



palmarès
de l'architecture
2015 BAS-NORMAND

MANCHE
CALVADOS
ORNE

MANCHE
CALVADOS
ORNE

MANCHE
CALVADOS
NORMANDES

BAS-
NORMANDES

> PRÉPARÉE > PRÉFACE

Les architectes partagent-ils l'angoisse de la page blanche avec les écrivains ? Leur cœur tremble-t-il devant l'infini des possibles ? L'énergie créatrice frissonne-t-elle au bout de leurs doigts ? Ces interrogations m'assaillent alors-même que je me lance dans la rédaction de cette préface. À la fois empli de fierté, et lourd de la mission qui m'incombe, je plonge avec délectation dans ce magnifique ouvrage en quête d'inspiration. L'analogie entre les écrivains, ces artisans des mots, et les architectes, ces artisans des mondes, chemine alors délicatement en moi.

À leur façon, les architectes nous racontent des histoires dont nous sommes les héros quotidiens. Ils composent des récits de vie ; vie collective, vie professionnelle ou vie intime selon les bâtiments qu'ils inventent ou réinventent. Plus je feuillette ce palmarès de l'architecture bas-normand, plus mon imaginaire vagabonde. La force des volumes, la finesse des traits se mêlent aux paysages urbains ou naturels. Les courbes de bois, de béton et d'acier épousent les espaces avec harmonie. Les angles saillants eux-mêmes semblent refuser une arrogance dominatrice. Comme si l'obsession originelle de nos bâtisseurs était celle du respect non négociable de leur environnement. Ils n'érigent pas pour être vus mais pour voir avant tout. L'ostentation cède sa place à l'observation. Les projets mis à l'honneur ici témoignent des belles âmes de leurs maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Et, même révélés, les lauréats conservent leur part de mystère.

Ce livre, vous l'aurez compris, se déguste comme un roman. Il en possède la force évocatrice. Comment ne pas se raconter ses propres histoires, happé par tant d'esthétisme ? Il nous transforme en personnage d'une épopée aux multiples décors. Les scénarios s'inventent sous nos yeux gourmands. Les "Et si..." deviennent alors nos compagnons privilégiés. "Et si c'était ma maison...", "et si je travaillais ici...", "et si je m'en inspirais...". C'est amusant, d'ailleurs, car en littérature on qualifie souvent une œuvre remarquable de "monument" ou "monumentale", empruntant au vocabulaire de l'architecture. La boucle est ainsi bouclée.

Il me serait enfin inconcevable de conclure cette préface sans saluer les équipes des C.A.U.E. bas-normands. C'est pourtant ici que mes mots vont trouver leurs limites. Pourquoi ? Parce que la passion, l'engagement et la joie ressentis à leur contact sont indicibles. Alors, permettez-moi de m'adresser à eux directement : Emmanuel, Hervé, François, Mike, Thierry, Inès, Antoine, Géraldine, Frédéric, Véronique, Eugénie, Stéphanie, Cécile, Jean-Jacques, Nicolas, Caroline, Laurent, Laure, Sabrina, Inés, Isabelle, Claire, Bertrand, Benoît, Guillaume, Dominique, Fabien, Arnaud, Nathalie, Audrey, Agathe, Hélène, Brigitte, Sandra, Elisabeth, Brigitte, Agnès, Nicolas et Cécile...

...merci !

JOHANN KOULLEPIS
animateur-présentateur-conférencier

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Vous tenez entre les mains le résultat d'un travail collectif. Pas simplement parce qu'il a été fait à plusieurs mains mais aussi parce qu'il parle de l'engagement des acteurs qui quotidiennement œuvrent dans nos territoires: les maîtres d'ouvrage, publics et privés, les maîtres d'œuvre, architectes, paysagistes, les artisans et les entreprises du bâtiment qui donnent vie aux constructions, les usagers, qui font vivre et qui vivent avec ces réalisations. Il y a quatre ans paraissait le premier ouvrage édité par les C.A.U.E. bas-normands et dédiés au premier palmarès de l'architecture et de l'aménagement en Basse-Normandie.

Nous sommes en 2015 et, avec le soutien des Conseils départementaux respectifs, les trois C.A.U.E. bas-normands ont pu organiser le second palmarès de l'architecture interdépartemental en Basse-Normandie.

C'est une nouvelle fois l'occasion de faire un point sur la diversité, la richesse et la qualité des productions architecturales de nos trois départements. Des productions que nous soutenons, localement. C'est aussi l'occasion de confirmer l'engagement des trois C.A.U.E. à travailler ensemble au niveau régional pour produire collectivement des actions de sensibilisation, pédagogiques et culturelles à destination d'un large public: ce palmarès et ses prix du public et du jeune public, une revue régionale "Traits Normands". Cette collaboration s'est même élargie récemment à toute la Normandie avec des publications soutenues par les cinq C.A.U.E. qui concerneront pour les premières "l'architecture régionaliste" (production conduite par le C.A.U.E. du Calvados) et la construction de la maison individuelle (production conduite par le C.A.U.E. de Seine Maritime).

Vous le constatez, la "grande" région est une réalité quotidienne pour les C.A.U.E., sans pour autant qu'ils en oublient leurs ancrages locaux.

Cet ouvrage a aussi vocation à encourager des maîtrises d'ouvrage ambitieuses et à soutenir l'engagement des architectes dans les démarches courageuses de conception et d'accompagnement de projets. Les réalisations que vous allez découvrir témoignent de ces engagements.

Cette publication est le reflet d'aventures professionnelles et de liens humains. Ils sont finalement ce qui nous est de plus précieux. Les préserver revient à préserver les valeurs humaines d'une chaîne dont on essaie parfois de séparer les maillons qui, tous, sont pourtant complémentaires. Merci à tous d'avoir fait vivre ces complémentarités à travers les réalisations présentées dans cet ouvrage.

Nous vous souhaitons, chers lecteurs, de belles découvertes!

Hubert Courseaux, président du C.A.U.E. du Calvados
François Brière, président du C.A.U.E. de la Manche
Marie-Christine Besnard, présidente du C.A.U.E. de l'Orne

>SOMMAIRE

>LOGEMENT COLLECTIF

- >LAURÉAT 6 "L'Embellie" - 26 Logements collectifs en zone ANRU à CAEN (14)
- >MENTION SPÉCIALE 12 "L'envolée" - 41 logements collectifs à CHERBOURG-OCTEVILLE (50)

EMENT INDIVIDUEL NEUF

- >LAURÉAT 18 Maison "Philippe-Stags House" à CAGNY (14)
- >MENTION SPÉCIALE 24 Maison individuelle à LUC-SUR-MER (14)

HABILITÉ OU EXTENSION

- >LAURÉAT 30 Transformation d'un garage en maison d'habitation à CAEN (14)
- >MENTION SPÉCIALE 36 Restructuration d'une maison d'habitation à OMONVILLE-LA-PETITE (50)

BERGEMENT SPÉCIALISÉ

- >LAURÉAT 42 Pôle de Santé à L'AIGLE (61)

>BÂTIMENT ACTIVITÉS

- >LAURÉAT 48 Village artisanal et pôle médical à HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)
- >MENTION SPÉCIALE 54 Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques de l'Orne à ALENÇON (61)
- >MENTION SPÉCIALE 60 Usine OTC des laboratoires Gilbert à HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)

DE SERVICES PUBLICS

- >MENTION SPÉCIALE 66 Pôle des services de la maîtrise d'œuvre et du développement urbain et social à FLERS (61)

E ET À L'ENSEIGNEMENT

- >LAURÉAT 72 École du Point du Jour à ALENÇON (61)
- >MENTION SPÉCIALE 78 Construction d'une école maternelle en extension du groupe scolaire existant à HUDIMESNIL (50)
- >MENTION SPÉCIALE 84 Extension de l'école maternelle à SAINT-DÉSIR (14)

LOISIRS ET DE CULTURE

- >LAURÉAT 90 Bâtiment de stockage de voiles du Centre Régional du Nautisme à GRANVILLE (50)
- >MENTION SPÉCIALE 96 Médiathèque et cinéma à MORTAGNE-AU-PERCHE (61)
- >MENTION SPÉCIALE 102 Construction d'un Complexe Parking-Cinéma à COUTANCES (50)

>PRIX SPÉCIAL 108 Ville de Colombelles

- 110 Salle de compétition pluri-sport à COLOMBELLES (14)
- 112 Logements collectifs et commerces "Les Foyers Normands" à COLOMBELLES (14)
- 114 Logements collectifs "Libéra" à COLOMBELLES (14)

S AUTRES PARTICIPANTS 116

- >LE PALMARÈS 118
- >LE JURY 120
- >LES ACTEURS 122



> LAUREAT

>6



photos: David Cousin-Marsy

>LOGEMENT COLLECTIF

>L'EMBELLIE

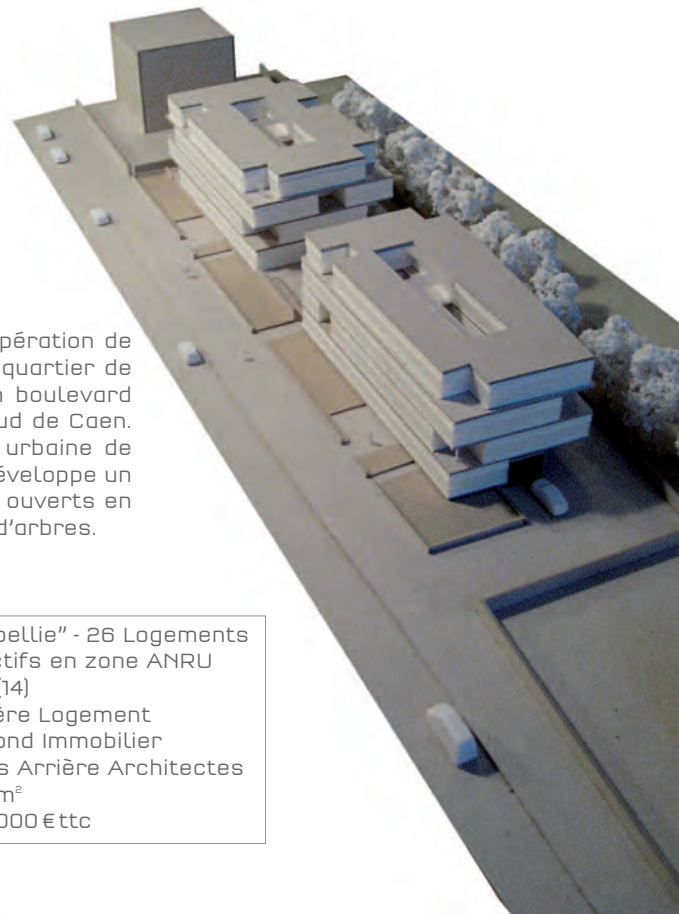


“BÂTIMENT TRÈS ÉLÉGANT,
SIMPLE, EFFICACE.
RÉALISATION INTÉRESSANTE
POUR SA FORME ET SON
ÉCRITURE URBAINE RICHE.”

LE JURY



Le projet s'inscrit dans l'opération de renouvellement urbain du quartier de la Guérinière, le long d'un boulevard de la Charité rajeuni, au sud de Caen. Inscrit dans la continuité urbaine de ce quartier en devenir, il développe un plan masse en deux plots, ouverts en limite sud sur une rangée d'arbres.



opération	"L'Embellie" - 26 Logements collectifs en zone ANRU
lieu	Caen (14)
maîtrise d'ouvrage	Foncière Logement Brémond Immobilier
maîtrise d'œuvre	Plages Arrière Architectes
surface	3 060 m ²
coût des travaux	4 550 000 € etc



plan masse



La résidence regroupe 26 logements répartis en deux bâtiments à rez-de-chaussée surélevés, surmontés de trois étages. Le plan-masse propose des espaces extérieurs qui associent deux types de paysages:

- Les jardins, entourant les bâtiments, organisant les accès, qualifiant les

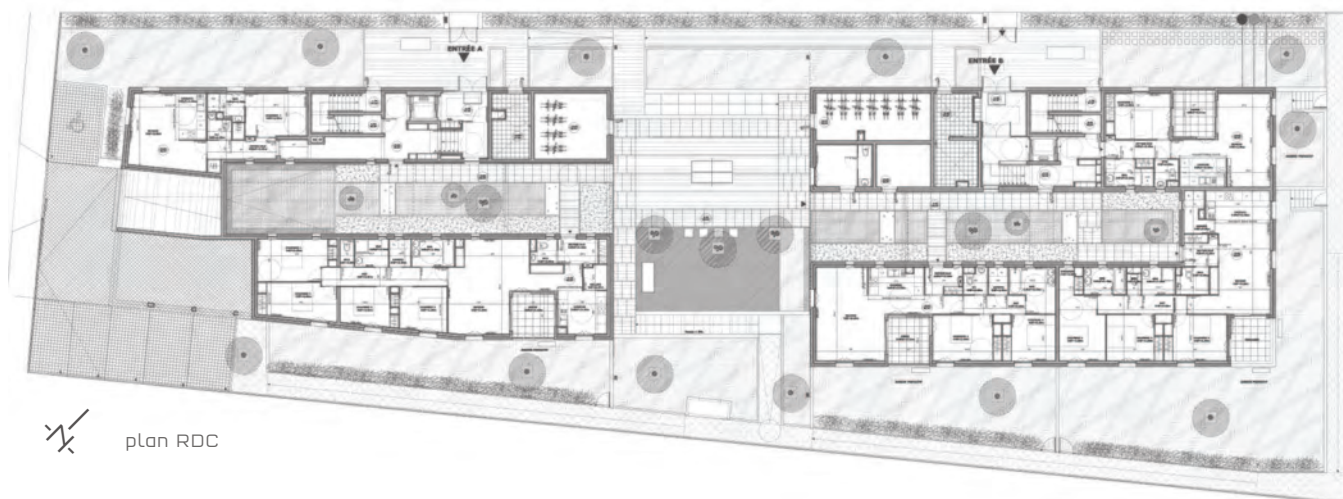
limites, plantés de massifs d'arbres, de pelouses et de haies;

- les cours, plus minérales, agrémentées de mobiliers urbains, de plantations en cépées et de vivaces.

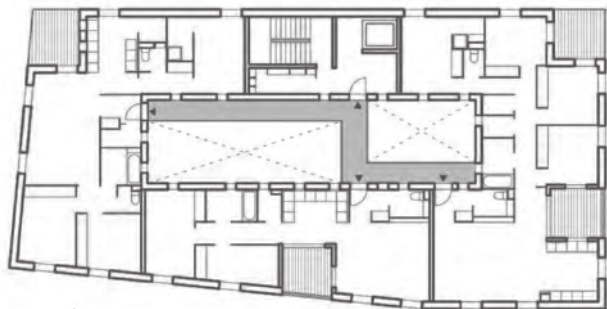
La cour centrale est traitée comme un espace public, une place, lieu d'échanges et de jeux pour les enfants.

Il s'agit de croiser l'échelle individuelle d'un habitat reprenant les qualités de la maison, avec celle plus collective des services et espaces communs de la résidence.

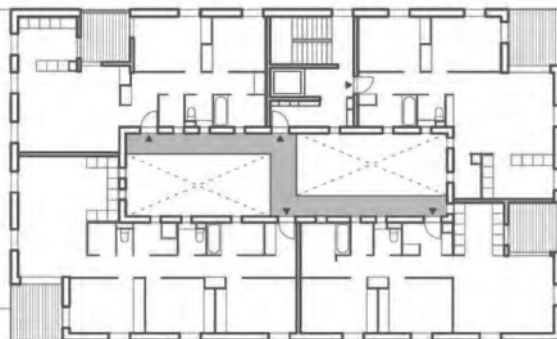
La distribution des logements a été pensée comme un lieu à part pour animer les cours intérieures des plots.



plan RDC



plan étage courant



>10

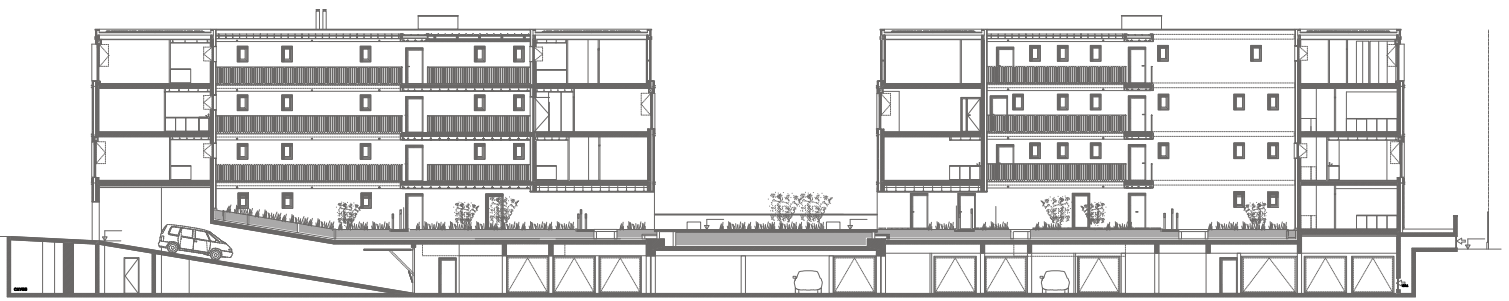
Elle se développe en zigzag, traversant ces grands patios collectifs pour assurer à tous les logements une multiple orientation, un éclairage et une ventilation naturelle confortables pour chaque pièce y compris les salles d'eau. En s'attachant à la qualité et à la qualification des espaces

de circulation, le projet propose des "balcons sur les autres", entrelaçant l'échelle domestique à l'identité collective. La disposition des logements minimise les situations de coursives sur les cours intérieures et permet de privatiser les passerelles pour les transfor-

mer en perrons couverts, à l'image des entrées de maisons individuelles. L'imbrication de typologies différentes, sans étage courant, s'enroulant dans les angles pour bénéficier de l'exposition au sud et de pignons est ou ouest, a permis de créer des logements tous traversants et lumi-

façade cour ouest





coupe longitudinale

neux. Les pièces humides s'implantent autour des cours intérieures. La plupart des séjours sont disposés en angle des façades, à proximité des espaces extérieurs associés aux logements qui se déclinent en jardins privés, terrasses et serres. L'enfilade des pièces intérieures permet de ménager des profondeurs et des transparences, augmentant la sensation d'espace pour laisser filer le regard vers une autre partie du "chez

soi". Pour augmenter leur usage, les espaces extérieurs des logements sont à l'abri des intempéries et se déclinent en plusieurs types: vestibules extérieurs des passerelles, terrasses d'angle protégées par les encorbellements des étages ou les débords de toitures et serres intérieures, espaces tampons climatiques, bardées de bois.

Atteignant le niveau THPE (Très Haute Performance Énergétique), le bâtiment

a été conçu dans son évolutivité technique (les locaux techniques sont largement dimensionnés), en assurant dès sa livraison la qualité de son enveloppe. Les matériaux ont été choisis dans une palette limitée, pour leurs qualités naturelles et sans traitement. La pierre massive, issue de la carrière locale de Cintheaux, est posée en contre-mur massif autoporteur sur le soubassement. Les étages sont bardés de mélèze brut, posé à claire voie.





>12

> MENTION SPÉCIALE



photos: Daniel Rousselet

>LOGEMENT COLLECTIF

>L'ENVOLÉE



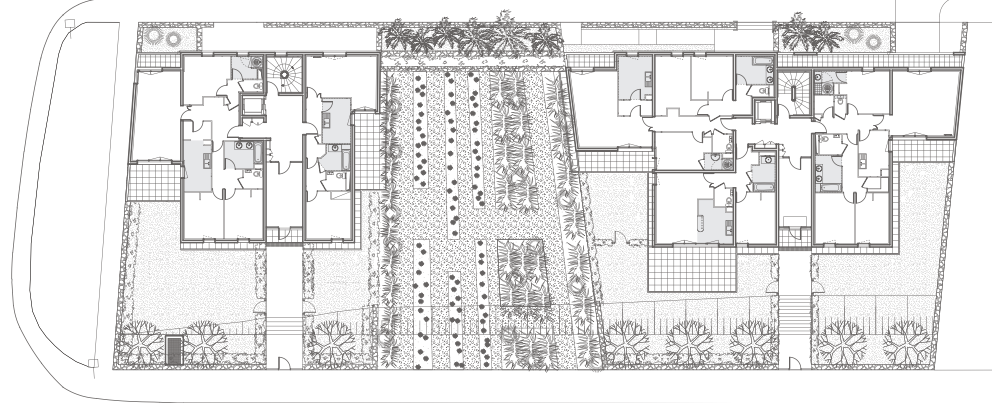
“BÂTIMENT SOIGNÉ.
BEAU TRAVAIL DES VOLUMES.
INSERTION EN DOUCEUR DANS
SON ENVIRONNEMENT.
BEAU TRAVAIL SUR LA VUE
SANS DOUTE QUALITÉ DE VIE.”

LE JURY



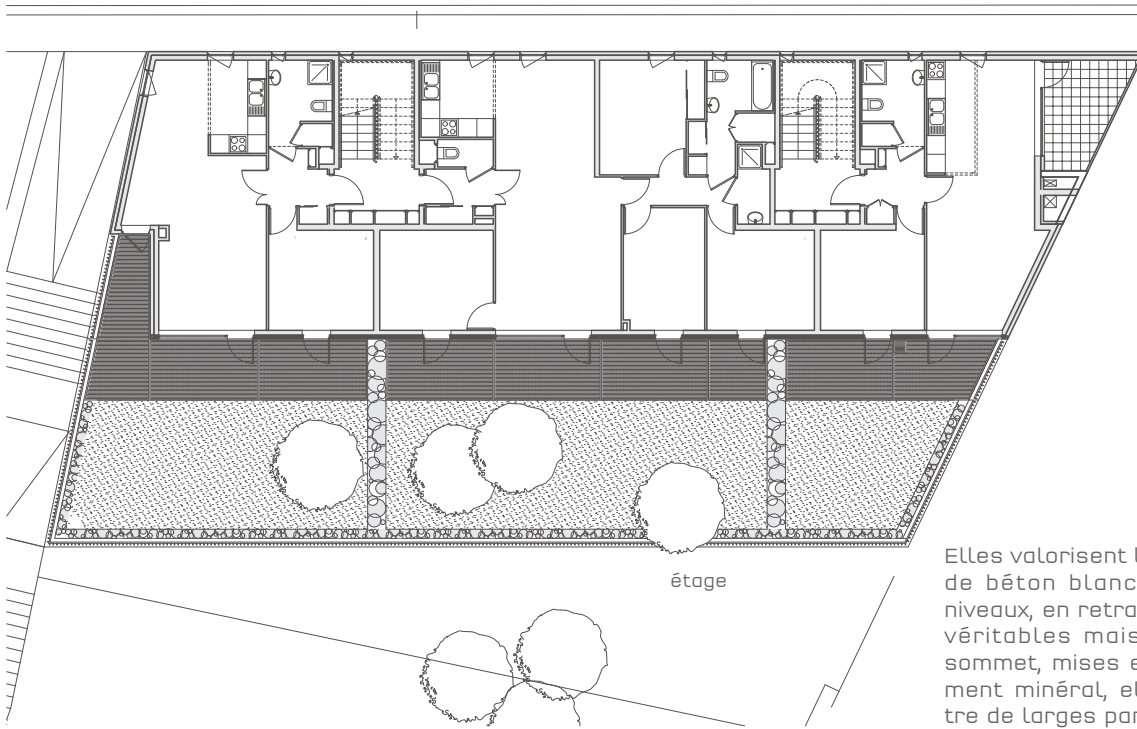
>14

opération "L'envolée" - 41 logements collectifs
 lieu CHERBOURG-OCTEVILLE (50)
 maîtrise d'ouvrage Bouygues Immobilier
 maîtrise d'œuvre Billard Durand et Associés Architectes
 surface 4 500 m²
 coût des travaux 7176 000 € ttc



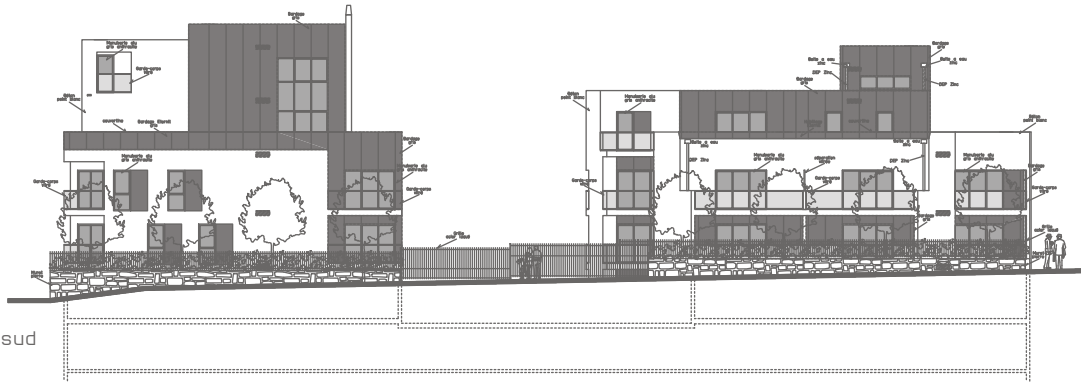
plan masse et RDC

Profitant d'un plan de requalification urbaine pour offrir à l'Amont-Quentin un nouveau site, le projet met à profit la vue panoramique sur la mer en disposant les bâtiments autour d'un axe fédérateur: un jardin intitulé le "cône de vue", formant des lignes de fuite et amplifiant les perspectives. Les constructions prolongent cette fusion avec le paysage maritime, notamment grâce à des façades agrémentées de panneaux aux couleurs bleu-gris, dialoguant avec les matières utilisées, comme la pierre.



Elles valorisent les bâtiments revêtus de béton blanc. Les deux derniers niveaux, en retrait, laissent place à de véritables maisons. Érigées à leur sommet, mises en valeur par le parement minéral, elles laissent apparaître de larges parties vitrées évoquant un signal, tel un phare.



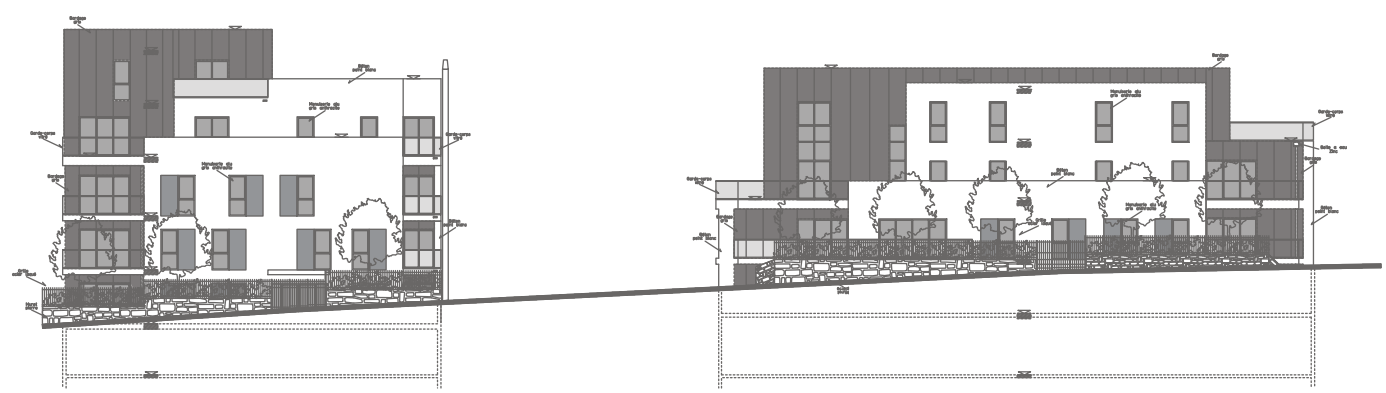


>16





façade nord



façade sud



> LAURÉAT

>18

photo: Gabriel LingerBeck



photo: Gabriel LingerBeck

>LOGEMENT INDIVIDUEL NEUF

>MAISON "PHILIPPE- STAGS HOUSE"



"FORCE,
QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE
PROPOSÉE DANS CE PAYSAGE.
SE DÉMARQUE PAR SA DOUBLE
FONCTION: MAISON ET BÂTIMENT
AGRICOLE.
INTELLIGENCE DE L'USAGE DU
BOIS ET BONNE GESTION DU
VIEILLISSEMENT DU BOIS.
TOUT EST FAIT DE FAÇON
INTELLIGENTE ET POUR DURER."

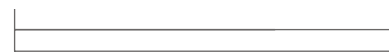
LE JURY



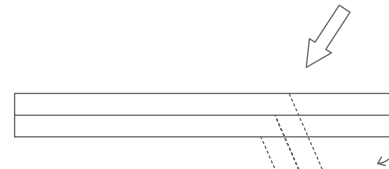
>20

La "Stags house" est une longère contemporaine formée d'un hangar agricole et d'une résidence familiale. La mise en forme de ce projet répond à l'imbrication d'échelles complémentaires.

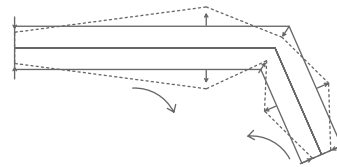
En premier, l'échelle agricole invite à utiliser les morphologies architecturales locales. Le projet explore et renouvelle la typologie de la longère. Le programme assemblé (hangar et résidence) permet de constituer un gabarit consistant, dont la forme allongée, le bardage en bois et la toiture à deux pentes renvoie à l'archétype de la grange.



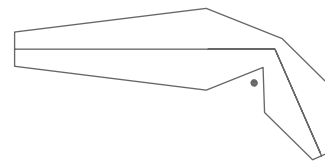
Longère



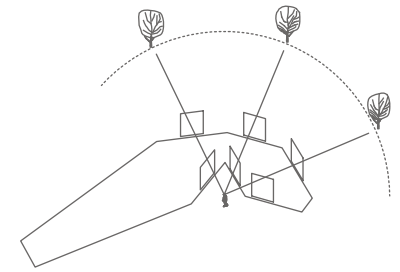
Vent dominant



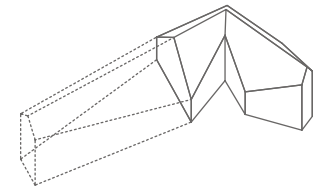
Vent latéral



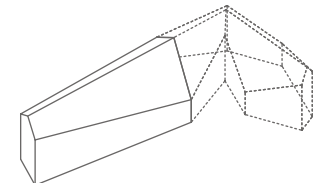
Espace à l'abri du vent



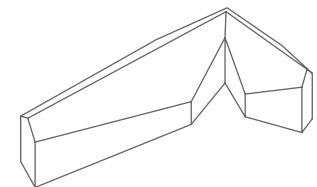
Espace Ouvert sur la plaine



Habitation



Hangar agricole



Gabarit final

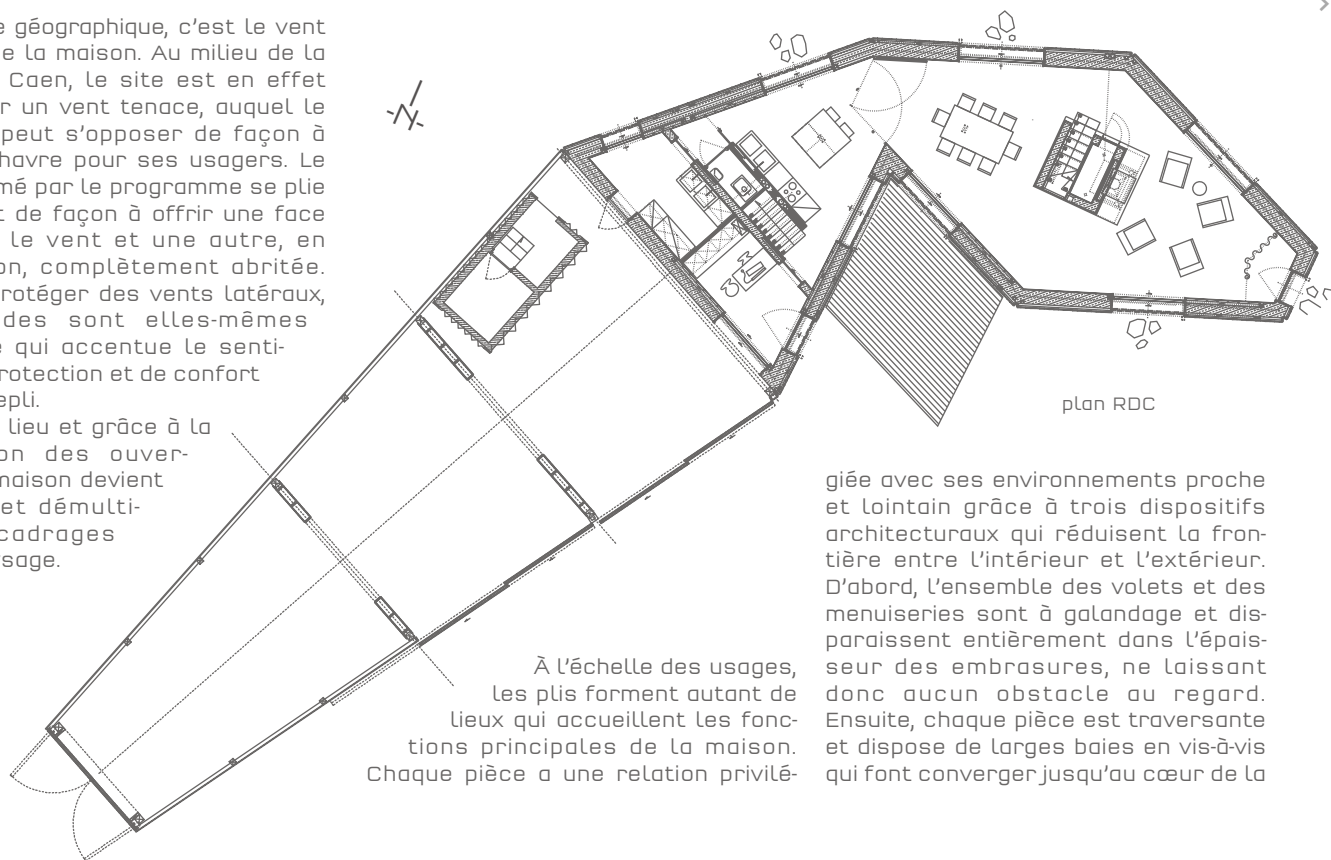
opération	Maison "Philippe-Stags House"
lieu	CAGNY (14)
maîtrise d'ouvrage	Alain Philippe
maîtrise d'œuvre	Jean-Christophe Quinton Architectes
surface	200 et 100m ²
coût des travaux	400 000 € ttc





À l'échelle géographique, c'est le vent qui dessine la maison. Au milieu de la plaine de Caen, le site est en effet balayé par un vent tenace, auquel le bâtiment peut s'opposer de façon à créer un havre pour ses usagers. Le corps formé par le programme se plie nettement de façon à offrir une face qui brise le vent et une autre, en dépression, complètement abritée. Pour se protéger des vents latéraux, les façades sont elles-mêmes pliées, ce qui accentue le sentiment de protection et de confort dans ce repli.

Depuis ce lieu et grâce à la disposition des ouvertures, la maison devient poreuse et démultiplie les cadrages sur le paysage.



À l'échelle des usages, les plis forment autant de lieux qui accueillent les fonctions principales de la maison. Chaque pièce a une relation privilé-

giée avec ses environnements proche et lointain grâce à trois dispositifs architecturaux qui réduisent la frontière entre l'intérieur et l'extérieur. D'abord, l'ensemble des volets et des menuiseries sont à galandage et disparaissent entièrement dans l'épaisseur des embrasures, ne laissant donc aucun obstacle au regard. Ensuite, chaque pièce est traversante et dispose de larges baies en vis-à-vis qui font converger jusqu'au cœur de la

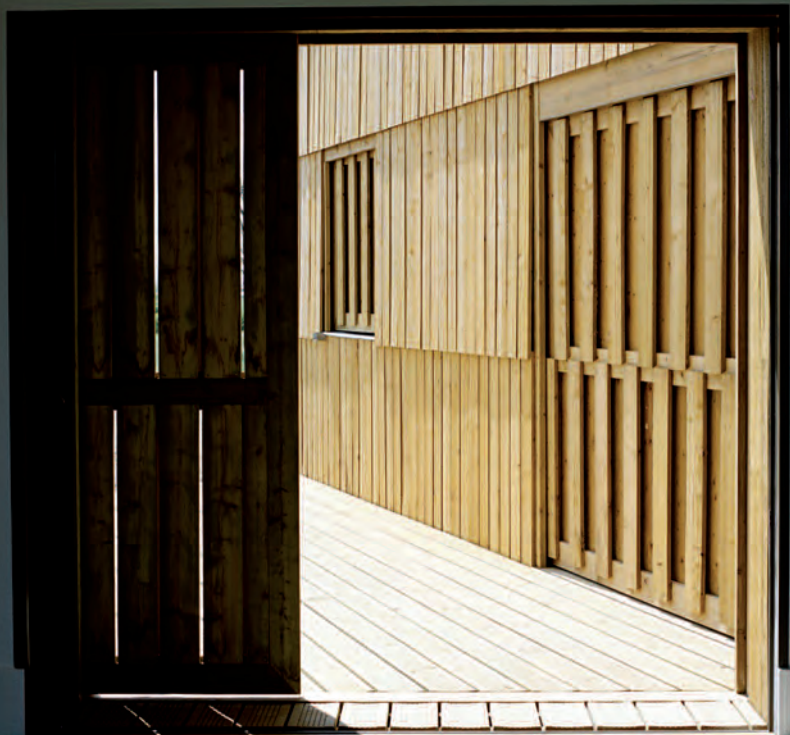


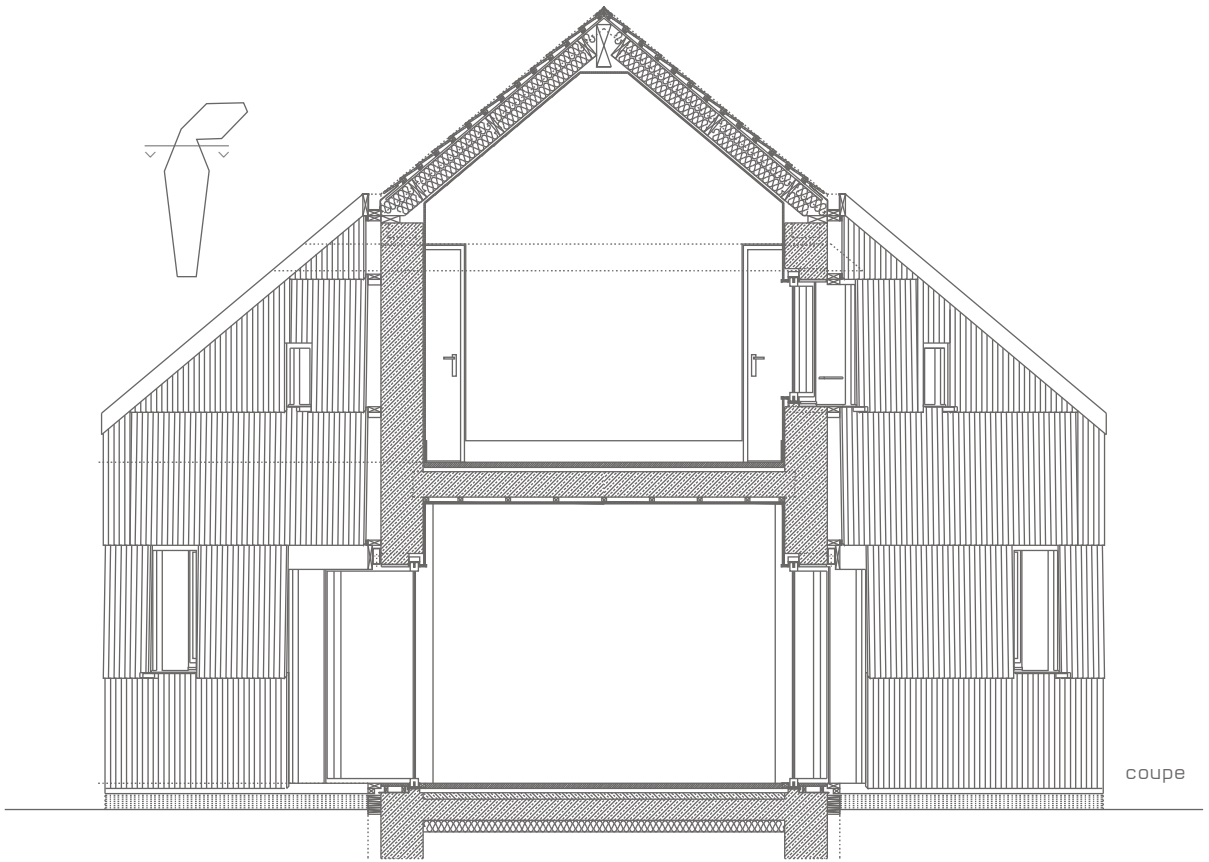
>22

maison les paysages alentours. Enfin, sa géométrie pliée offre des points de vue qui cadrent la maison sur elle-même.

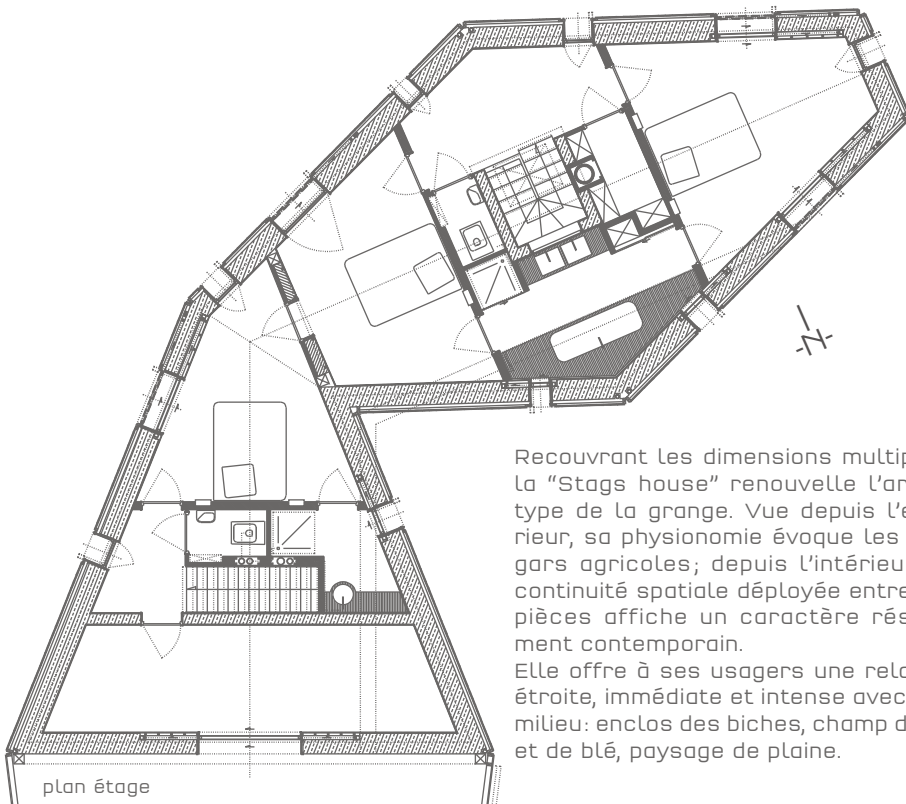
Lorsque les volets sont fermés, la maison passe d'une figure visuellement poreuse à une figure massive et opaque. Mais à l'intérieur, la lumière ricoche à travers les lattes des volets placés en quinconce.

Enfin à l'échelle de la construction, la maison a été conçue pour répondre aux enjeux environnementaux actuels. C'est une maison passive. Ses murs en béton cellulaire combinés à une pompe à chaleur, à géothermie verticale et à cheminée à foyer Polyflam, assurent l'autonomie énergétique de la maison. De même, la récupération des eaux de pluie et le système d'épuration autonome par micro-station contribuent à la préservation et l'utilisation raisonnée de son environnement.





coupe



plan étage

Recouvrant les dimensions multiples, la "Stags house" renouvelle l'archétype de la grange. Vue depuis l'extérieur, sa physionomie évoque les hangars agricoles; depuis l'intérieur, la continuité spatiale déployée entre les pièces affiche un caractère résolument contemporain.

Elle offre à ses usagers une relation étroite, immédiate et intense avec son milieu: enclos des biches, champ de lin et de blé, paysage de plaine.





>24

> MENTION SPÉCIALE



>LOGEMENT INDIVIDUEL NEUF

>MAISON
INDIVIDUELLE



“IMPLANTATION ASTUCIEUSE EN
LIMITE SÉPARATIVE, OPTIMISATION
DU TERRAIN.
EXEMPLE DE DENSIFICATION SANS
ALTÉRATION DE LA QUALITÉ
D’USAGE.”

LE JURY

>25



>26

Située sur la commune de Luc-sur-Mer, à la limite de Douvres-la-Délivrande, la parcelle sur laquelle s'installe le projet est issue d'une division de propriété en trois lots. L'accès au terrain, bordé d'un mur en pierre et d'un mail d'arbres de grande hauteur, s'effectue au sud-ouest par une voie commune desservant les trois lots.

Le projet prévoit la construction d'une maison familiale sur un des lots, d'une surface de 700 m² idéalement exposée sud, sud-ouest et bénéficiant d'une vue remarquable dégagée sur la Basilique de Douvres-la-Délivrande.



Afin de préserver le caractère végétal unique du site, de protéger les vues directes des lots voisins sur le jardin et de bénéficier d'un ensoleillement maximal sud et ouest, les architectes ont décidé d'implanter la maison en limite nord et est de la parcelle et de positionner l'accès des véhicules sur la limite est du terrain. La maison, composée en équerre sur une hauteur de trois mètres, adossée



élévation sud

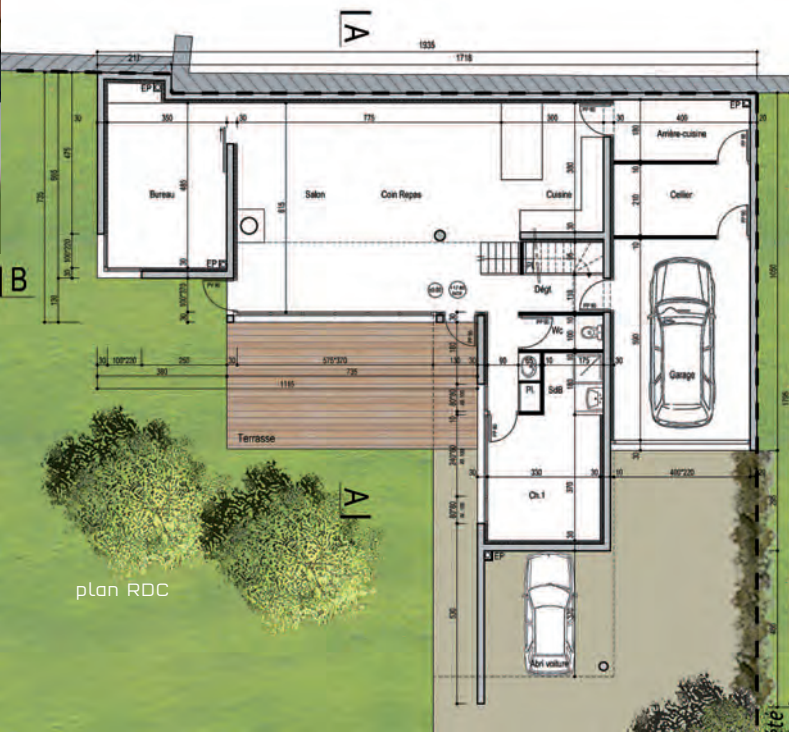


élévation ouest

opération Maison individuelle
 lieu LUC-SUR-MER (14)
 maîtrise d'ouvrage Nicolas et Karine Lepape-Daniel
 maîtrise d'œuvre SARL Charpentier Architectes
 surface 199 m²
 coût des travaux 240 936,31€ ttc

au mur existant au rez-de-chaussée, est surmontée à l'étage d'un parallélépipède haut en contraste avec l'ensemble de l'habitation et distant de quatre mètres des limites séparatives. Permettant de préserver le jardin des accès véhicules et d'accompagner l'accès piéton, ce volume haut,

>27



plan RDC



plan étage



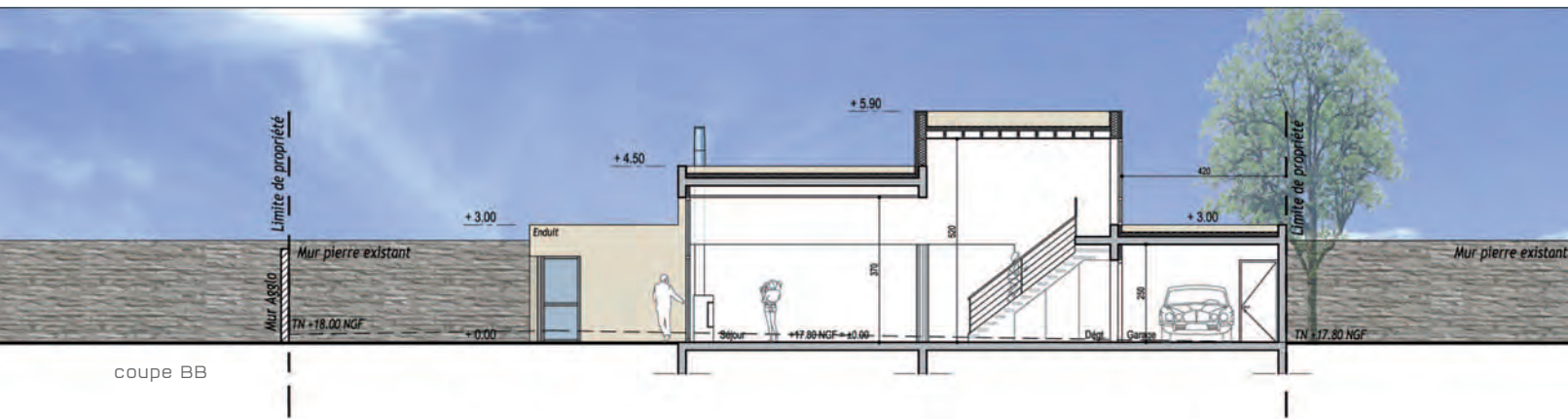
traité en ossature bois et revêtu d'un bardage composite, s'assoit en porte-à-faux sur un voile béton et s'articule avec la double hauteur du séjour. L'escalier s'inscrit dans cette double hauteur et ménage une perspective haute vers l'est et les arbres environnants. Le programme développe au rez-de-chaussée les espaces "jour" (séjour,

bureau, cuisine, cellier et garage) et les espaces "nuit" (deux chambres, salles de bain et dressing) à l'étage. Le bureau, le séjour au rez-de-chaussée et la chambre parentale à l'étage, profitent d'une double exposition par la création de baies d'angles permettant d'embrasser la totalité du paysage environnant.



>28





coupe BB



coupe AA



Afin de bénéficier d'un ensoleillement optimal et de vues imprenables sur la basilique, de larges baies vitrées s'ouvrent au sud depuis le séjour sur le jardin.
Par les apports solaires passifs doublés d'une isolation performante, l'en-

semble de l'habitation n'est chauffé que par un poêle de masse situé au cœur du projet.
Par son implantation, son échelle et l'articulation de ses volumes, le projet vient structurer l'espace extérieur et révéler la beauté singulière du site.





> LAURÉAT

>30



> LOGEMENT INDIVIDUEL RÉHABILITÉ OU EXTENSION

> D'UN
GARAGE
À UNE
MAISON



“UTILISATION INTELLIGENTE ET
ASTUCIEUSE SUR UN TERRAIN
CONTRAIT.
EXERCICE RÉUSSI POUR CETTE
PARCELLE EN MITOYENNETÉ
RESPECT DE L'ALIGNEMENT
SUR LA RUE.
IL Y A UN PETIT CÔTÉ
“BRICOLAGE” POSITIF.”

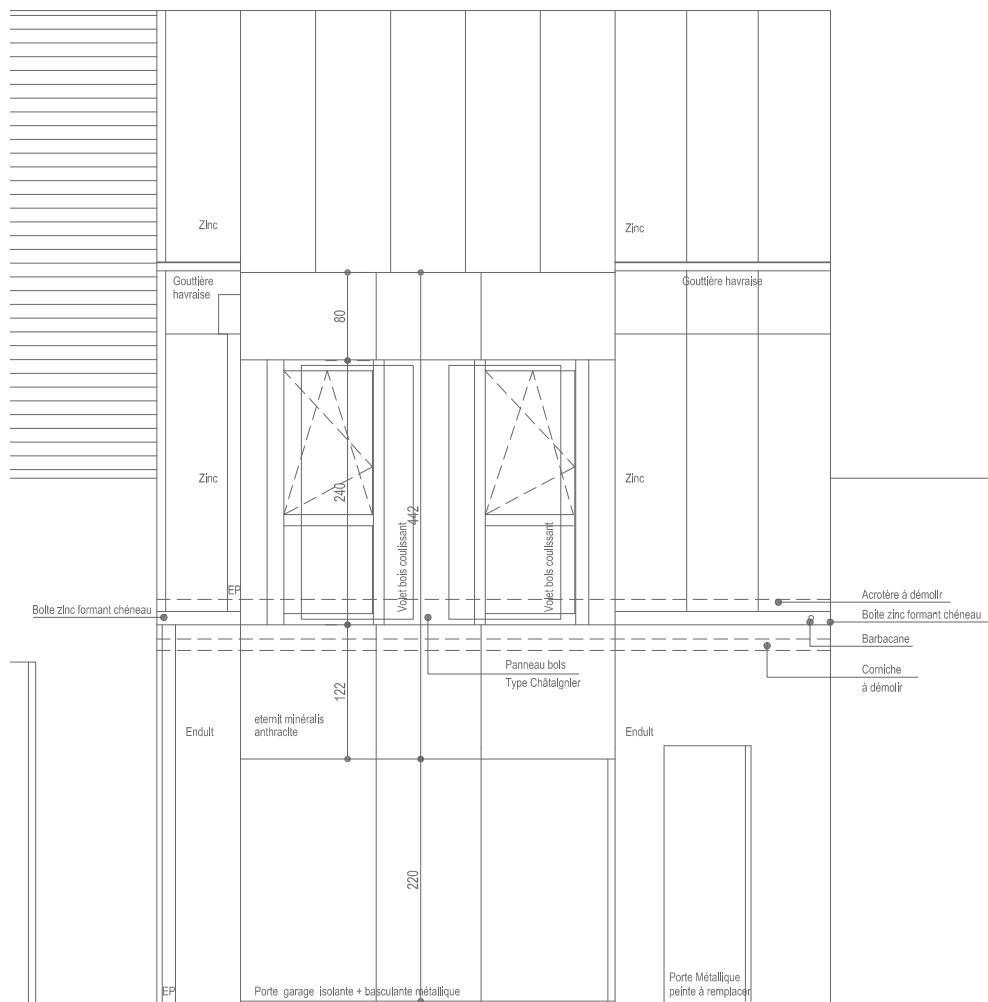
LE JURY



>32

Une lanîère en cœur de ville.

Au cœur d'un quartier historique de Caen, une parcelle de 35 mètres de long par 6 mètres de large est constituée d'un ancien garage en béton à simple rez-de-chaussée. Construit dans l'alignement de la rue au nord, le hangar existant, d'une largeur de 6 mètres et d'une épaisseur de 9 mètres, s'ouvre au sud sur un jardin en espalier en cœur d'îlot entouré de hauts murs en pierre. La parcelle est cadrée à l'est par une maison d'habitation à RDC plus combles et à l'ouest par un jardin arboré (lieu de construction d'une future maison).



façade nord

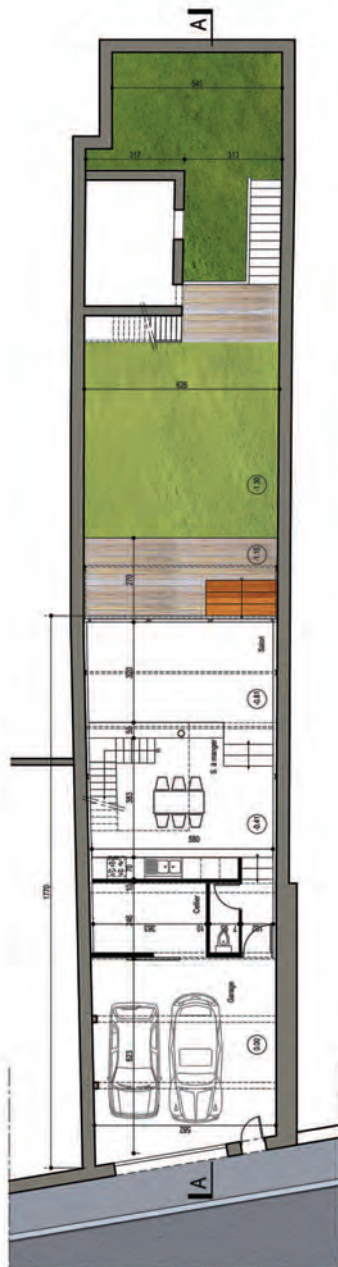
Le projet a consisté à créer sur cette lanîère en cœur de ville une maison d'habitation. Les contraintes urbaines ont obligé les architectes à conserver une place de stationnement et à suivre le profil

existant de la maison voisine. Ils ont donc été amenés à "envelopper" le garage par une surélévation épousant les héberges mitoyennes, et une extension en ossature bois et verrière s'ouvrant sur le jardin au sud.





plan RDC existant



plan RDC projet

La dénivellation naturelle du jardin a permis de créer trois plateaux au rez-de-chaussée, accentuant l'impression de profondeur de la parcelle et amenant progressivement le visiteur vers le jardin en cœur d'îlot:

- un plateau existant recevant le garage, l'entrée de la maison, la cuisine et le cellier,
- un plateau accueillant la salle à manger,
- un plateau pour le salon, en relation directe avec le jardin.

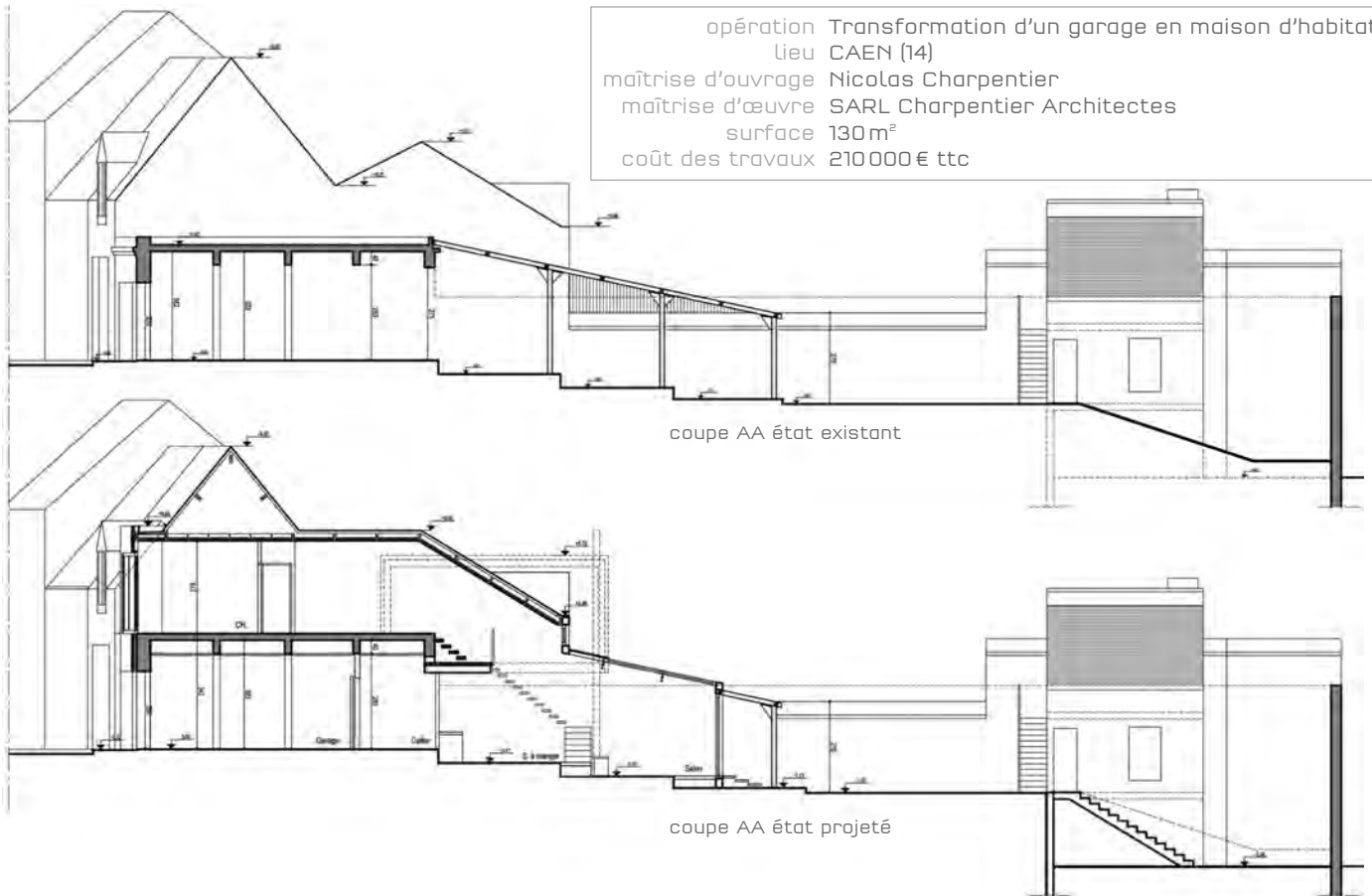
>33





>34

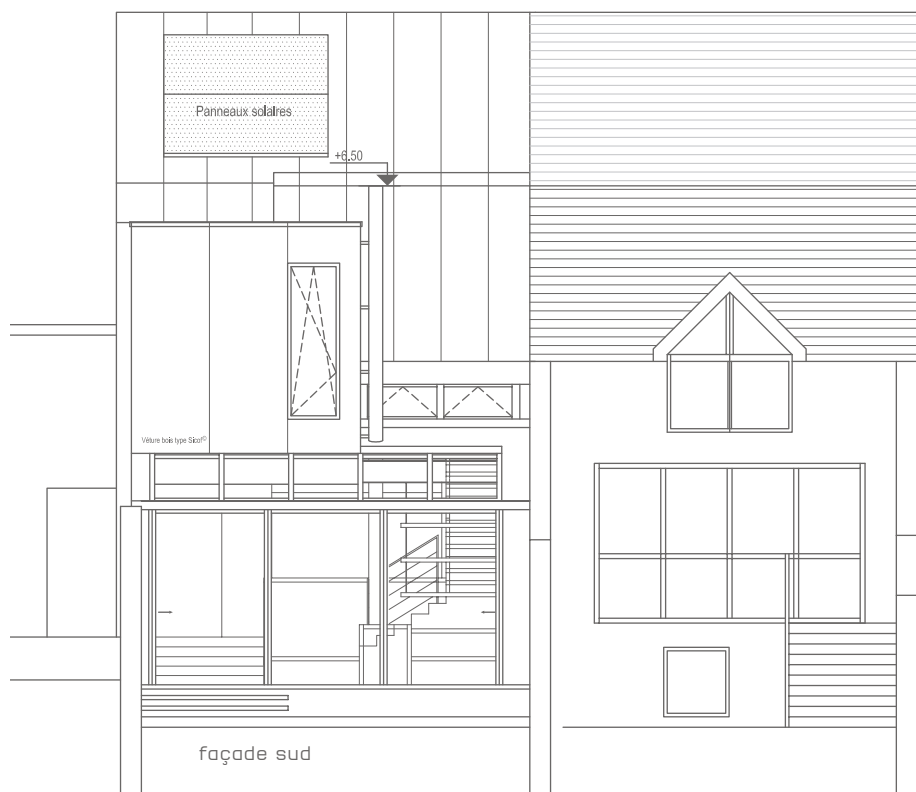
opération Transformation d'un garage en maison d'habitation
 lieu CAEN (14)
 maîtrise d'ouvrage Nicolas Charpentier
 maîtrise d'œuvre SARL Charpentier Architectes
 surface 130m²
 coût des travaux 210 000 € ttc



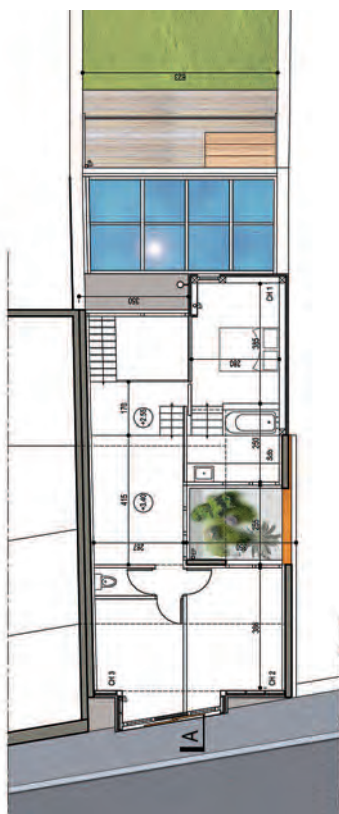
Au rez-de-chaussée, l'unique façade ouverte étant au sud, les architectes ont créé une verrière, abritant le salon, inscrite dans le prolongement de la cuisine et de la salle à manger. Ce volume totalement vitré s'ouvrant sur toute la largeur de la parcelle permet d'éclairer naturellement l'ensemble des espaces au rez-de-chaussée, de créer des apports passifs solaires au sud et de concevoir le jardin comme une pièce extérieure.

Cette vaste pièce à vivre du rez-de-chaussée est animée non seulement par la verrière, mais aussi par des différences de niveaux qui épousent la déclivité naturelle du terrain. Les différents espaces de vie sont caractérisés par des hauteurs de plafond variables, offrant des perspectives variées vers le jardin et l'environnement urbain.

L'escalier suspendu sans contremarches permet de diminuer son impact visuel, d'appréhender la totalité de la largeur de la parcelle et d'apporter le maximum de lumière au cœur des espaces de vie.



>35



plan étage

À l'étage, un palier intermédiaire dessert un volume indépendant en ossature bois "en suspension" sur le rez-de-chaussée abritant une chambre et une salle de bain. Un deuxième escalier de trois marches permet de rejoindre la dalle béton du hangar existant: l'espace enfant comprend deux chambres, une salle de bain et un espace de jeux s'ouvrant sur un patio de 8 m², lové au cœur de l'habitation.

Ce patio permet à l'étage de bénéficier d'un ensoleillement sud et ouest, et de créer l'été, un dispositif de ventilation naturelle évitant les effets de surchauffe, créés par la verrière au rez-de-chaussée.

En hiver, par les apports solaires passifs doublés d'une isolation performante, le poêle à bois installé au centre des espaces de vie au rez-de-chaussée, suffit à lui seul au chauffage de l'ensemble de l'habitation.





>36

MENTION SPÉCIALE



>LOGEMENT INDIVIDUEL RÉHABILITÉ OU EXTENSION

>UNE VIEILLE MAISON CONTEMPORAINE



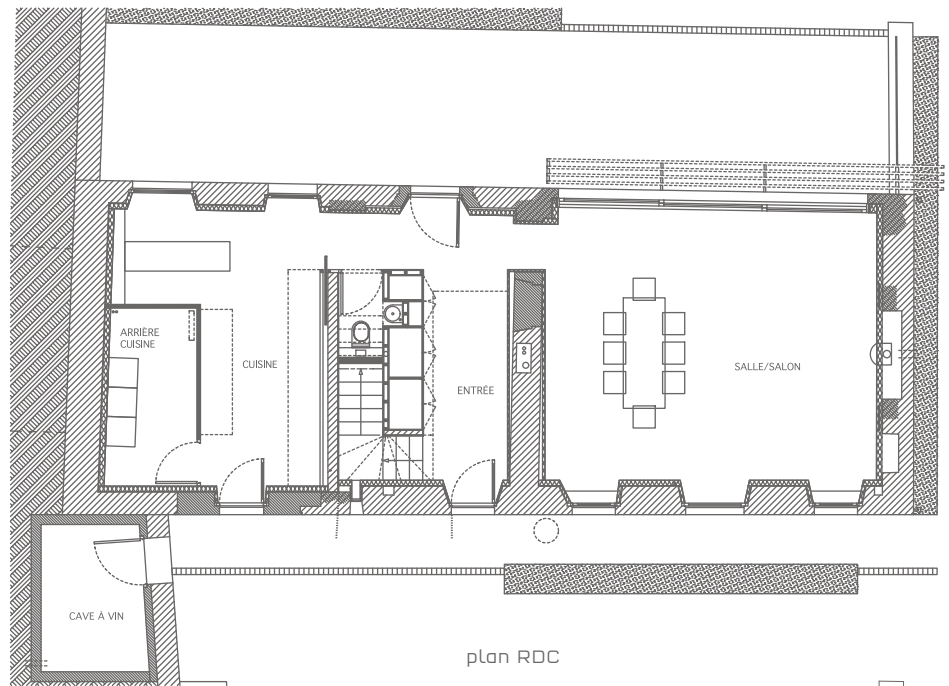
“TRÈS BELLE MAISON, TRÈS PURE, EXTRÊMEMENT BIEN RÉALISÉE, ENTRE BÂTI ANCIEN ET ARCHITECTURE CONTEMPORAINE. QUALITÉ DU RAPPORT ENTRE L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR. EXEMPLE DE RÉNOVATION DU BÂTI RURAL ANCIEN QU'IL FAUT PROTÉGER ET RÉHABILITER.”

LE JURY

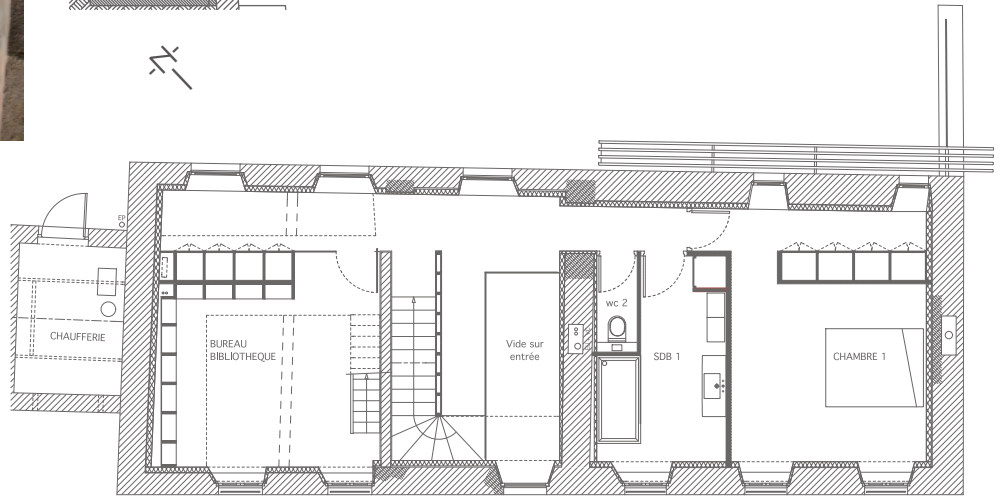


>38

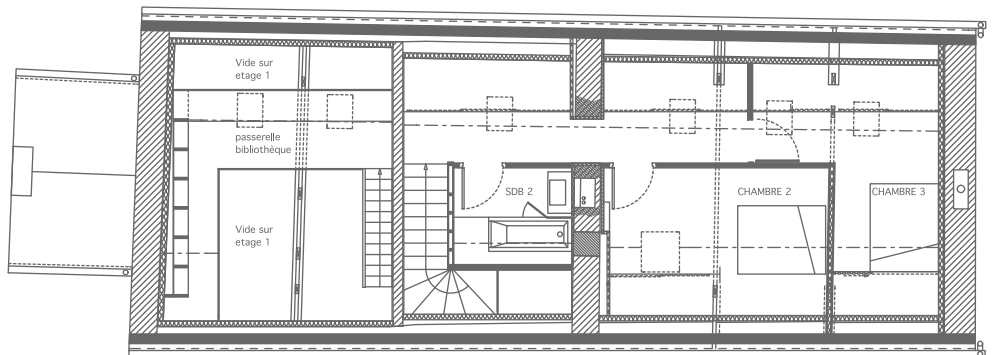
Cette réhabilitation d'un corps d'habitation en pierre du pays situé à Omonville-la-Petite, a eu comme point de départ l'idée de valoriser le bâtiment en tenant compte de son histoire et en y ajoutant une intervention contemporaine. L'existant étant constitué de petites pièces sombres et mal distribuées, le parti architectural réorganise les espaces à partir d'un hall central d'entrée double hauteur qui commande l'ensemble des pièces au rez-de-chaussée et aux étages; les espaces sont alors aménagés selon une suite logique des fonctions et usages, pièces de jour et de vie au rez-de-chaussée, pièces de nuit aux étages. Le propriétaire étant un passionné de bande dessinées, une bibliothèque joue l'articulation entre jour et nuit.



plan RDC



plans étages





>30

opération	Restructuration d'une maison d'habitation
lieu	OMONVILLE-LA-PETITE (50)
maîtrise d'ouvrage	Hervé Lefèvre
maîtrise d'œuvre	Didier Besuelle
surface	232m ²
coût des travaux	538 000€ ttc



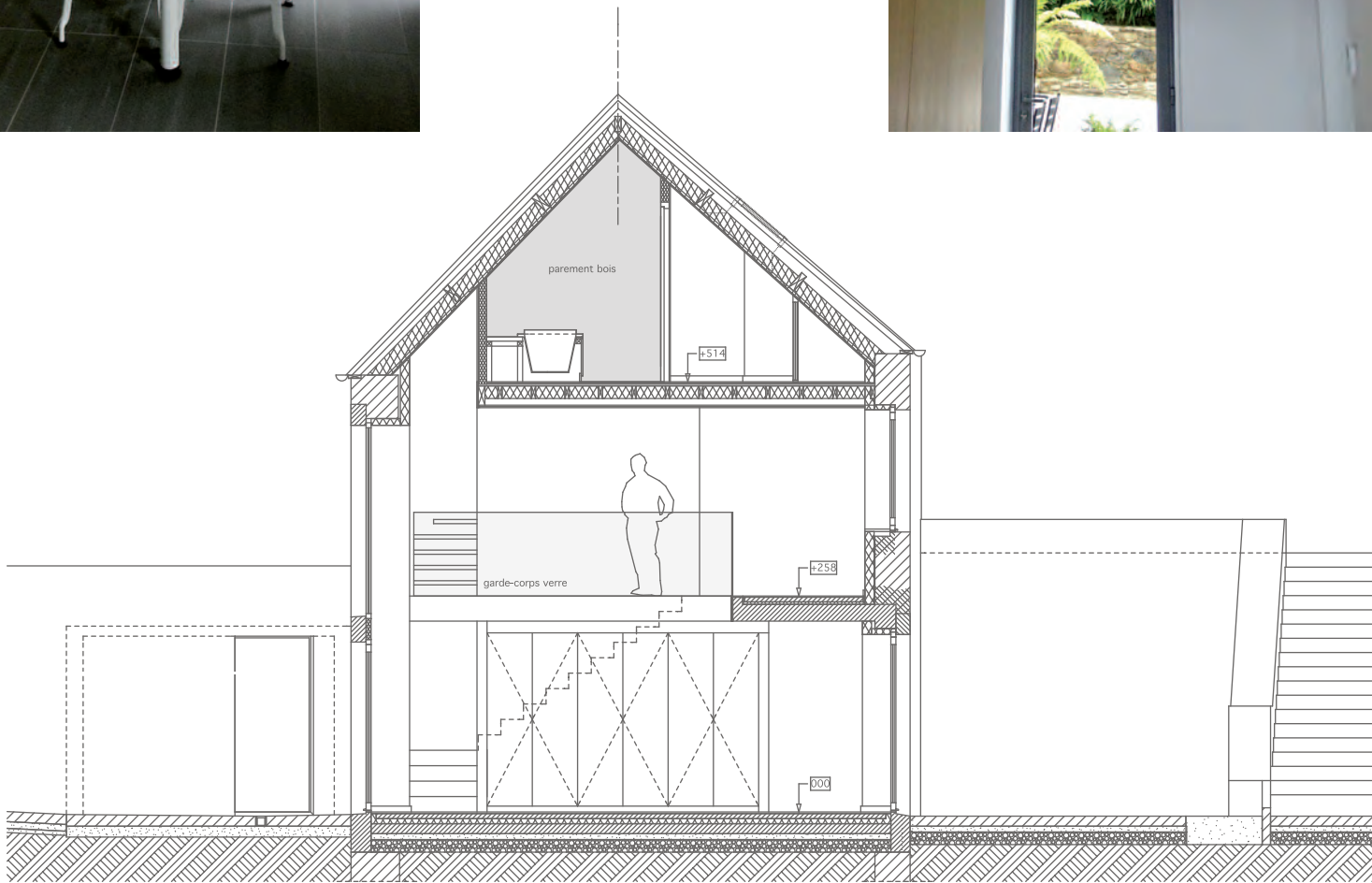
En façade nord, le projet prend le parti affirmé d'aligner les baies de la porte au rez-de-chaussée et du châssis de l'étage afin de formaliser une faille signifiant clairement la double hauteur de l'espace d'entrée de la demeure. Une large baie protégée d'une pergola fait pénétrer la lumière naturelle, afin d'ouvrir le salon sur la terrasse-jardin au sud.



Ces interventions font partie de l'écriture de recomposition des façades. Architecture et matériaux viennent créer de nouvelles ambiances. La maison est baignée de lumière naturelle, les vues sont cadrées et diversifiées, proches et lointaines, ouvertes sur la campagne et la mer. Cette restructuration n'aurait pas pu être engagée sans le savoir-faire des entreprises et ouvriers compagnons qui ont œuvré sur ce chantier pour donner vie à ce projet.



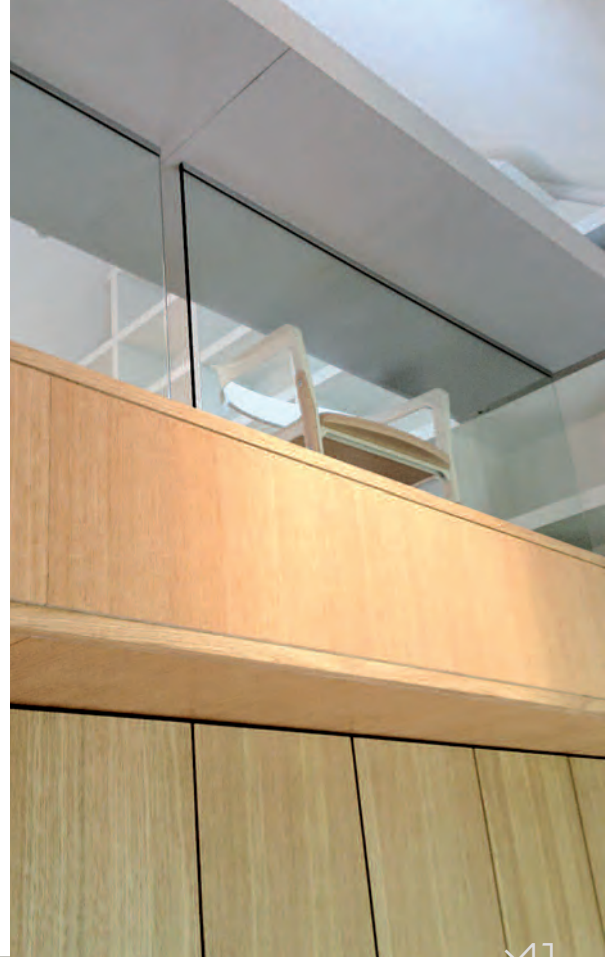
>40



coupe BB



L'intervention propose de qualifier les espaces extérieurs donnant par la même occasion un nouveau ressenti aux espaces intérieurs. Les bétons balayés, les carrelages structurés, et les plantations marquent et rythment des séquences; en partie sud une grande vitre crée un écran protecteur au vent pour la terrasse; les murs d'enceinte réappareillés et le grand portail coulissant protègent la cour d'entrée nord.



>41





> LAURÉAT

>42



› BÂTIMENT DE SANTÉ ET D'HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉ

› PÔLE DE SANTÉ



“MODESTE, À TAILLE HUMAINE,
BIEN INSÉRÉ DANS SON
ENVIRONNEMENT.
REDYNAMISE LE CENTRE BOURG.
UTILISATION DU BOIS PERTINENTE.”

LE JURY

›43



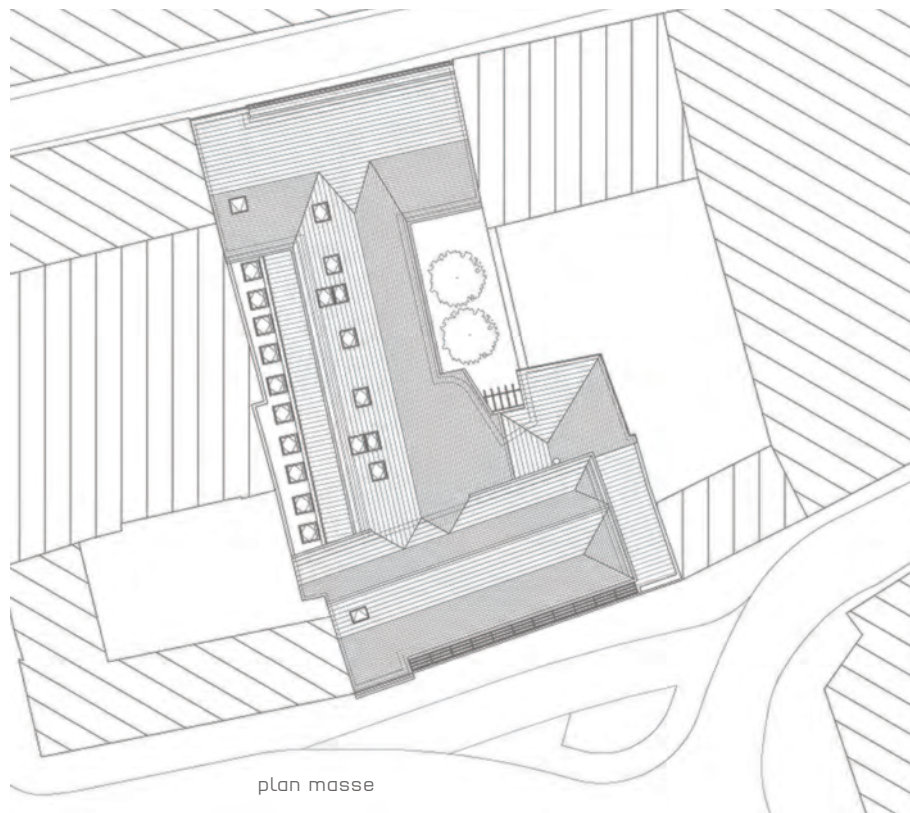
>44

La création d'un pôle santé s'inscrit dans la réflexion de revitalisation du centre-ville de L'Aigle engagée par la Communauté de communes du Pays de L'Aigle et de la Marche. Au cœur du centre historique de L'Aigle, le projet de pôle de santé ambulatoire remplace une friche commerciale. La proximité du château classé monument historique imposait des contraintes fortes, d'autant plus que le terrain en pente est enserré par des constructions traditionnelles des 18^e et 19^e siècles.

Un lieu de travail fonctionnel

Pour répondre aux objectifs fonctionnels du programme, le pôle de santé devait notamment être en mesure de rassembler douze médecins libéraux disposant chacun d'un cabinet et d'un secrétariat général et de deux cabinets regroupant huit infirmiers. Trois autres cabinets ont été créés pour assurer les consultations d'une douzaine de spécialistes.

Le bâtiment dispose également d'un studio pour loger un externe et d'une salle de réunion avec vidéo confé-



plan masse

rence pour former tous les médecins de la région de L'Aigle.

En outre, le projet prévoyait un niveau supplémentaire destiné à la création de logements pour répondre au droit à construire autorisé par le règlement d'urbanisme de la ville et rentabiliser le foncier et la construction.

Un éclairage naturel

Le mode de construction tient compte des exigences énergétiques "Bâtiment basse consommation" du maître d'ouvrage, et vise le référencement "Haute qualité environnementale", en particulier grâce à l'éclairage naturel des locaux, circulations comprises. Le

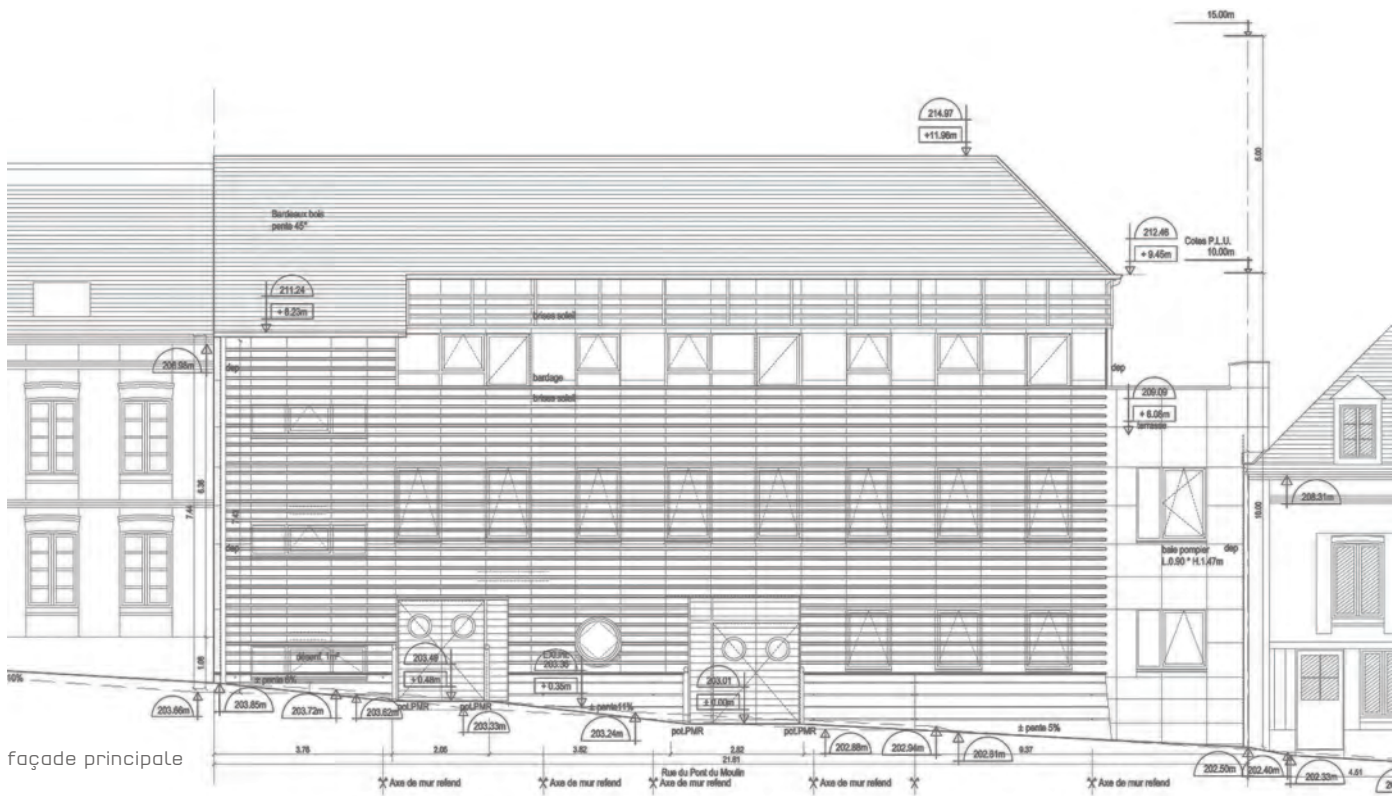
opération	Pôle de Santé
lieu	L'AIGLE (61)
maîtrise d'ouvrage	CDC des Pays de L'Aigle et de la Marche
maîtrise d'œuvre	Hubert Masson
surface	1836 m ²
coût des travaux	2 614 050 € ttc



bâtiment avant restructuration



>45



façade principale



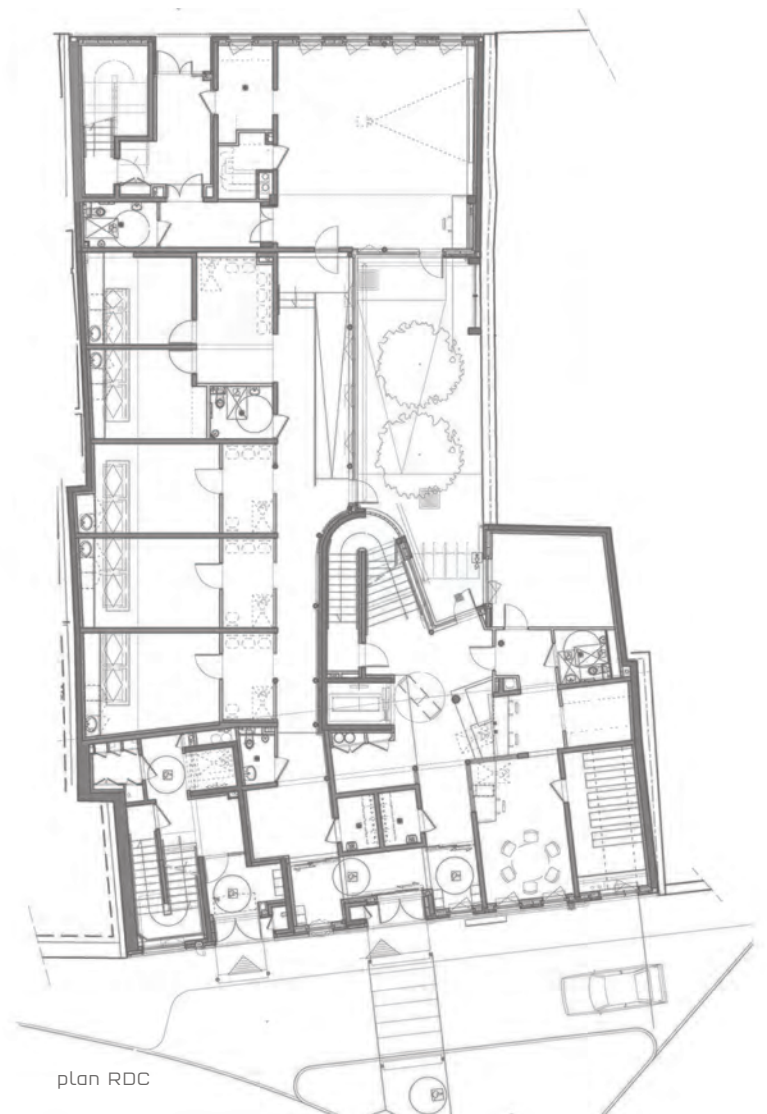
>46

patio et la coursive du deuxième étage permettent d'éclairer naturellement les circulations et les salles d'attentes.

L'intégration au site

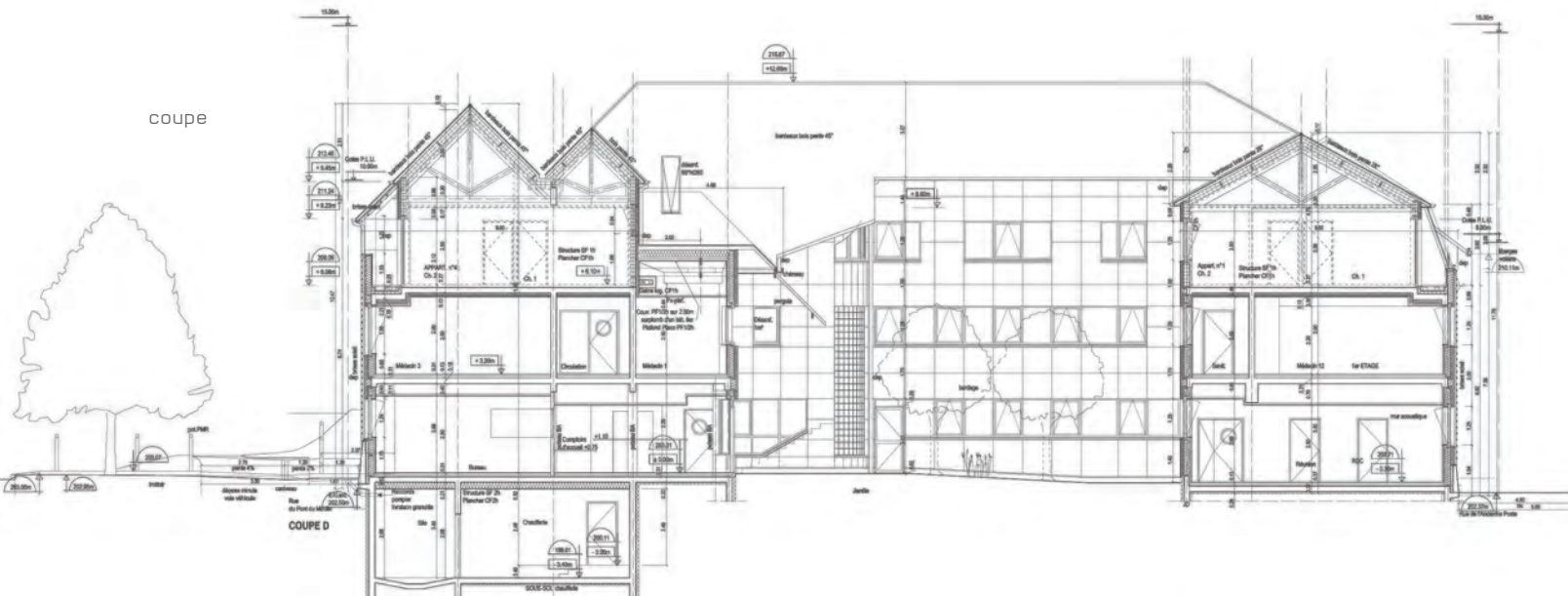
L'intégration du bâtiment au centre ancien est obtenue grâce à une volumétrie similaire à celle des immeubles riverains (R+1+combles).

La colorimétrie générale tient compte des couleurs des briques et des tuiles



plan RDC

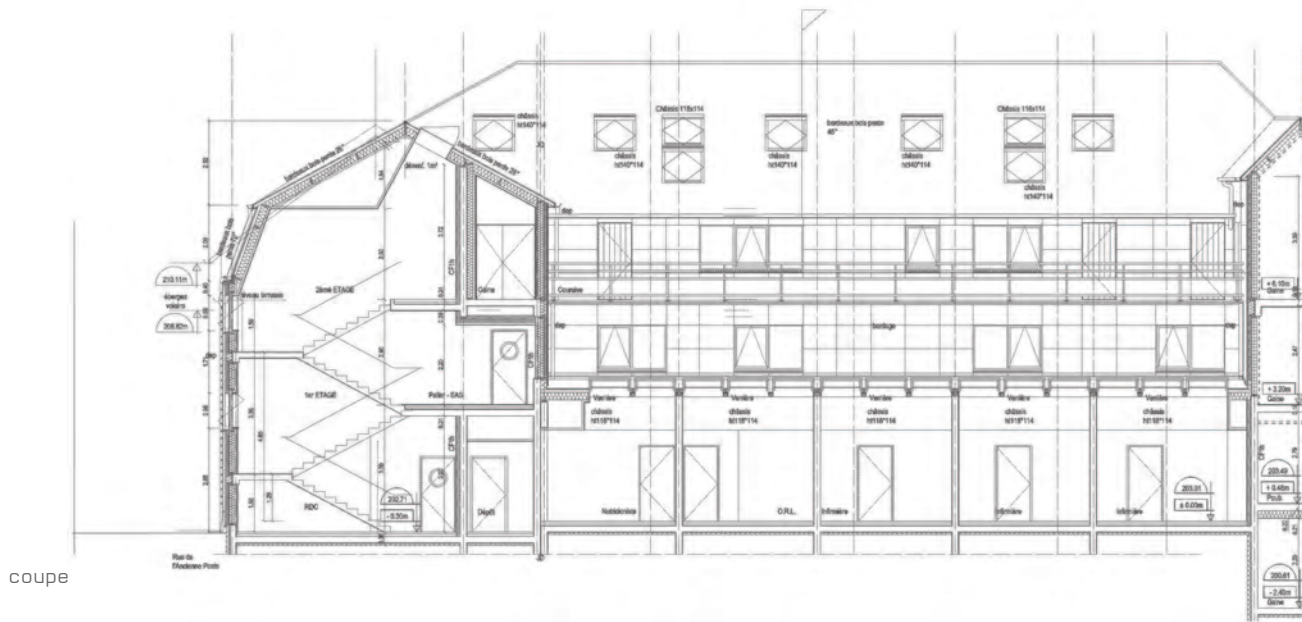
coupe



de l'architecture traditionnelle. La résille en bois posée devant la façade bardée de panneaux en stratifié massif, masque le changement de rythme des percements des façades et les différences de niveaux. Le choix du bois pour la réalisation des caissons des façades est une réponse aux normes "basse consommation", ce matériau garantissant l'isolation des parois extérieures. Enfin, le socle chanfreiné en béton rainuré est un clin d'œil à l'architecture classique.

"Chacun [élus, professionnels de la santé] y a apporté sa contribution avec le souci de l'intérêt général. À l'exemple même du choix de l'implantation de ce projet. Ce choix s'est d'ailleurs révélé aussi audacieux que difficile. Audacieux parce qu'il rompt avec la tendance lourde constatée partout dans l'hexagone, à savoir de créer des projets structurants de ce type en périphérie des villes. Les professionnels de santé et la Communauté de

communes ont partagé cette même volonté d'occuper le cœur de la cité et d'y assurer une activité de proximité essentielle pour son développement. Difficile parce que le projet s'inscrit justement dans un cadre protégé avec des contraintes bien plus importantes que n'importe où ailleurs." François Carbonell, vice président de la CDC en charge des Affaires sociales



coupe





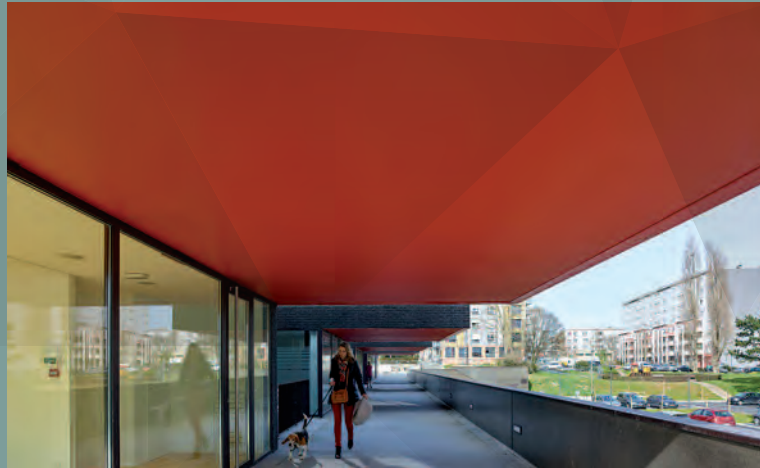
> LAURÉAT

>48



>BÂTIMENT D'ACTIVITÉS

>VILLAGE
ARTISANAL
ET PÔLE
MÉDICAL



“INTÉRESSANT DANS SON ÉCRITURE.
INTELLIGENCE DU RAPPORT À L'ES-
PACE PUBLIC.
TRAVAIL SUR L'INSERTION DANS LE
SITE EXTRÊMEMENT FIN.
BEL EXEMPLE D'INTÉGRATION, UNE
FORME DE POLITESSE PAR RAPPORT
AU SITE.”

LE JURY



Le village d'activités est un bâtiment qui règle de façon très pertinente les différents rapports d'échelle qui existent sur le site. Le gabarit du bâtiment proposé vient à la fois s'inscrire dans le sol, prolonger les espaces verts et rayonner sur l'ensemble du site avec un attique dont les masses soulevées et la répartition donnent une chance au bâtiment d'exister face aux constructions avoisinantes.

Deux éléments composent ce projet: la partie atelier logement qui dialogue avec la place basse et la tour du pôle médical, qui vient arrêter le rythme des quatre volumes soulevés et qui se retourne sur la place des Fauteuils pour s'articuler, autour de cette place haute.

Les ateliers bénéficient d'un espace traversant depuis la place basse vers le R+1 à l'arrière du bâtiment (façade ouest) grâce à un shed longitudinal qui apporte de la lumière à la partie arrière de l'atelier. La façade peut s'ouvrir sur trois mètres avec un système accordéon qui permet de livrer des éléments de grande dimension, mais aussi de fabriquer facilement un showroom si nécessaire.

Les bureaux bénéficient à la fois d'une vitrine côté rue piétonne surélevée et d'une façade vitrée côté sud en relation avec des terrasses privées. Ces angles vitrés permettent de relever la masse de l'attique et de donner une grande dimension au projet.

opération	Village artisanal et pôle médical
lieu	HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)
maîtrise d'ouvrage	Ville d'Hérouville-Saint-Clair - SHEMA MO délégué
maîtrise d'œuvre	Atelier Nord Sud
surface	1924 m ²
coût des travaux	2 800 000 € ttc

>50

plan masse





Les logements privilégient l'orientation à l'est pour les chambres et à l'ouest, en continuité de la terrasse, pour la partie séjour.

Le parti pris pour le pôle médical est une progression du public au privé. Le traitement de façade côté place, avec le rythme de brises soleil toute hau-

teur, propose à la fois une vraie transparence depuis la place sur le hall, mais garde malgré tout l'intimité nécessaire à la zone d'attente.

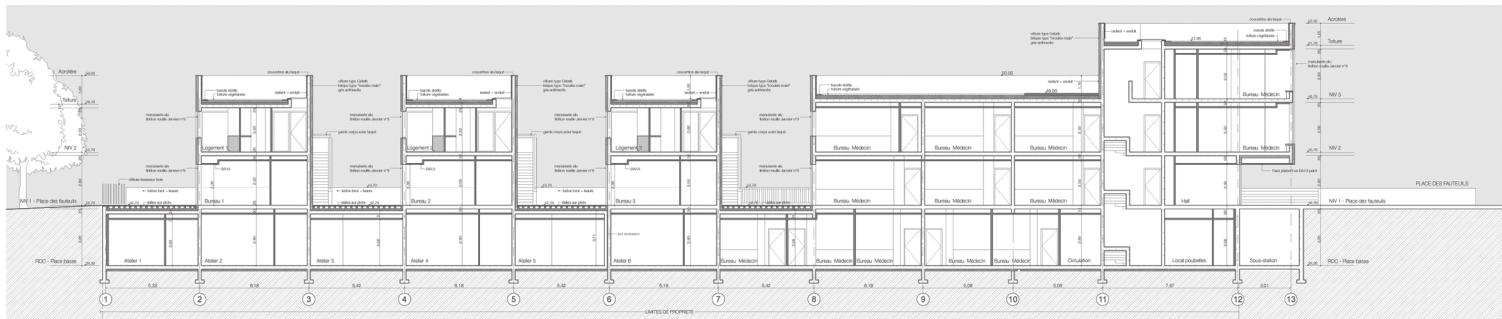
Le bâtiment a été traité avec une teinte foncée, afin que celui-ci vienne s'inscrire dans la coulée verte et se distingue du bâti avoisinant. Le choix

s'est porté sur une brique moulée main, de couleur gris taupe avec des joints noirs. Cette brique procure une dimension domestique au bâtiment, tout en relevant les masses à l'échelle urbaine.





façade est



coupe longitudinale

>52

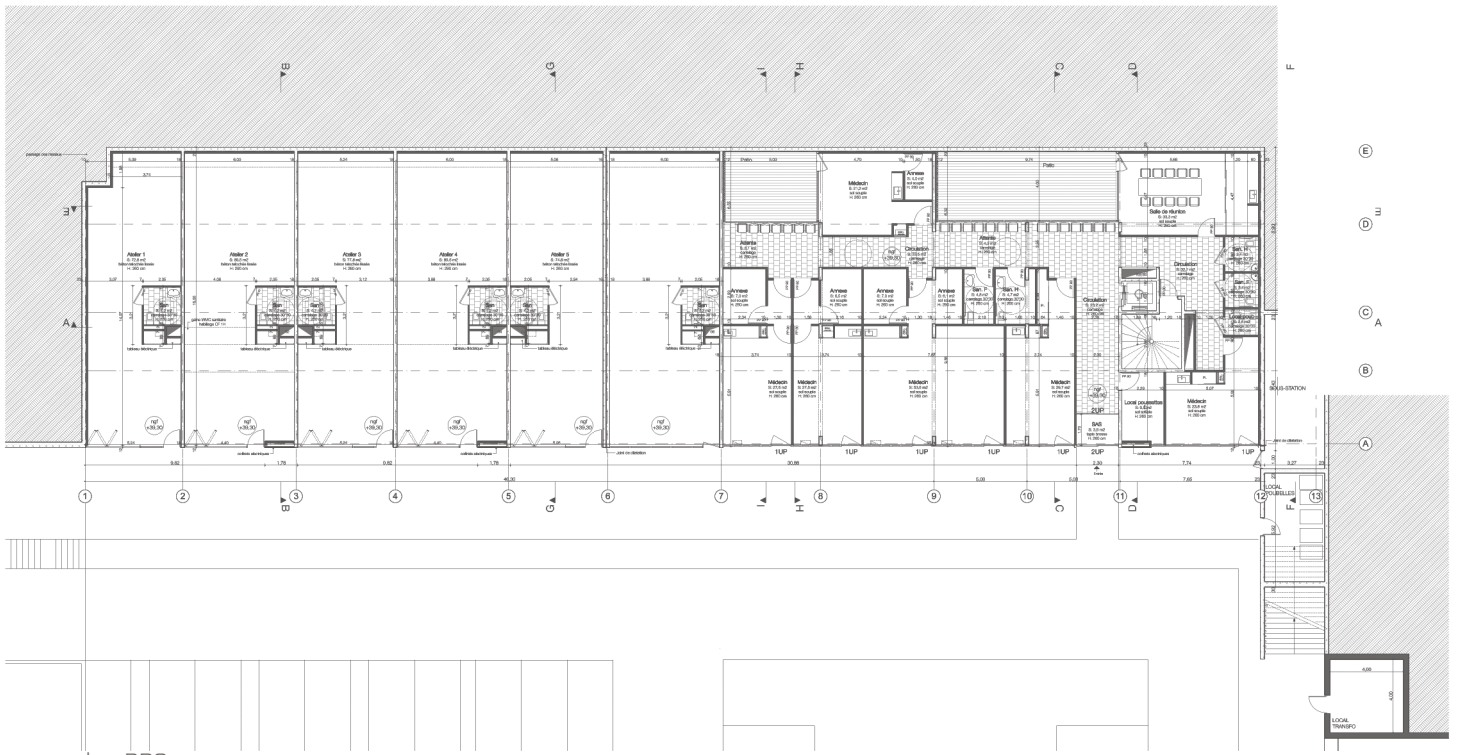


photo: Stéphane Chalmeau


L'ensemble des toitures végétalisées est exempt de tout élément technique, afin d'offrir aux habitants des bâtiments avoisinants une cinquième façade agréable. Afin d'obtenir des performances optimales sur la diminution des coûts énergétiques, l'utilisation d'une isolation renforcée par l'extérieur et l'em-

ploi de vitrages performants ont été privilégiés. La place basse reçoit une végétation fournie allant des parkings traités jusqu'aux plantations d'arbres de haute tige. La partie végétale occupée par l'aire des jeux est aujourd'hui entourée d'un espace vert de qualité.





plan RDC

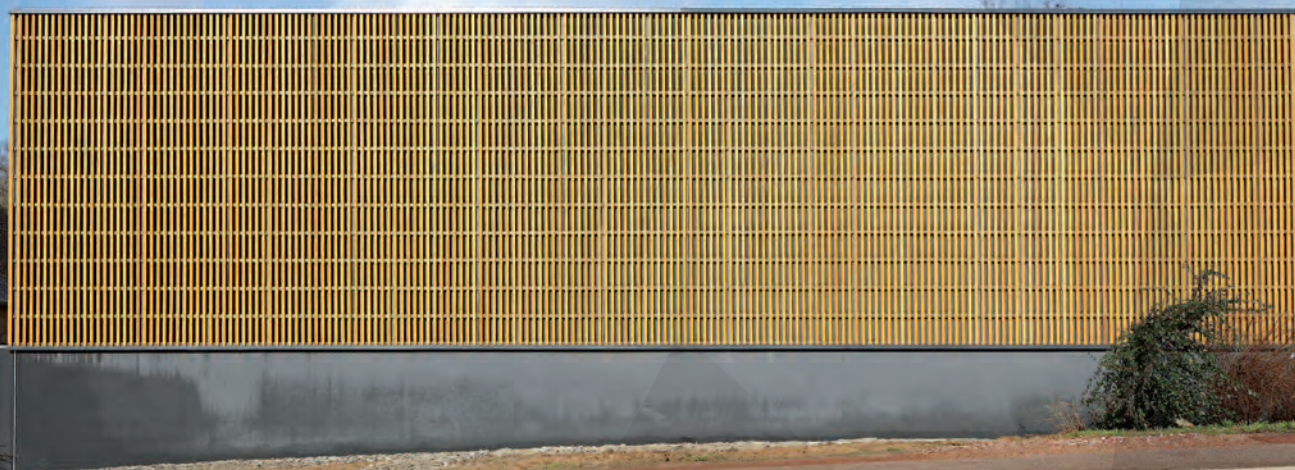


CENTRE DE CONSERVATION
ET D'ÉTUDE DES COLLECTIONS
ARCHEOLOGIQUES DE L'ORNE

>54

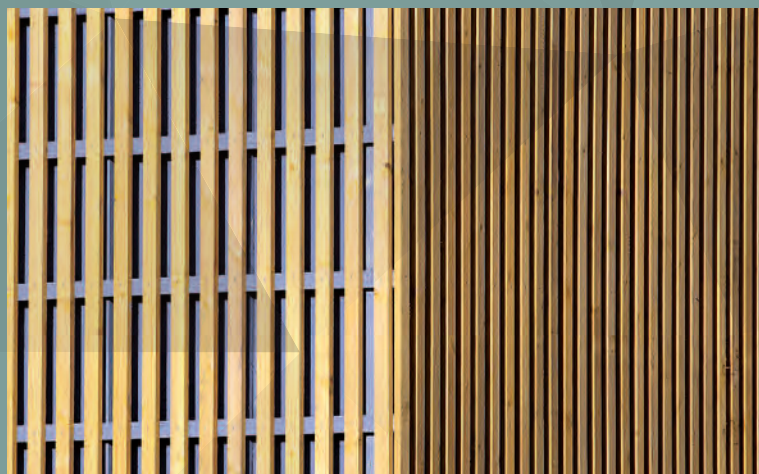
> MENTION SPÉCIALE

photos: Patrick H. Müller



>BÂTIMENT D'ACTIVITÉS

>CENTRE DE
CONSERVATION
ET D'ÉTUDE
DES
COLLECTIONS
ARCHÉO-
LOGIQUES



“PETIT PROJET
AVEC UN PROGRAMME
CONTRAINANT ET UN BUDGET
RESTREINT.
L'ÉCRITURE SIMPLE ET MAÎTRISÉE.
REDIMENSIONNE L'AXE
PARIS/ALENÇON.
ÉLÉMENT FORT D'UN POINT DE
VUE URBAIN.”

LE JURY

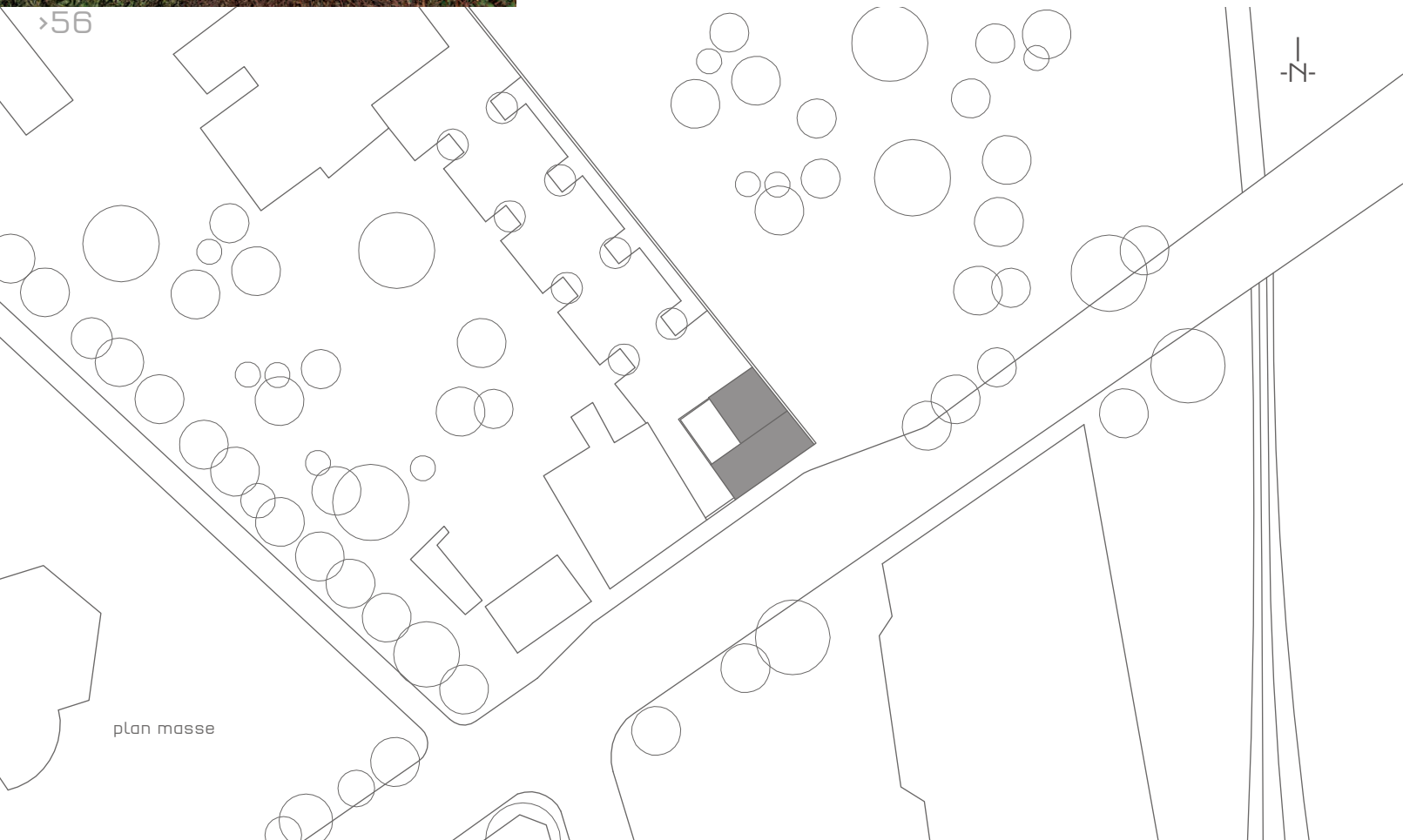


Le Conseil départemental de l'Orne a décidé d'installer sur le site des Archives départementales un centre qui a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine archéologique de l'Orne. Les nombreuses pièces archéologiques, témoins de l'histoire ornaise étaient éparpillées jusqu'à ce jour dans les dépôts archéologiques de la Manche, du Calvados ou dans différents musées. Ce bâtiment les réunit dans

un même lieu et dans des conditions appropriées.

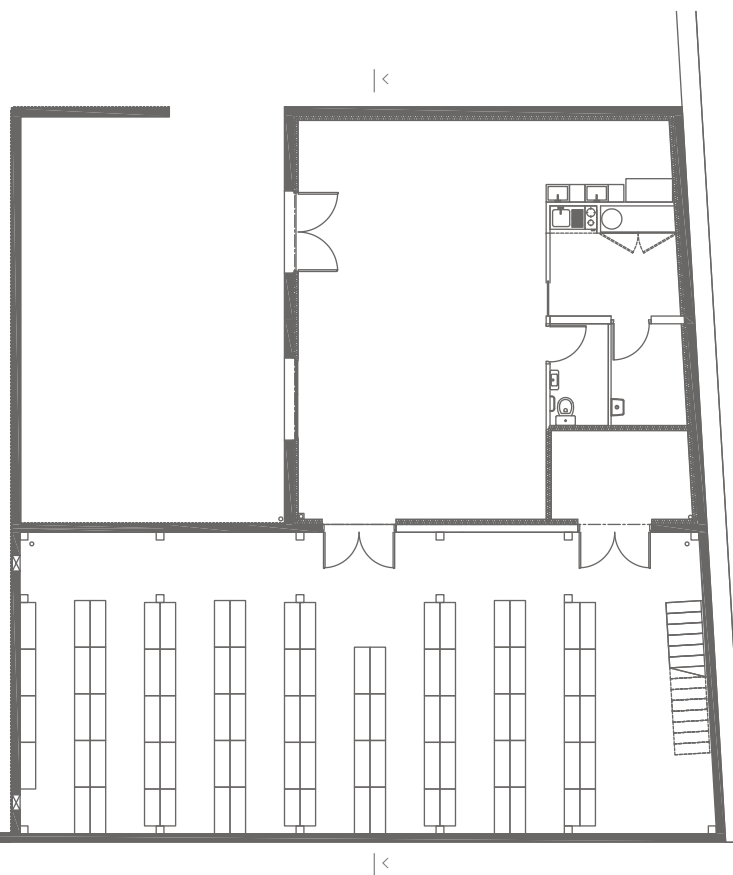
Dans un premier temps, le maître d'ouvrage souhaitait réhabiliter une longère attenante au logement de fonction du directeur des Archives départementales. Après diagnostic du bâti existant, la reprise structurelle de la charpente aurait constitué une part financière conséquente du budget. La réalisation d'un projet neuf a donc été retenue.

opération	Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques de l'Orne
lieu	ALENÇON (61)
maîtrise d'ouvrage	Conseil départemental de l'Orne
maîtrise d'œuvre	Jean-François Chavois
surface	370 m ²
coût des travaux	335 000 € ttc



plan masse

Le site des archives est encadré par deux axes de circulation marquant l'entrée dans la ville d'Alençon. La parcelle est très allongée et étroite. À l'ouest de la parcelle, le bâtiment des archives marque l'entrée sur le site. À l'est, la limite avec le second axe de circulation est marquée par un mur de clôture en granite. Le projet s'appuie sur cette limite est.



plan RDC



photos: Patrick H. Müller



photos: Patrick H. Müller

>58

Ainsi, les deux extrémités du site sont bornées par des bâtiments phares: les archives généreusement vitrées, et le dépôt archéologique, au contraire, opaque.

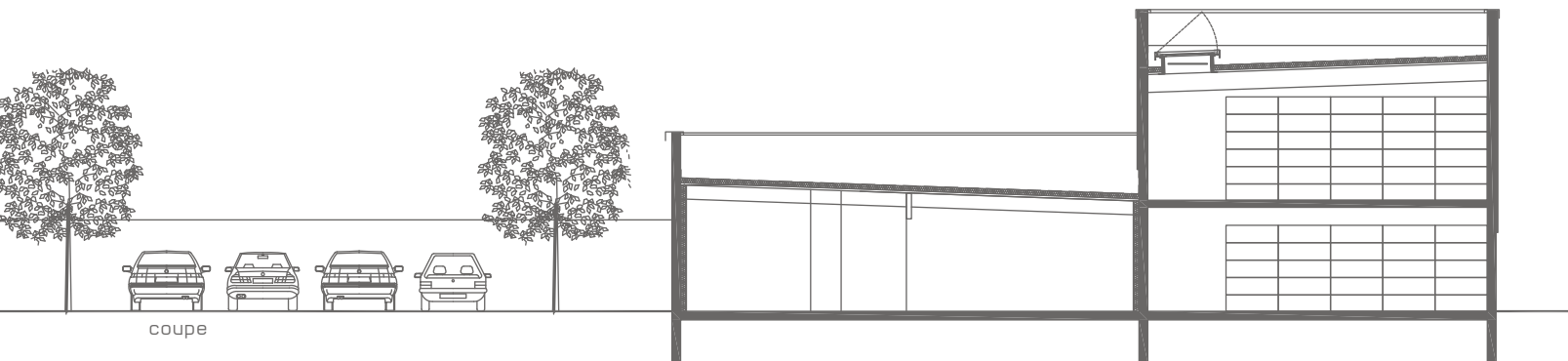
La parcelle est en contrebas de l'axe de circulation, l'avenue de Quackenbrück. De ce fait, le Centre de conservation a été posé sur le mur de clôture revêtu d'un enduit noir, comme un promontoire identifiant l'angle du site des Archives départementales.

Par ailleurs, le projet devait être autonome et fermé au public, tout en s'inscrivant sur une parcelle commune avec les Archives départementales. Il paraissait donc nécessaire de dessiner un bâtiment compact et fermé dans un lieu clos tel un cloître.

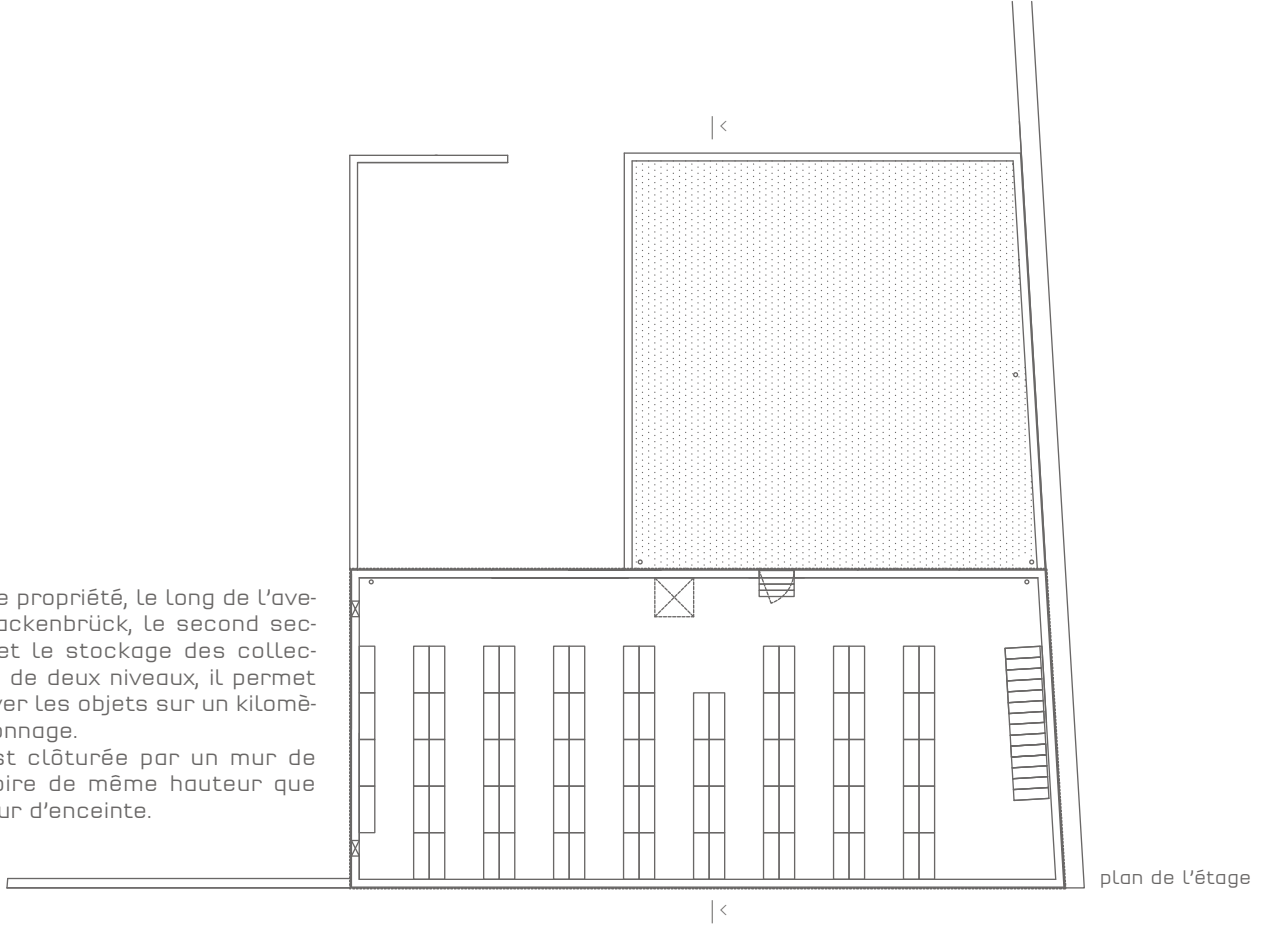
Le plan masse, sur une base carrée, est constitué de trois éléments: une cour, une zone de réception au rez-de-

chaussée et une zone de stockage (rez-de-chaussée, un étage).

Le projet est composé de deux volumes de hauteurs différentes. Le premier espace est consacré à la réception des pièces archéologiques et à leur nettoyage. De plain-pied, il est en accès direct depuis une cour de service.



En limite de propriété, le long de l'avenue de Quackenbrück, le second secteur permet le stockage des collections. Doté de deux niveaux, il permet de conserver les objets sur un kilomètre de rayonnage.
La cour est clôturée par un mur de couleur noire de même hauteur que celle du mur d'enceinte.





>60

> MENTION SPÉCIALE



photos: Daniel Rousselot

>BÂTIMENT D'ACTIVITÉS

>USINE OTC
DES
LABORATOIRES
GILBERT



“BÂTIMENT INDUSTRIEL DE QUALITÉ.
SIGNAL INTÉRESSANT POUR QUE
LE MONDE INDUSTRIEL PENSE À
FAIRE DE L'ARCHITECTURE.”

LE JURY

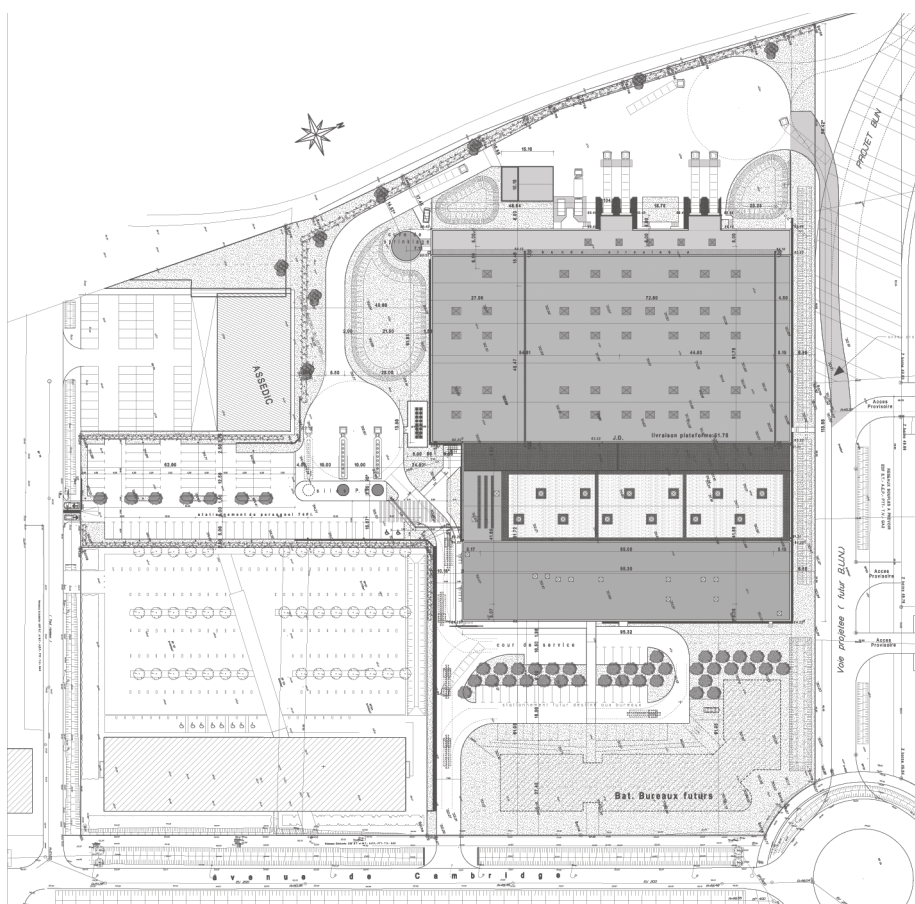
>61



>62

Spécialiste national des solutés pharmaceutiques, les laboratoires Gilbert, par le biais de la SHEMA, ont confié à DHD Billard-Durand la construction d'un bâtiment de production et de stockage évolutif. L'enjeu essentiel est de permettre aux Laboratoires Gilbert d'atteindre un objectif de 700 millions de doses produites par an.

Le projet est implanté sur un terrain de trois hectares, au nord-ouest du CITIS (zone d'activité et de logements). Trois entrées bien distinctes desservent le site : l'accès principal bureaux et production, l'accès personnel et l'accès livraison et expédition.



plan masse

opération	Usine OTC des laboratoires Gilbert
lieu	HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)
maîtrise d'ouvrage	SHEMA
maîtrise d'œuvre	Billard Durand & Associés Architectes
surface	11941m ²
coût des travaux	17 501 709 € ttc



photos : Daniel Rousselot



façades

USINE facade Nord - le long du futur B.U.N.



L'environnement proche, côté est et sud, est constitué de bureaux d'activités et de logements, de gabarits variant entre 5 et 13 mètres environ. Toutes ces volumétries sont simples, coiffées de toitures métalliques à faibles pentes ou de toitures terrasses. Une des difficultés majeures du projet architectural a été de s'intégrer au site tout en gérant les rapports d'échelle entre ces différentes entités. Le bâtiment s'organise en trois volumes spécifiques:

- le premier reçoit l'accueil général

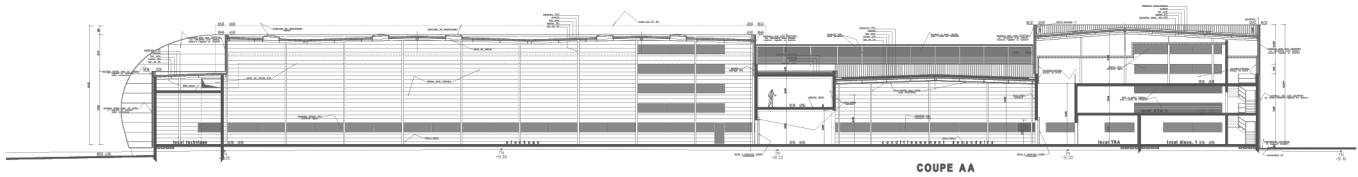
dans un hall vitrine de l'usine, la fabrication stérile des produits et tous les locaux techniques,

- le deuxième reçoit les chaînes de conditionnement,
- le troisième volume, le plus grand, intéresse le stockage et les quais de réception et d'expédition, accueillant plus de 5000 palettes sur 13 mètres de hauteur.

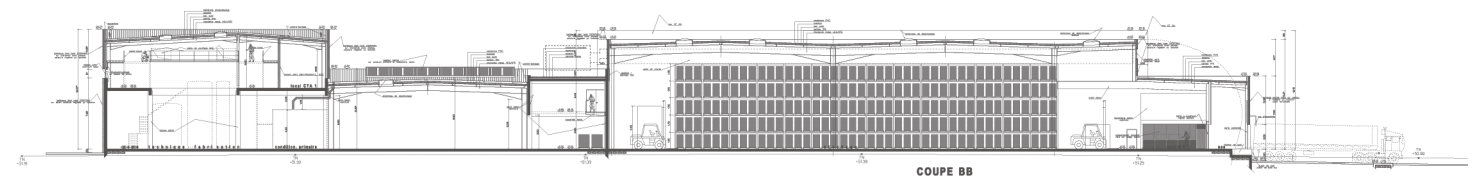
Le dessin des façades est volontairement très simple, avec peu de percements et de grandes parois lisses traitées en bardage ou en béton. Il s'intègre

parfaitement à son environnement et répond aux objectifs de la manière la plus cohérente possible. Le milieu industriel est en perpétuel mouvement et ce bâtiment est pensé à son image: comme un outil totalement évolutif, tant sur le plan fonctionnel et technique que structurel. Il a été conçu de façon à permettre l'implantation d'un futur immeuble avenue de Cambridge, ainsi qu'une extension de la zone de stockage côté sud.

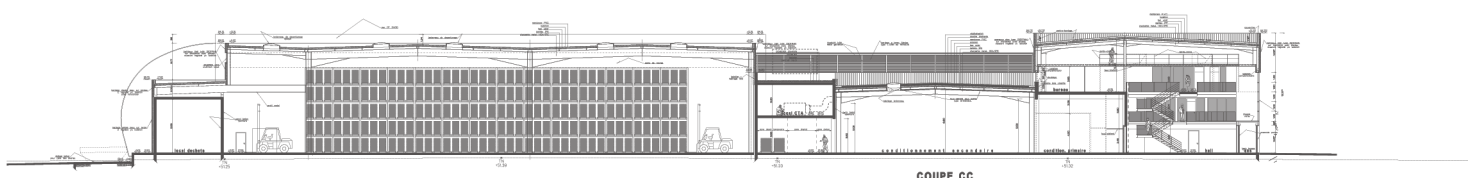




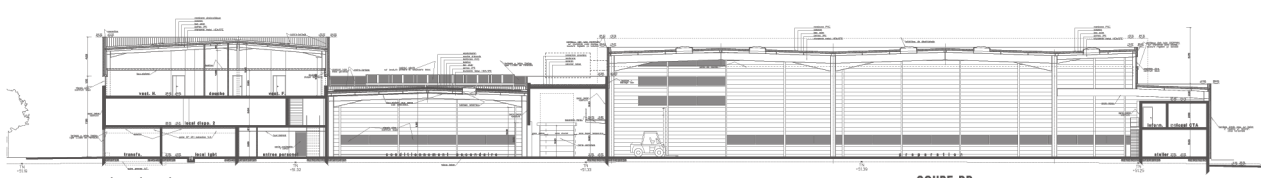
COUPE AA



COUPE BB



COUPE CC



COUPE DD

coupes principales



>66

> MENTION SPÉCIALE



› BÂTIMENT ADMINISTRATIF ET DE SERVICES PUBLICS

› PÔLE DES
SERVICES DE
LA MAÎTRISE
D'ŒUVRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
URBAIN ET
SOCIAL



“MODESTE ET COHÉRENT AVEC L'ENDROIT OÙ IL SE TROUVE. BÂTIMENT INVESTI PAR LES HABITANTS, CLAIR ET ATTRACTIF POUR LES USAGERS, C'EST UN VRAI REPÈRE DANS LA VILLE.”

LE JURY

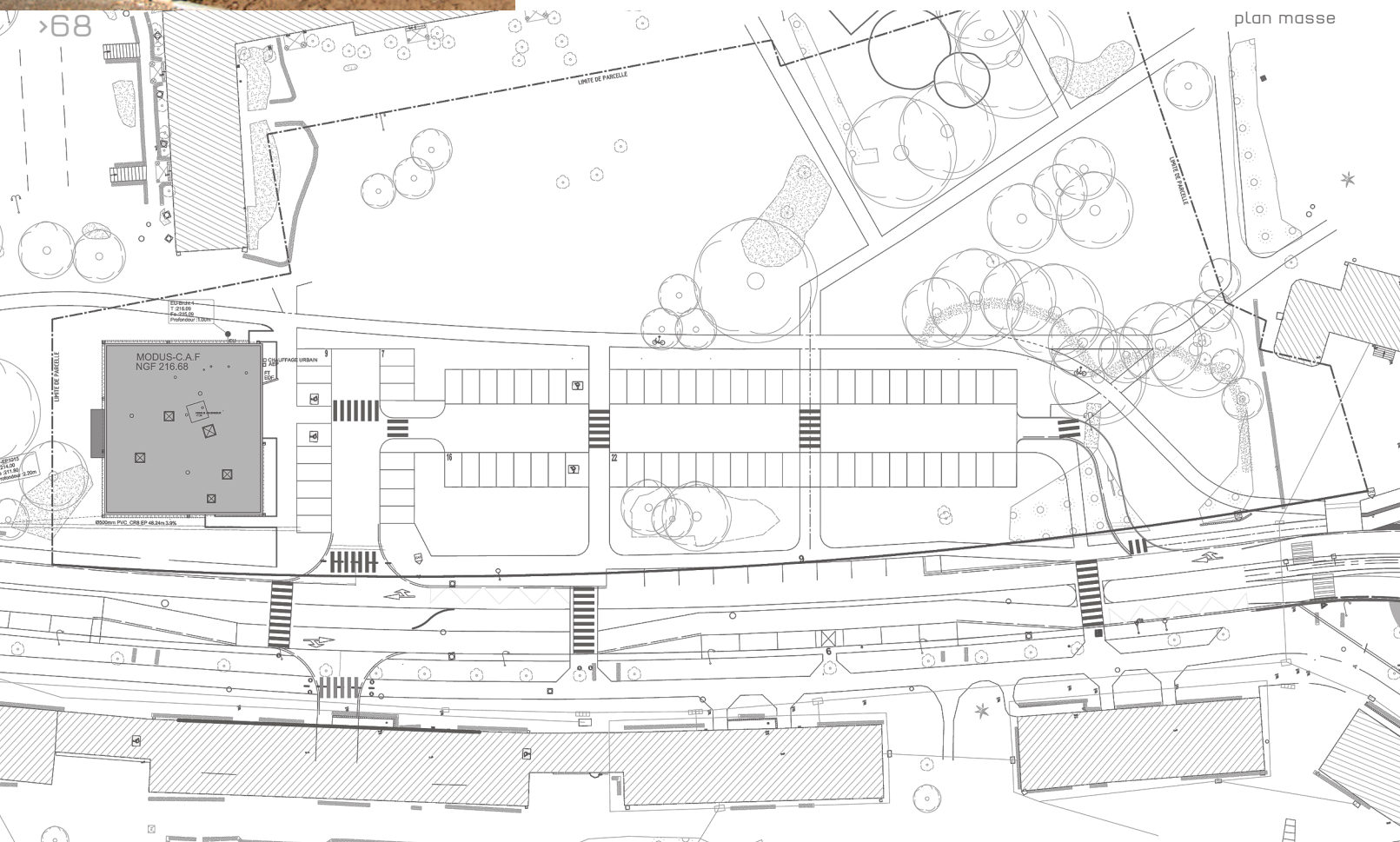


La réalisation du Pôle des services s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine du Quartier Saint Sauveur à Flers. Ce pôle accueille les bureaux de la Maîtrise d'œuvre du développement urbain et social (MODUS) et les locaux de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Les bureaux se répartissent sur deux niveaux, soit environ 1000 m². Le projet comprend également les aménagements intérieurs et le mobilier.

Une entrée directe sur la ville

L'entrée principale fait face au parking aménagé par la ville. La continuité des trottoirs et des passages protégés dirige les piétons directement vers l'entrée depuis la voie publique. Les frontières de la parcelle sont effacées en continuité avec les espaces publics.

opération	Pôle des services de la maîtrise d'œuvre et du développement urbain et social
lieu	FLERS (61)
maîtrise d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Pays de Flers
maîtrise d'œuvre	Gil Dauchez - Pointe carrée, architectes
surface	997 m ²
coût des travaux	1354 741€ ttc





>69

La façade est s'ouvre largement sur l'extérieur pour marquer l'entrée du bâtiment. Comme une brèche, elle laisse découvrir la structure intérieure de l'ouvrage, et le regard se prolonge au-delà de la façade ouest pour accrocher la petite futaie existante sur laquelle vient prendre appui l'architecture épurée du projet.

Des façades animées

Le bâtiment s'habille de motifs empruntés aux cultures du monde. Les baies, traitées comme des failles lumineuses, apportent des touches colorées et éclairent ce revêtement en panneaux de stratifié sombre. Afin de conserver l'aspect monolithique de l'ouvrage les baies sont posées au nu

de la peau extérieure. Une impression de liberté se dégage des façades grâce à la diversité des formes, des volumes et des dimensions des ouvertures qui viennent jouer avec le calepinage des panneaux noirs.





>70



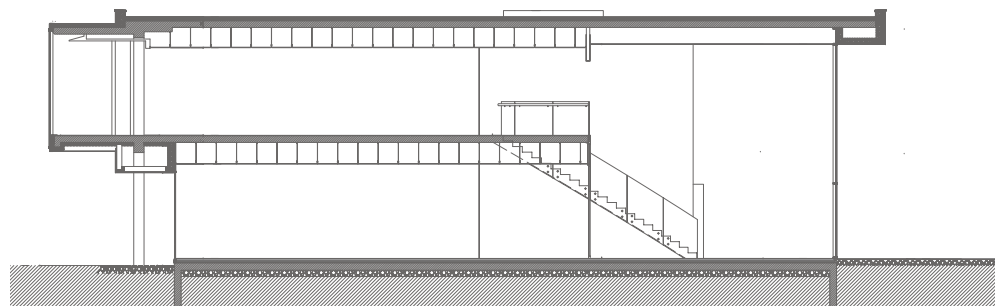
plan RDC

Une réflexion sur les aménagements intérieurs

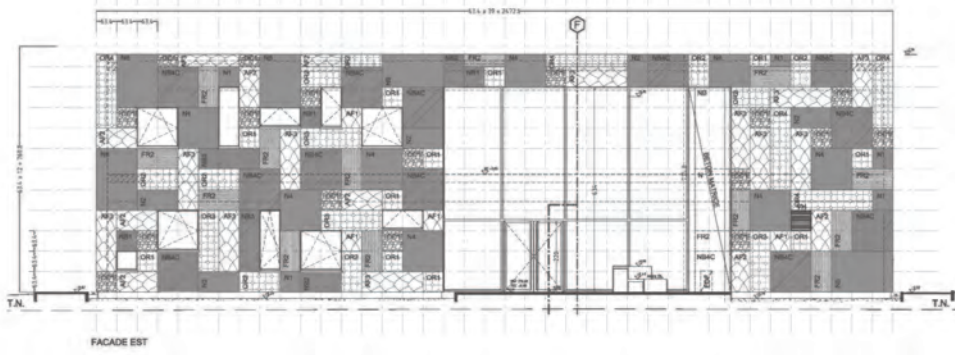
Le programme devait distinguer deux activités: les services de la CAF au rez-de-chaussée recevant du public et les services de la MODUS à l'étage. Le hall d'entrée très accueillant offre une bonne visibilité des espaces, il est doté d'un escalier monumental aux détails soignés.

Le concept de bureaux ouverts et fermés caractérise les espaces de travail au premier étage. Dans un "open space", chacun peut donc trouver un endroit privatif de travail, à l'abri du bruit, dans des petits kiosques. Ces cellules élémentaires de travail d'environ 2m² parsèment un espace partagé, sur lequel elles sont largement ouvertes.

Les interstices sont utilisés comme lieu de rencontre libres équipés de tables de travail ou comme petites salles de réunion ou de détente (cafétéria). Les espaces s'interpénètrent doucement par des jeux de courbes, de couleurs et de transparences.

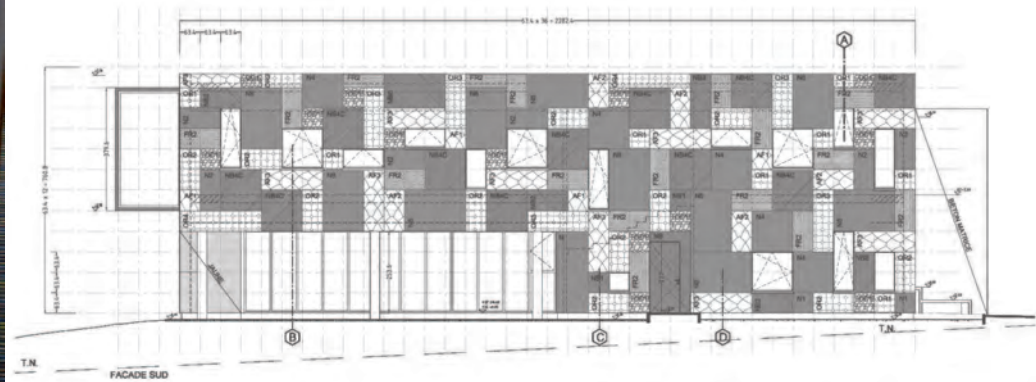


coupe



façades

>71





> LAURÉAT

>72



photos: Patrick H. Müller

› BÂTIMENT DÉDIÉ À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT

› GROUPE
SCOLAIRE
DU POINT
DU JOUR



“BELLE FORME. EXTRÊMEMENT BIEN DESSINÉ. GROS TRAVAIL SUR LE RAPPORT ENTRE L'ÉCOLE ET L'ESPACE PUBLIC. JEU DE TRANSPARENCES. VRAI REGARD SUR L'EXTÉRIEUR.”

LE JURY



Une école réhabilitée dans un quartier en mutation

Menée par la Ville et la Communauté urbaine d'Alençon, la démarche globale de requalification du quartier de Courteille, à Alençon, vise à améliorer le cadre de vie des habitants et redonner une dynamique au quartier. La réhabilitation de l'école du Point du jour s'inscrit dans cette démarche.

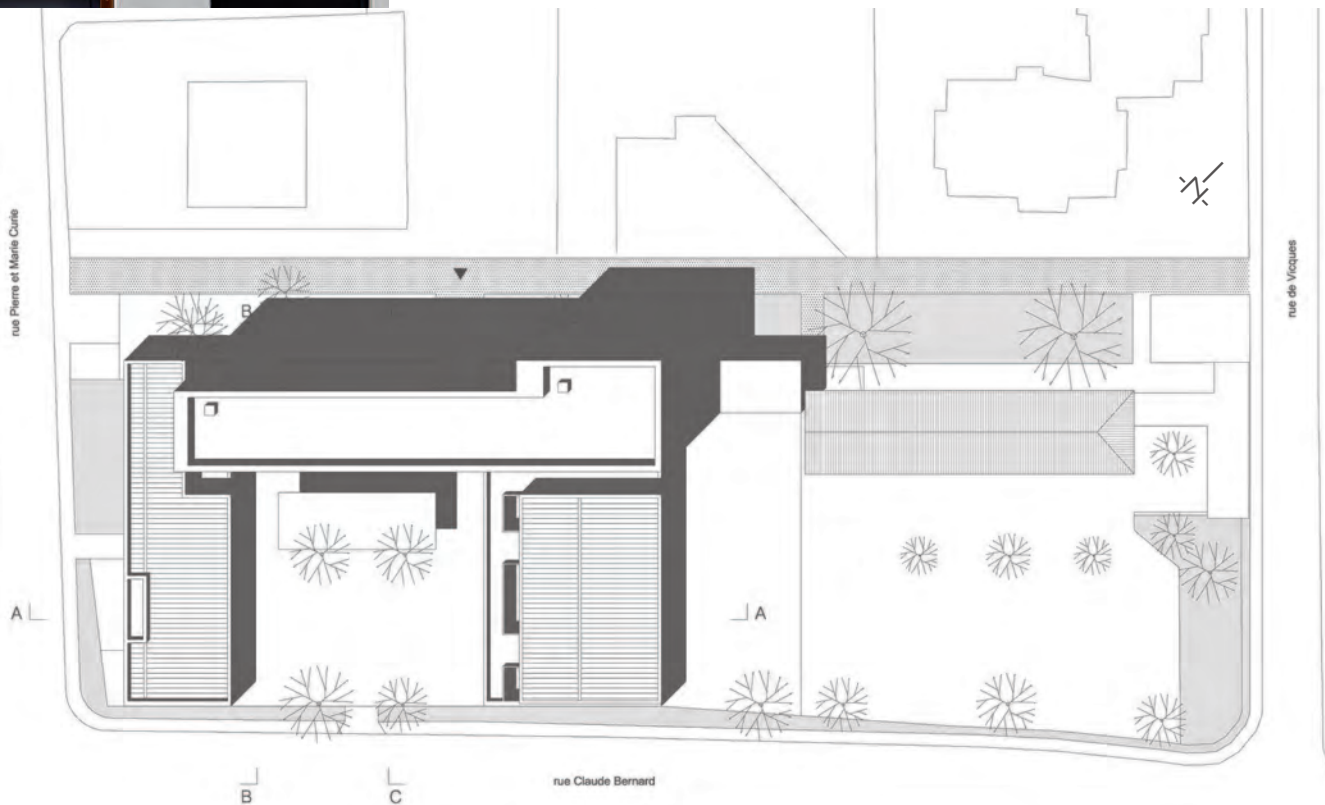
L'école se situe dans un quartier des années 1960 au bâti très hétérogène, constitué principalement de bâtiments de logements et d'équipements

scolaires de la maternelle au collège. La plupart de ces bâtiments ont été conservés dans leur état initial et sont ainsi représentatifs de la qualité architecturale de cette période.

Toutefois par ses dimensions, 110m de long sur 10m de large, l'école du Point du jour était plus identifiable à une "barre" de logements qu'à un équipement public de quartier. Cet imposant bâtiment panoramique de quatre étages présentait un volume disproportionné au regard de la taille moyenne d'un écolier.

opération	École du Point du Jour
lieu	ALENÇON (61)
maîtrise d'ouvrage	Ville d'Alençon
maîtrise d'œuvre	Atelier d'architecture Philippe Challes
surface	4 742 m ²
coût des travaux	4 903 600 € ttc

>74



plan masse



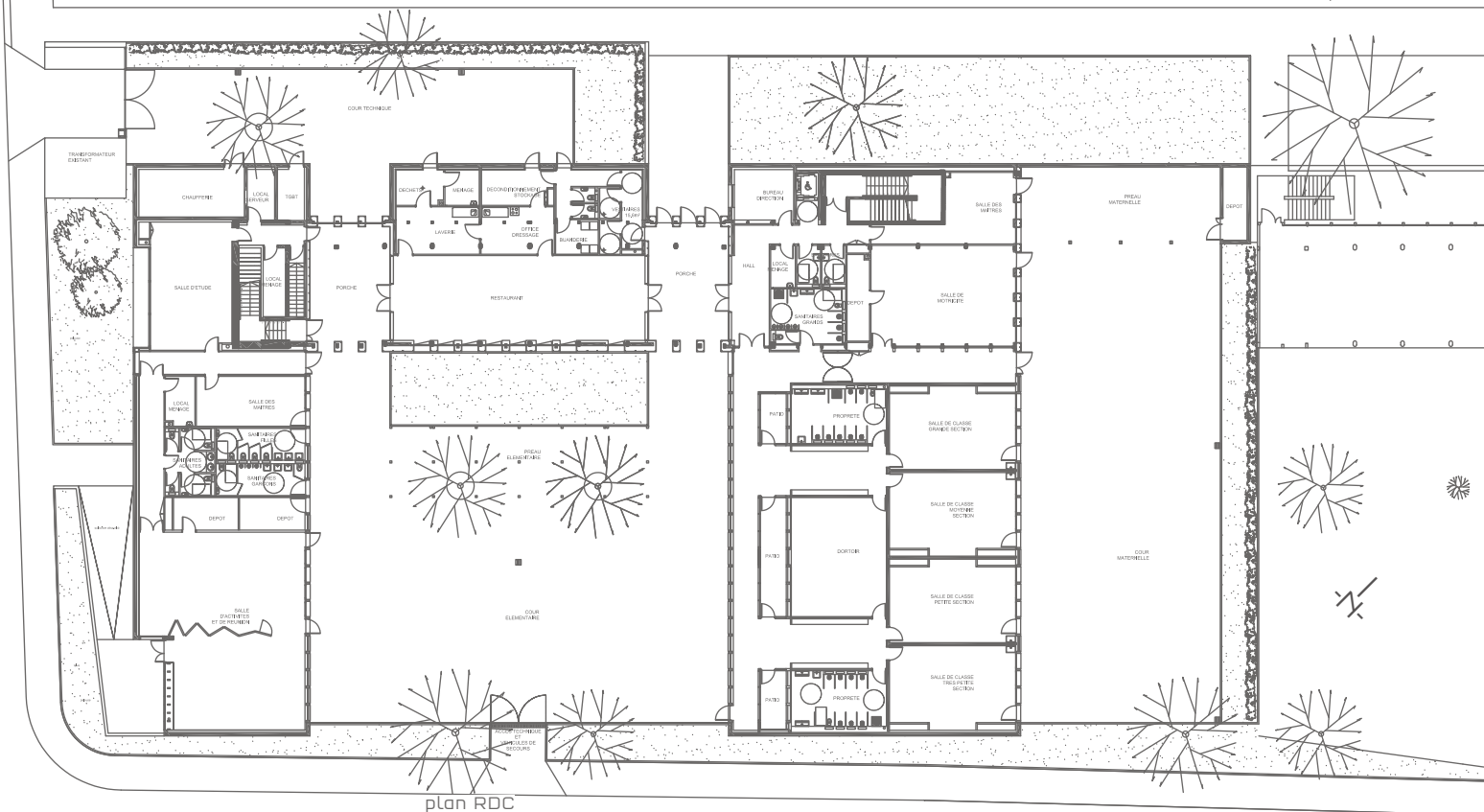
coupe façade AA



>75

façade sud





plan RDC

>76

Un parti architectural radical

Le parti pris a donc été radical et sans concession : tailler dans la masse, scinder la barre en deux, raser un étage, percer généreusement la façade et redessiner l'ensemble grâce à 2 extensions, construites à angle droit du bâtiment principal, faisant ainsi émerger une cour protégée. Derrière leurs façades colorées, les extensions abritent une structure en

épicéa. Les panneaux de bois KLH, éléments structurels et structurants, façonnent le cloisonnement et plantent un décor brut et lumineux, essentiel et débarrassé du superflu.

Des préoccupations environnementales

Ces dernières années, la Ville d'Alençon a nourri une réflexion nouvelle sur le patrimoine bâti, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, et la ges-

tion économique des filières industrielles locales. La maîtrise des impacts sur l'environnement supposait donc une prise en compte de l'usage, de la gestion du bâtiment et de ses matériaux en amont du projet. Comme le précise l'Agenda 21 de la collectivité, l'utilisation du bois permet de mettre en lumière cette filière, source d'une économie locale. L'utilisation du bois pour ce projet s'est





donc naturellement imposée dès le commencement de la réflexion. De plus, l'architecture de l'école a été conçue selon les principes de base de l'architecture bioclimatique: volumes compacts, façades très ouvertes au Sud, bénéficiant d'apport solaire naturel, regroupement des fonctions de service avec des façades plus opaques au nord. ▶

"La volonté de l'architecte était d'inscrire l'école du Point du Jour dans le 21^e siècle et il a formidablement réussi son pari. Les locaux, qui réunissent sur un même site les écoles maternelle et élémentaire, sont novateurs sur le plan architectural et particulièrement fonctionnels."

Christine Thiphagne, maire-adjointe en charge de l'Éducation

"Modernes, chaleureux et très bien agencés, les locaux vont apporter un vrai confort aux élèves et à l'équipe enseignante. Les professeurs ont été surpris en particulier par la qualité acoustique des bâtiments. Les portes coupe-feu à l'intérieur et le double vitrage améliorent considérablement les problèmes de bruit."

Luis Meireles, directeur de l'école





>78

> MENTION SPÉCIALE



>BÂTIMENT DÉDIÉ À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT

>LE VILLAGE DES ENFANTS



"OBJET EXTRÊMEMENT LUDIQUE
ET BIEN VU.
SI ON AVAIT DEMANDÉ À
DES ENFANTS, ILS AURAIENT
CHOISI CELLE LÀ."

LE JURY



Concevoir un projet pour les enfants fait appel à une douce poésie qui doit jusqu'au bout rester prioritaire.

Le groupe scolaire est situé dans le cœur du bourg. Des aménagements urbains ont été réalisés avec bonheur avec la valorisation de zones humides aménagées en parc, aux portes du groupe scolaire.

Le programme comprenait la création en extension d'une section maternelle de deux classes, d'une salle de repos, de sanitaires, d'une cour de récréation

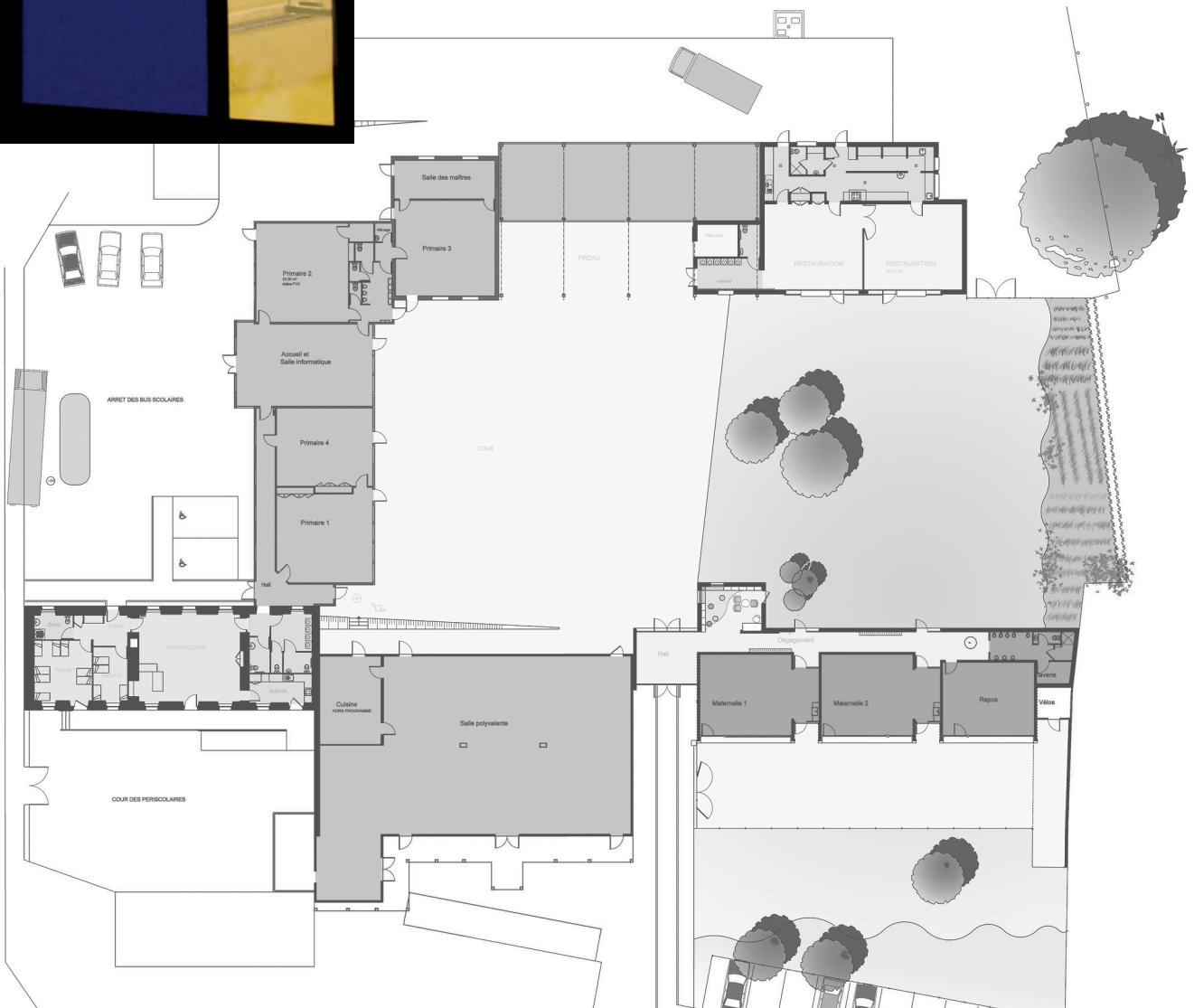
dédiée, auquel s'ajoutaient l'aménagement d'un espace périscolaire dans l'école initiale, et la construction d'une nouvelle salle de restauration pour 100 élèves avec cuisine de préparation.

Nous avons proposé de créer le village des enfants avec sa place (la cour centrale), le lieu de rassemblement (Le préau), ses espaces verts et même de petits potagers à gérer par les enfants. Tout ceci ouvert visuellement sur l'extérieur, sur leur environnement.

opération Construction d'une école maternelle en extension du groupe scolaire existant
 lieu HUDIMESNIL (50)
 maîtrise d'ouvrage Mairie d'Hudimesnil
 maîtrise d'œuvre Camélia Alex-Letenneur, architecte
 surface 254 m²
 coût des travaux 680 000 € ttc

>80

plan masse





L'accès principal de l'établissement se fait depuis le sud, dans le prolongement du parc.

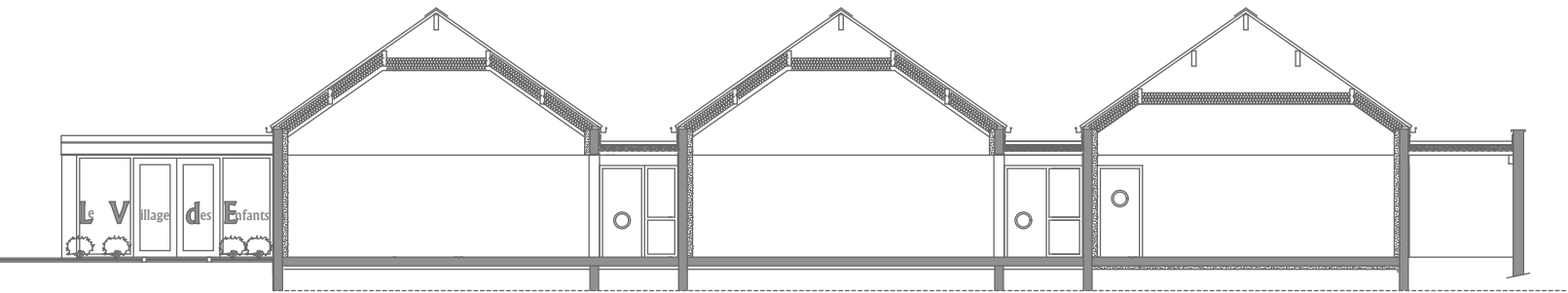
Le front vers le village est assuré par les volumes de l'école maternelle: les trois volumes correspondant aux classes maternelles recouvrent l'as-

pect de maisons aux volumes simples, colorés, identifiables, à l'échelle du bourg, avec un rythme. Le traitement en pignons crée une dynamique, une silhouette correspondant à l'image que se font les enfants d'une maison: trois cabanes de couleurs. Le calpi-

nage coloré s'inspire des cubistes, une sorte de triptyque à grande échelle.

Le projet est une "aimable" provocation, insufflant de la fantaisie dans le quotidien des plus jeunes et rappelant aux adultes leur âme d'enfant.





coupe

>82





>83



façade sud de nuit



façade sud



> MENTION SPÉCIALE



84

› BÂTIMENT DÉDIÉ À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT

› GROUPE
SCOLAIRE
EXTENSION DE
L'ÉCOLE
MATERNELLE



“EXTRÊME SOBRIÉTÉ.
TENUE EXCEPTIONNELLE.
GÉNÉROSITÉ DANS SON ÉCRITURE
ARCHITECTURALE.
RÉFLEXION SUR LA LUMIÈRE.”

LE JURY

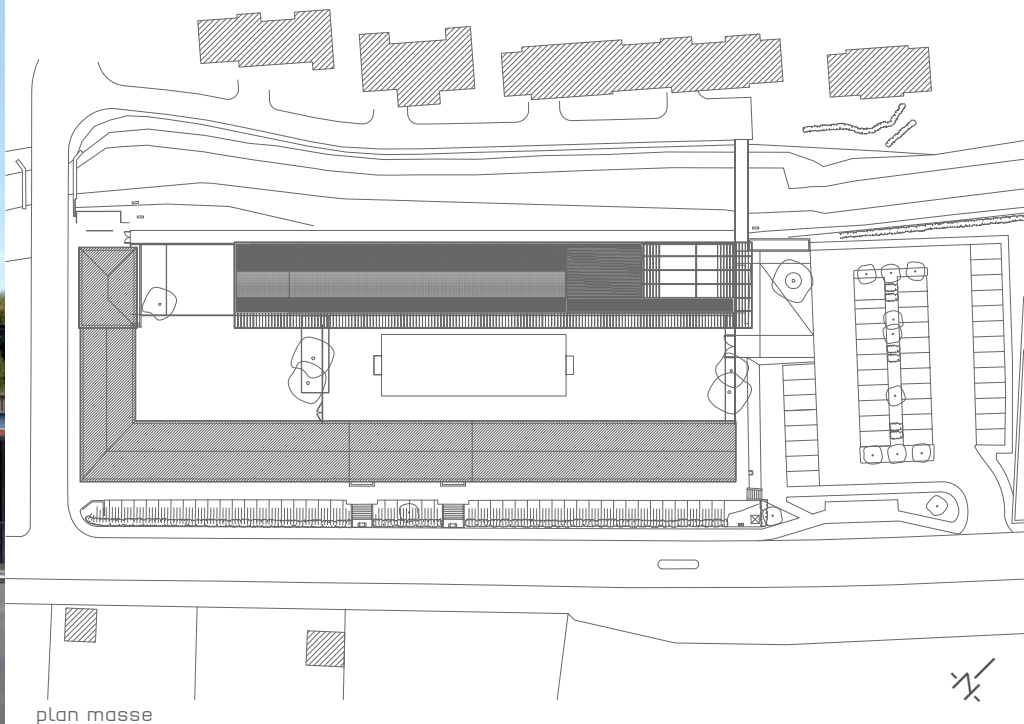


>86

L'extension de l'école maternelle présente un plan allongé, implanté le long de l'espace vert existant, parallèlement à la cour et au ruisseau situé en contrebas.

Les surfaces sont aménagées le long d'un axe de circulation bordant les cours de récréation, en surplomb du ruisseau. Elles profitent de l'orientation sud-est de la plus grande longueur du terrain et de l'écran végétal qui caractérise cette partie du site.

La fonctionnalité ainsi développée permet de respecter les exigences du programme, tant sur la répartition et les liaisons entre locaux, que sur la



plan masse

hiérarchie qui manquait dans le bâtiment existant.

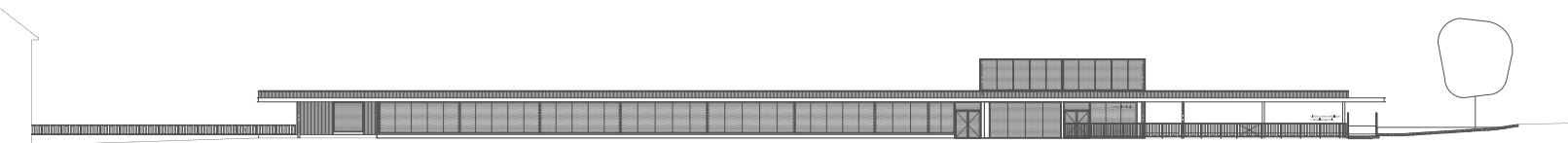
Le parti architectural réunit l'ensemble des locaux et espaces extérieurs dédiés aux enfants sous une ligne de toiture continue formant à la fois la galerie couverte pour l'entrée principale du groupe scolaire, la circulation

et l'espace vestiaire pour l'accès aux 3 salles de classes maternelles, la pergola pour le côté est des cours de récréation, le jardin public et l'entrée du groupe scolaire, et le préau en prolongement de la cour maternelle.

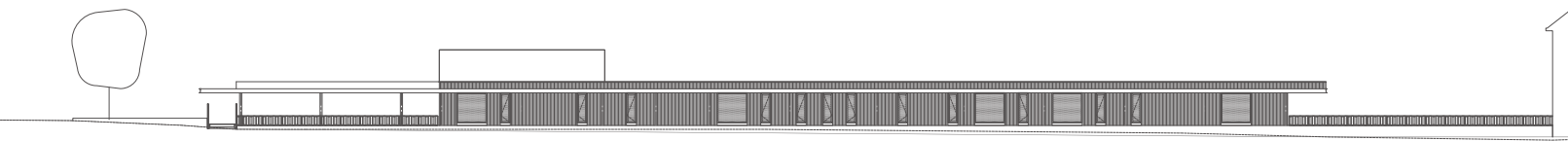
La hauteur et les proportions de cette "ligne de flottaison" sont en accord

opération	Extension de l'école maternelle
maîtrise d'ouvrage	Lieu SAINT-DÉSIR (14) Commune de Saint-Désir
maîtrise d'œuvre	SARL Bernard Lepourry-Bernard
surface	533 m ²
coût des travaux	1 435 000 € ttc

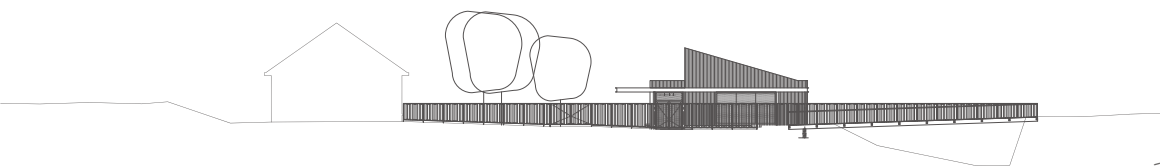




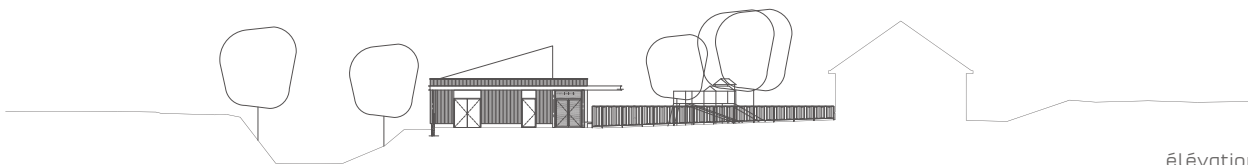
élévation nord-ouest



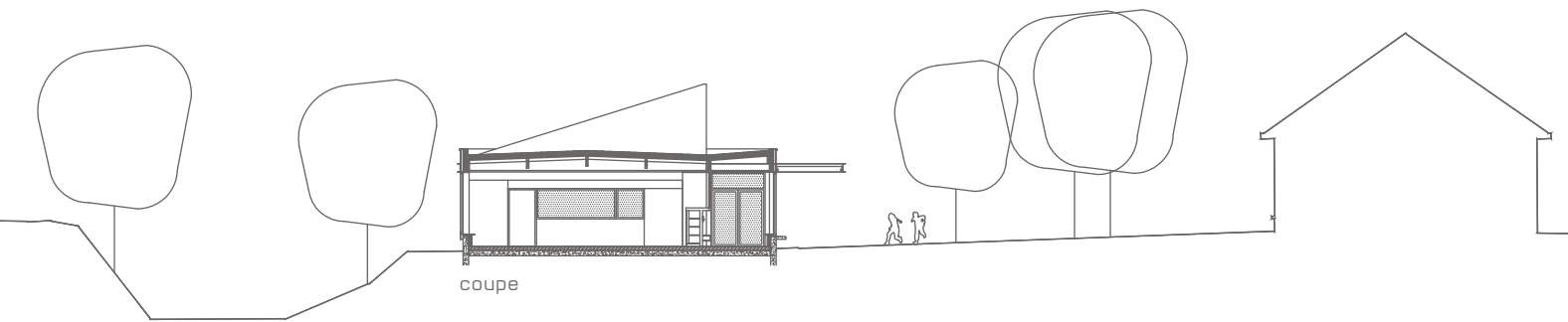
élévation sud-est



élévation sud-ouest



élévation nord-est



avec le caractère étiré du site, tirant profit de la déclivité naturelle du terrain vers le ruisseau afin de minimiser l'impact de la façade bordant la cour. Le regard file au dessus du bâti, vers le rideau végétal et la rive opposée.

Seul le volume de la salle de motricité/halte-garderie émerge de la ligne de toiture sous la forme d'un shed orienté ouest, afin de trouver la hauteur et l'éclairage nécessaires aux activités qui s'y déroulent. Ce dispositif architectural permet également de renforcer l'identité du groupe scolaire depuis le parking et la route de Falaise. Les pentes de couvertures sont volontairement faibles, revêtues d'étanchéité auto-protégée, en cohérence

avec la volonté d'insertion du volume dans le contexte.

La façade ouest (sur cour) est largement vitrée, suivant un principe de mur-rideau offrant une surface lisse et continue renforçant l'unité des espaces de circulation. Un soubassement continu éloigne les vitrages du sol et offre une assise filante pour les enfants.

Les autres façades sont revêtues d'un bardage métallique. De larges percements ponctuels (fixes et ouvrants) rythment la longueur de la façade donnant sur le ruisseau, en offrant aux classes des cadrages généreux sur le paysage de la berge. Une allège filante maçonnée absorbe la déclivité

naturelle du terrain, tout en éloignant le bardage du sol. Cette allège offre dans les classes une tablette intérieure à la hauteur des enfants.

Les matérialités et les couleurs combinent le béton en soubassement, le bardage métallique de coloris brun, l'acier galvanisé pour les poteaux et le cadre métallique de la couverture, le bois naturel en remplissage de la pergola, les menuiseries en aluminium naturel sur la grande façade vitrée et de coloris brun, identique au bardage métallique pour les autres percements et le réglit en partie haute de la salle de motricité.

La façade intérieure de la circulation colorée anime l'école côté cour.

>88

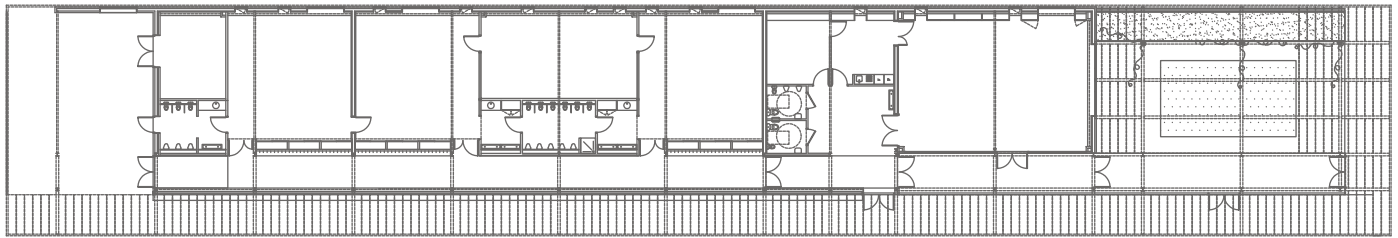




Le projet d'extension redéfinit les accès au groupe scolaire. Le parvis piéton donne l'accessibilité aux handicapés depuis le parking grâce à un jeu de rampe en béton désactivé. La créa-

tion d'une passerelle permet de franchir le Cirieux depuis l'autre rive jusqu'au parvis. Celle-ci est traitée de manière homogène avec l'école, avec des profils en acier galvanisé.

L'ensemble des clôtures du groupe scolaire et garde-corps de la passerelle est constitué de cadres métalliques avec remplissage en lames de bois.



Plan RDC





> LAURÉAT

>90



>BÂTIMENT DE LOISIRS ET DE CULTURE

>STOCKAGE
DE
VOILES



"SIMPLICITÉ,
ÉVIDENCE,
INSERTION."

LE JURY

>91



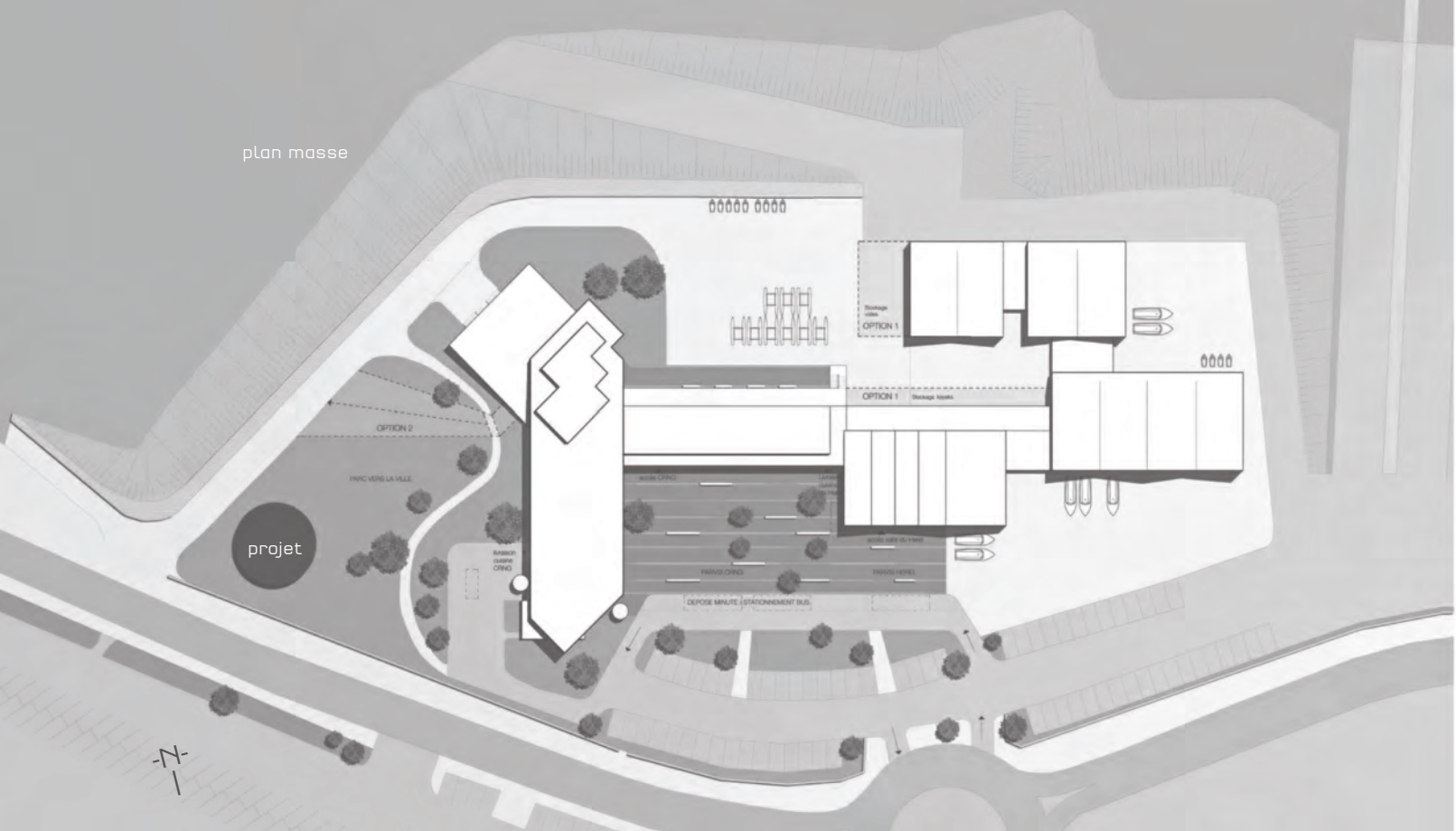
La création du bâtiment de stockage de voiles accompagne la réhabilitation du Centre Régional du Nautisme de Granville (CRNG). Ces deux interventions constituent des projets bien distincts mais ont été conçues suivant une même ligne de conduite: les projets s'effacent pour mieux mettre en avant le site dans lequel ils s'inscri-

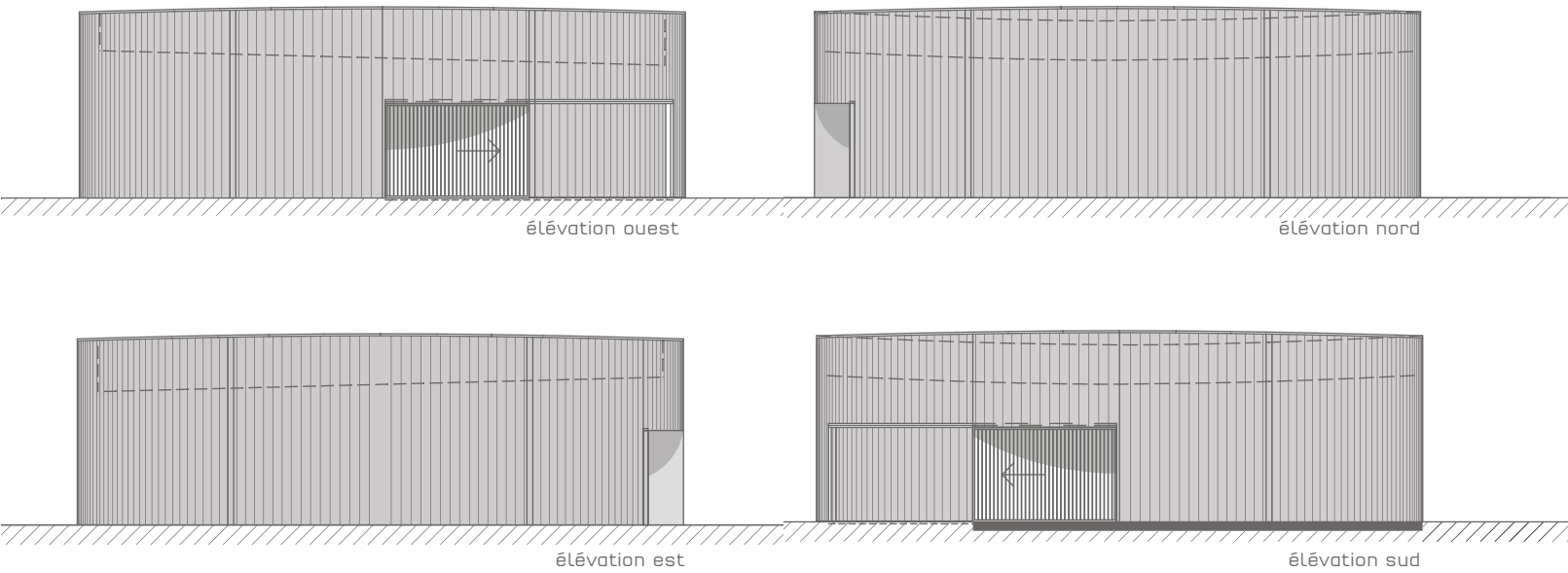
vent. Un lien se crée entre les conditions initiales et les interventions nouvelles. Ainsi, l'idée est de réaliser avant tout une mise en valeur du bâtiment existant du CRNG et du paysage entourant le local de stockage, tout en apportant un niveau de confort élevé à l'équipement.

opération	Bâtiment de stockage de voiles du Centre Régional du Nautisme
lieu	GRANVILLE (50)
maîtrise d'ouvrage	Commune de Granville
maîtrise d'œuvre	Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud
surface	100 m ²
coût des travaux	130 000 €

>92

plan masse





élévation ouest

élévation nord

élévation est

élévation sud

L'enjeu majeur du bâtiment a été de pouvoir s'intégrer dans le site sans altérer le paysage du front de mer, dernière fenêtre de la ville sur la mer.

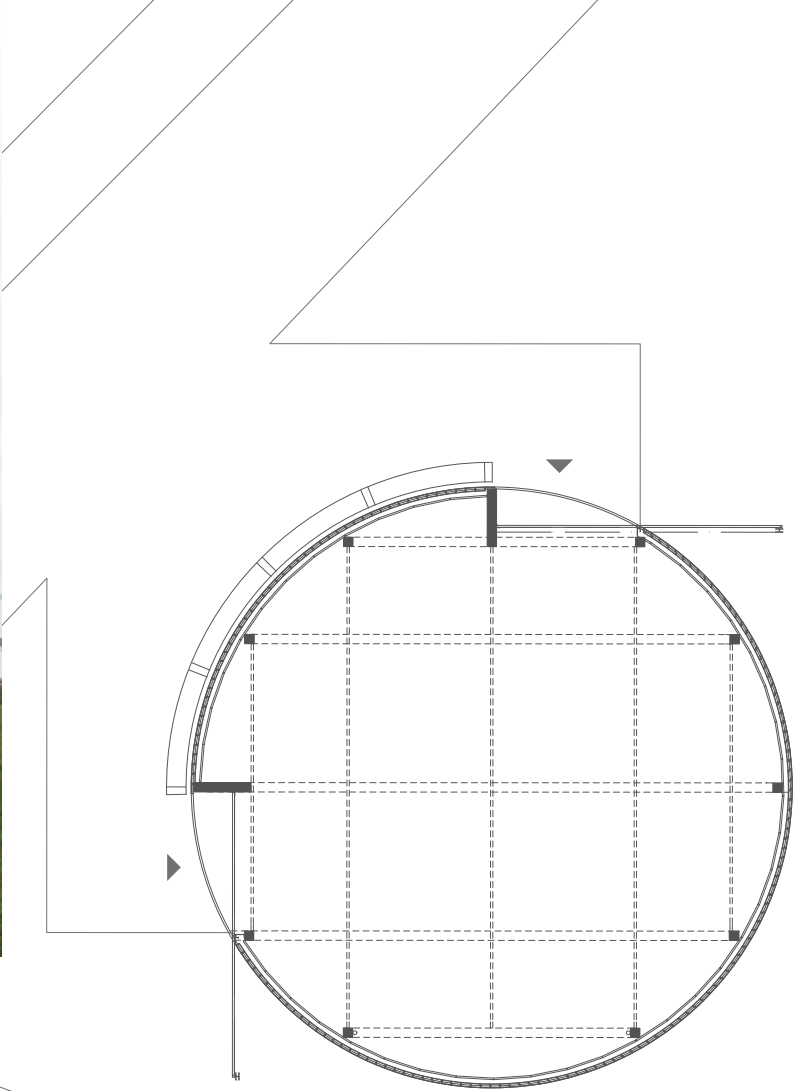
La démarche a été de réaliser un dialogue entre le site, l'eau et la lumière. La volumétrie du bâtiment répond à ces exigences en adoptant une forme

de cylindre, qui se dérobe davantage au regard et ne provoque pas de frontalité marquée.





>94

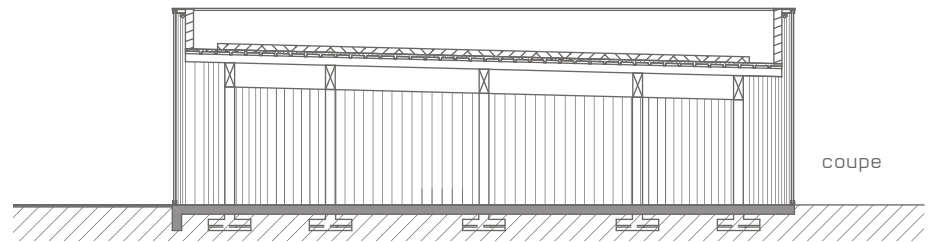


plan





L'utilisation du verre dépoli crée un jeu de ton sur ton avec l'eau et le ciel. Il permet une évolution du bâtiment au cours de la journée, avec pour point culminant le soir, où le bâtiment prend vie par un traitement lumineux modulable. L'aspect laiteux et translucide de la peau du local l'apparente également à un animal marin, comme la méduse, et lui donne une allure de phare au soleil couchant. Ce travail devenant autant une intervention de land-art que d'architecture.



Un bâtiment à usage technique, conçu comme une œuvre, un supplément d'âme et de poésie, un signal qui interpelle et rappelle que tout est possible. Qu'un local technique peut raconter une histoire et devenir un sourire architectural.



> MENTION SPÉCIALE

>96



>BÂTIMENT DE LOISIRS ET DE CULTURE

>MÉDIATHÈQUE
ET CINÉMA



“NOUVEL USAGE.
UNE DEUXIÈME VIE DONNÉE
AU BÂTIMENT”

LE JURY

>97



Un patrimoine préservé

Le bâtiment du 19^e siècle se distingue par la qualité de sa construction classique, une nef principale sur deux niveaux et un niveau de combles abritant le cinéma, deux galeries latérales aux larges arcades donnant sur l'extérieur. Dans l'abside, un escalier monumental mène au cinéma.

Aménager la médiathèque au cœur de la ville de Mortagne-au-Perche, dans l'ancienne halle aux grains s'est imposé comme une évidence.

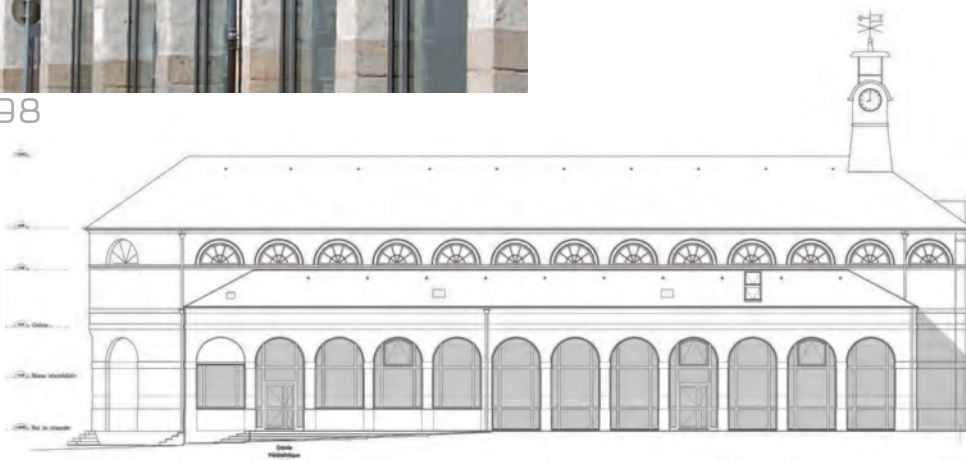
Les interventions en façade ont été traitées au minimum de façon à rester en adéquation avec l'esprit de la halle, malgré la lourde restructuration de l'intérieur.

Un espace de transparence

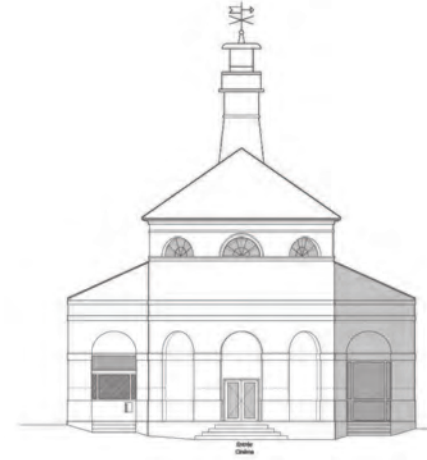
L'organisation générale du bâtiment a permis de distribuer les différentes parties du programme à partir d'un vaste hall doté de l'escalier existant et d'un ascenseur panoramique qui dessert tous les niveaux. Le hall permet ainsi de maintenir des accès indépendants par la médiathèque et pour le cinéma.

opération	Médiathèque et cinéma
lieu	MORTAGNE-AU PERCHE (61)
maîtrise d'ouvrage	Ville de Mortagne-au-Perche
maîtrise d'œuvre	Archi-Triad
surface	2200 m ²
coût des travaux	1913600 € ttc

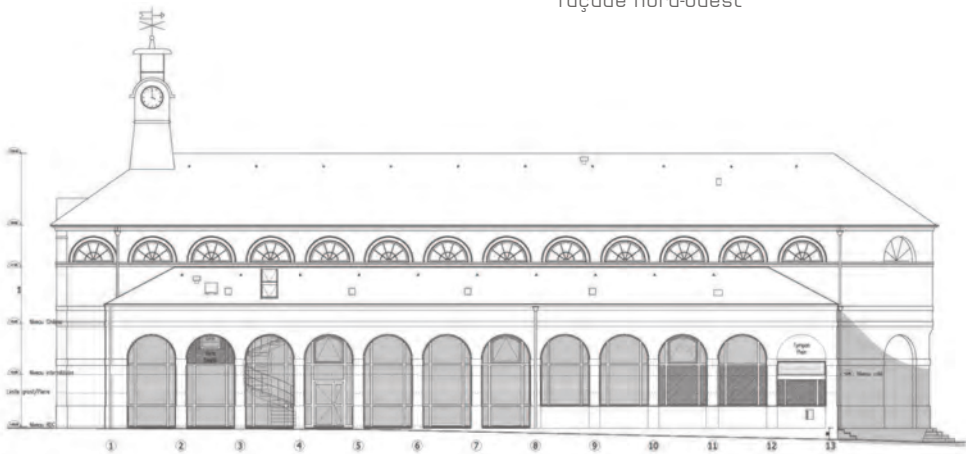
>98



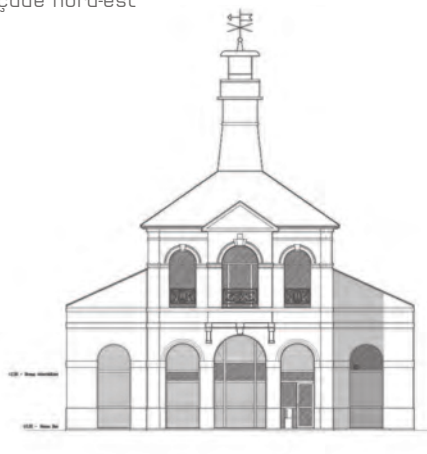
façade nord-ouest



façade nord-est



façade sud-est



façade sud-ouest



>99

La médiathèque sur deux niveaux s'articule autour d'un hall, vaste vide central, qui offre par transparence des vues sur l'extérieur, les coursives, les passerelles et qui permet de percevoir l'intégralité des volumes et les détails de la réalisation.

Au rez-de-chaussée, l'espace central est dédié à la consultation adulte. Des espaces de consultation jeunesse et un espace presse sont aménagés de part et d'autre, dans les galeries latérales.

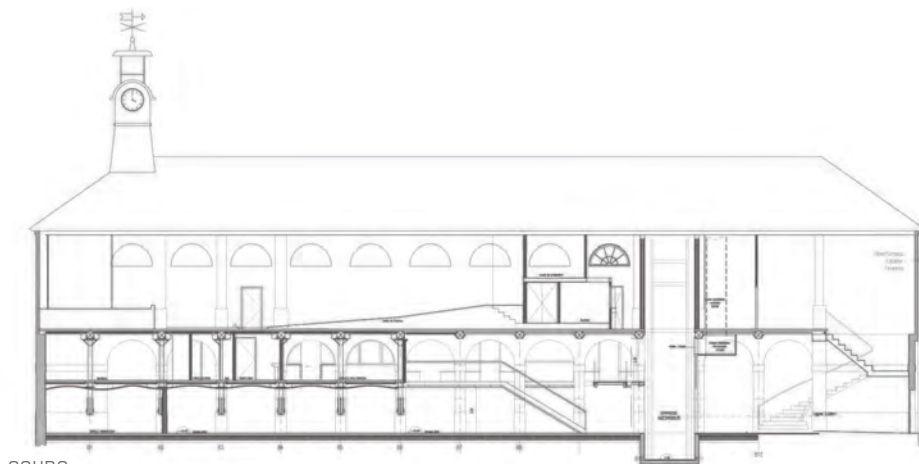
Un niveau intermédiaire y a été créé, occupant les galeries latérales et une partie de la nef. Les espaces latéraux au travers des arcatures et des garde-corps en verre restent ouverts sur deux vides que constituent deux trémies. Ils accueillent les secteurs ados, image et son. Une passerelle permet de déambuler d'un espace à l'autre. Un espace multimédia au centre du bâtiment, des locaux pour la direction et la gestion de l'équipement,

des sanitaires et deux rangements parachèvent l'équipement de la médiathèque.

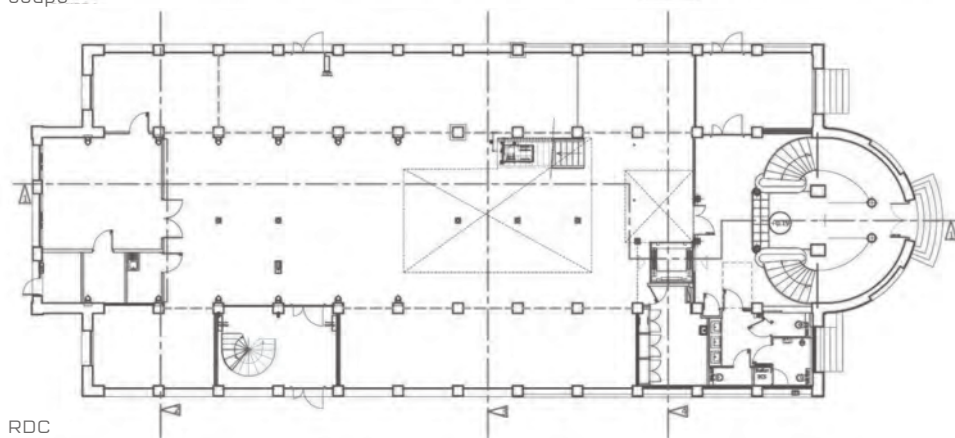
Les dispositifs techniques inhérents à l'équipement (câblages électriques, ventilation ...) ont été volontairement mis en valeur. Le travail de conception a intégré en amont les choix de mobilier et de matériaux de finition, ce qui a permis d'harmoniser et de gérer les ambiances lumineuses et acoustiques de l'ensemble.



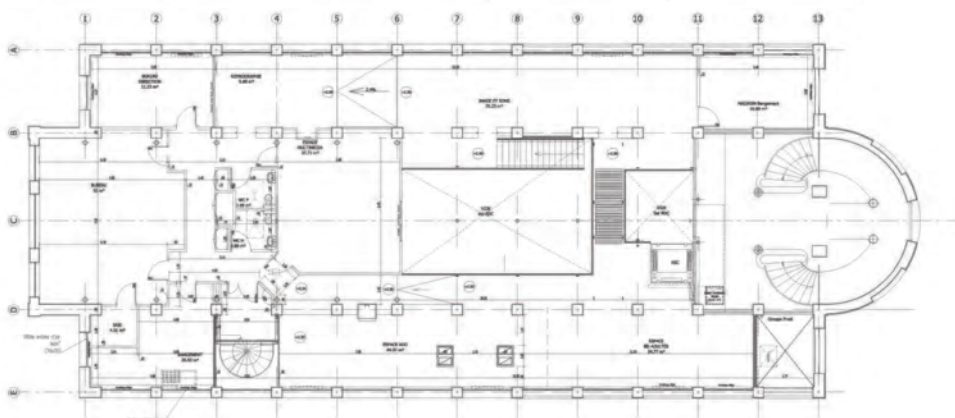
“Le travail du cabinet d’architecte de Mortagne-au-Perche fut colossal. Les contraintes étaient multiples: un bâtiment ancien, la volonté de ne pas perdre le moindre m², la présence du cinéma au-dessus... Ce chantier fut porté par une envie collective, partagée par tous. Aujourd’hui, la ville bénéficie d’un bel espace culturel regroupant la médiathèque et le cinéma.”
 Jacki Desouche, maire de Mortagne-au-Perche



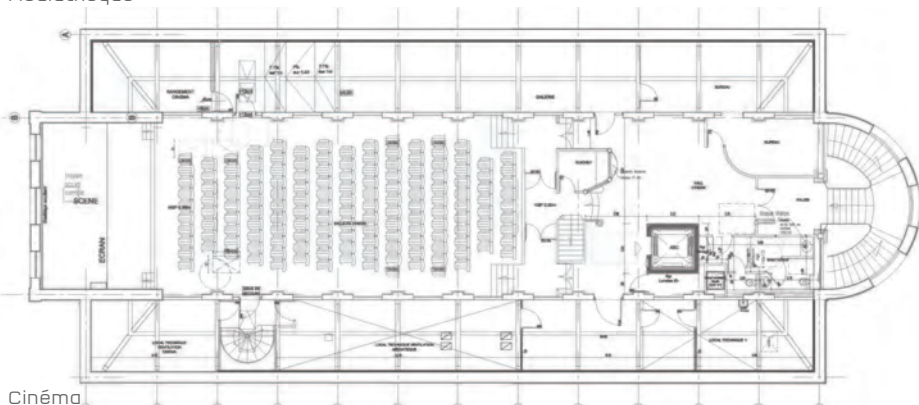
coupe



RDC



Médiathèque



Cinéma

>100

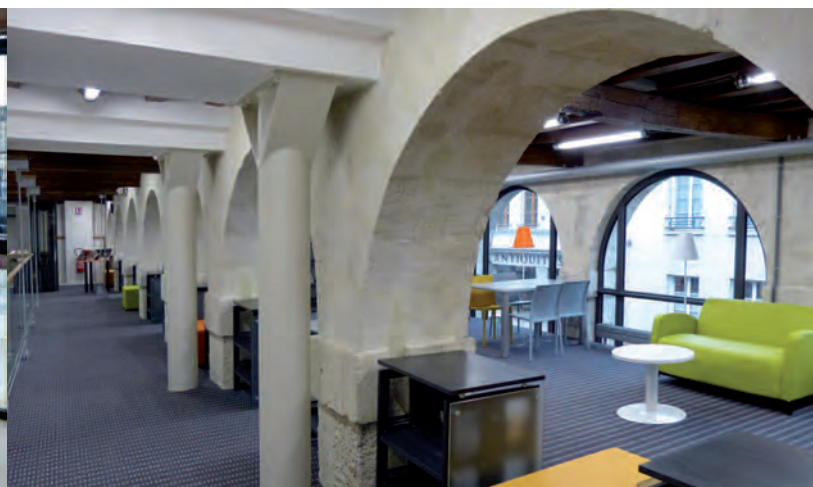




>101



coupes





> MENTION SPÉCIALE

>102

› BÂTIMENT DE LOISIRS ET DE CULTURE

› CINÉMA
LE LONG-
COURT



“BELLE GESTION DU STATIONNEMENT.
VRAI LIEN AVEC CETTE VILLE
PATRIMONIALE.
UN GRAND GESTE ARCHITECTURAL
À COUTANCES DEPUIS DES
ANNÉES.”

LE JURY

›103



>104

Le cinéma le "Long-court" forme un équipement culturel d'importance qui participe à l'équilibre de la composition urbaine.

Il s'agit d'un espace public majeur de la ville de Coutances intégré dans un ensemble urbain et paysager de qualité en bordure du Centre d'animation des Unelles.

Par sa faible volumétrie, il respecte la composition urbaine en s'alignant sur le centre des Unelles et apparaît comme un équipement de proximité.

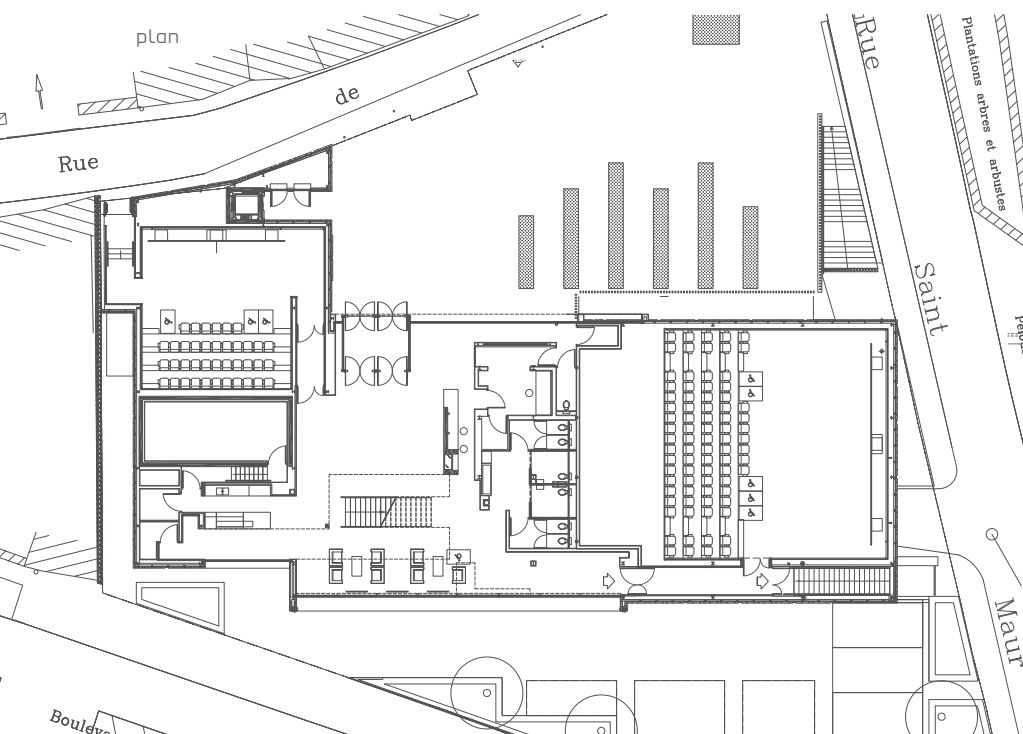
Perceptible depuis de nombreux endroits à travers la ville, le cinéma occupe une position privilégiée dans le tissu urbain.

Son implantation dynamise le terrain dans lequel il s'inscrit. Du paysage émerge une silhouette étonnante en lévitation, une morphologie à la fois simple et hiérarchisée où les volumes s'équilibrent, jouant avec les horizontales, en opposition avec les pentes des voies publiques qui le bordent.

Indépendant et emblématique, il offre un nouveau repère dans le paysage et affirme son statut d'équipement public.

La continuité bâtie sur le boulevard et la rue Saint-Maur est assurée par le traitement en socle du soubassement du parking préservant la cohérence urbaine de l'équipement.

opération	Construction d'un Complexe Parking-Cinéma
lieu	COUTANCES (50)
maîtrise d'ouvrage	Ville de Coutances Communauté du Bocage Coutançais
maîtrise d'œuvre	Pierre Chican, architecte
surface	1049m ²
coût des travaux	4 500 000 € ttc



Le bâtiment cinéma, en élévation, limite son emprise au sol en libérant la partie basse du terrain et crée un nouvel alignement qui s'accorde avec les façades principales du centre d'animation des Unelles et s'affirme comme une pierre angulaire à l'accès du centre ville.

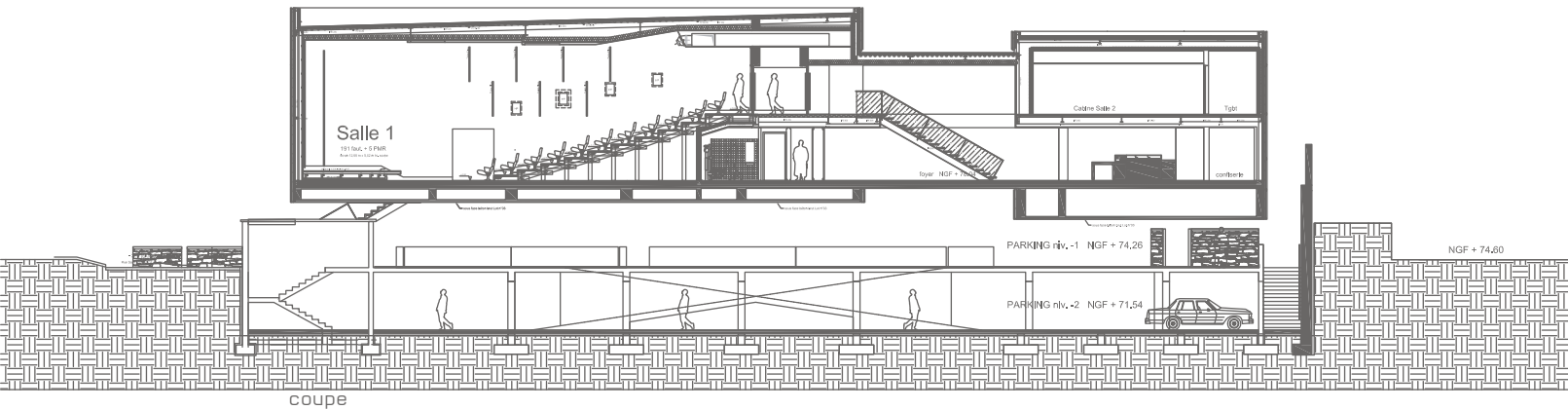
Il met en évidence le jeu entre deux volumétries construites distinctes qui composent avec le bâti existant.

La grande salle est orientée suivant la façade principale des Unelles et est implantée à l'alignement sur la rue Saint-Maur. Le volume de la petite salle prolonge par sa faible hauteur la continuité du bâti existant.

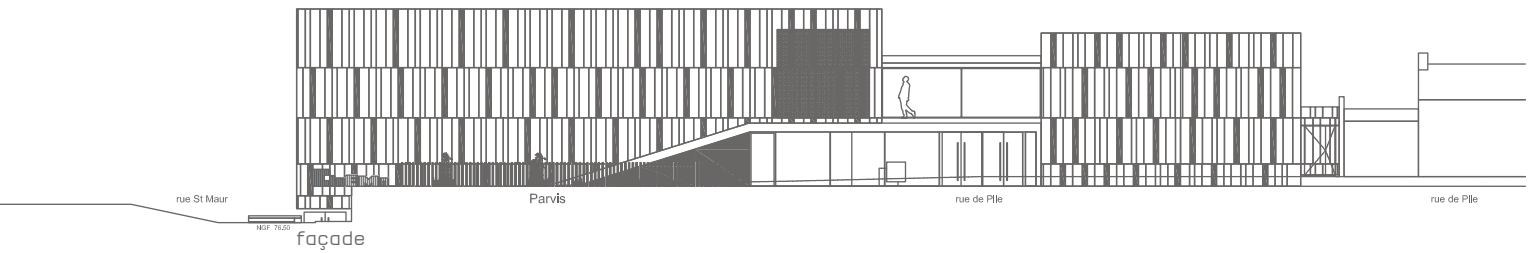
Le parti d'aménagement du parking s'apparente au traitement d'un espace public extérieur facilement accessible



>105



coupe

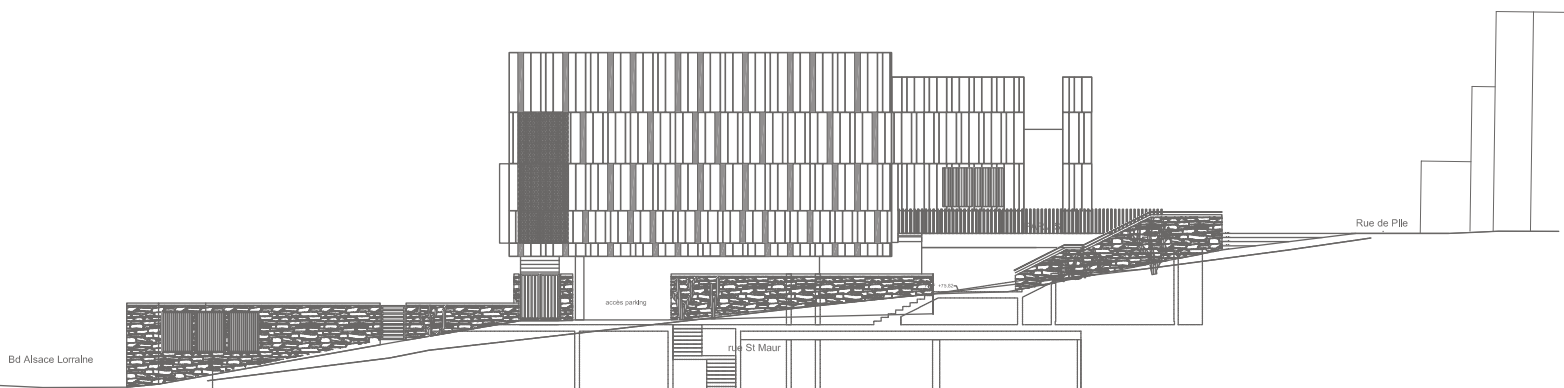


façade

depuis la rue. Les espaces intérieurs du parking s'ouvrent largement sur l'espace public du boulevard et de la rue Saint-Maur. Un mur d'enceinte en pierre le long du boulevard et de la rue Saint-Maur clos les espaces extérieurs du parking en partie basse. Implantés en sous-face du bâtiment cinéma, les deux niveaux de stationnement occupent l'espace compris dans la hauteur du dénivelé du terrain existant.

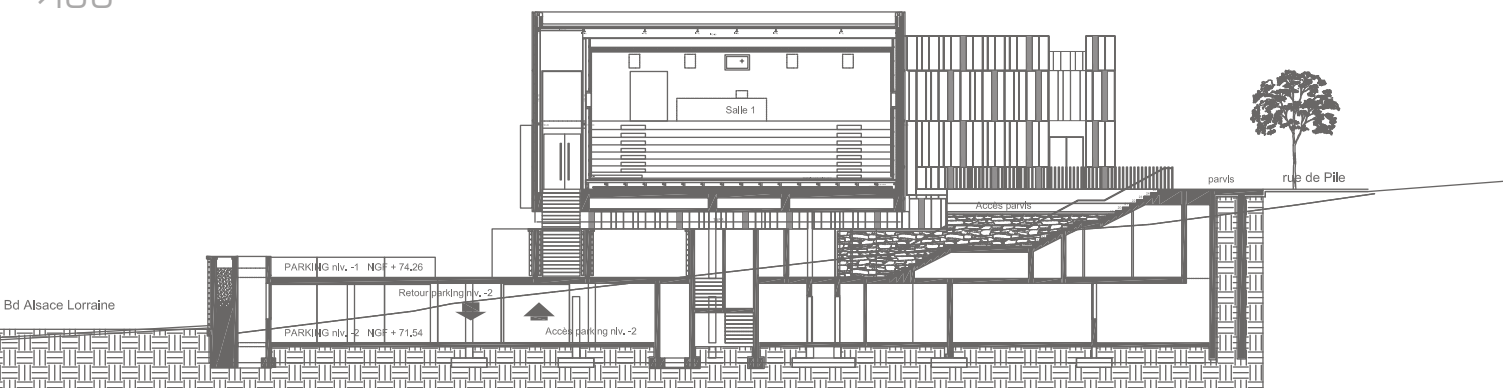
Les volumes des salles affirment la spécificité culturelle de l'équipement. Le matériau de façade, de zinc pré-patiné sombre, reflète les variations de luminosité du ciel en un manteau en perpétuelle mouvance. À l'est du bâtiment, le parvis amène naturellement à l'entrée du cinéma. Son retrait de l'alignement sur la rue de la Pile dégage l'espace nécessaire au traitement du parvis d'accès à l'équipement.

La majorité du public vient du centre ville depuis la rue Saint-Maur et converge vers ce point stratégique. Au droit de l'entrée, le hall traversant s'ouvre sur toute sa largeur pour former un espace accueillant les spectateurs. Les espaces d'accueil, hall et foyer, constituent le trait d'union entre les deux salles de cinéma et s'affichent depuis le boulevard pour signifier la présence de l'équipement dans la



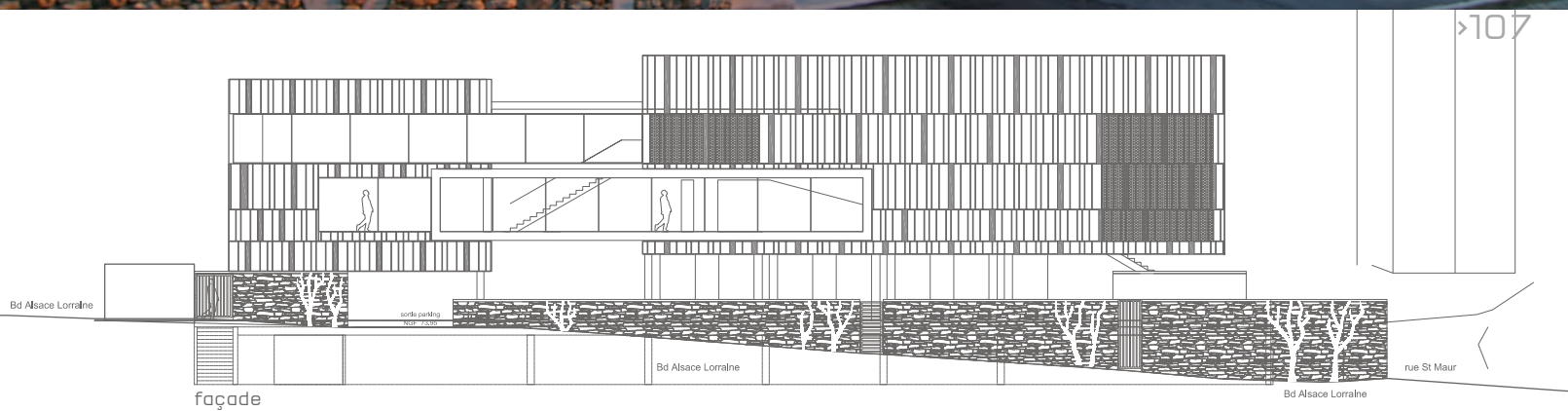
façade

>106



coupe





ville. Ils permettent la réalisation d'un vaste hall traversant et lumineux dans la profondeur du bâtiment qui s'ouvre largement sur le paysage environnant.

Le complexe cinématographique met en évidence le jeu entre des volumétries construites distinctes qui composent avec le bâti existant: le grand volume salle 1, reprend l'alignement des Unelles; le petit volume salle 2 sur la rue de Pile, reprend le gabarit des bâtiments; un volume en creux relie les volumes des salles, celui-ci

constitue l'accès principal et abrite le hall et l'ensemble des espaces de vie du cinéma, c'est le cœur du cinéma.

Ce principe de composition repousse la vision des espaces intérieurs loin à l'intérieur du projet. Situé comme un trait d'union, au travers d'un volume creusé et bordé de longues parois vitrées, il laisse percevoir les espaces intérieurs successifs du cinéma.

À la mise en évidence de l'opacité des volumes des salles, est opposée par contraste, la transparence des espaces de vie du cinéma disposés au

centre. Les différents espaces de vie du cinéma (hall, foyer, détente, ...) s'ouvrent sur la ville et s'offrent au regard des passants.

Le cinéma devient un signal la nuit, il s'habille de lumière et révèle son intérieur. Le volume principal s'illumine, la sous-face du hall, telle un écran, s'éclaire et révèle les espaces intérieurs du cinéma. Les parois translucides conduisent la lumière et participent à la magie du lieu. La fête peut commencer.



photo: Daniel Roussetlot



108

PRIX SPECIAL

photo: CYRIL SANCEREAU



photo: Patrick Miara

>VILLE DE COLOMBELLES



>109

“C’EST L’EFFORT ET L’ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME D’UNE COLLECTIVITÉ QUE NOUS SOUHAITONS RÉCOMPENSER. DES ÉLUS TENACES ET VOLONTAIRES, UNE MAÎTRISE D’OUVRAGE DÉLÉGUÉE RESPECTUEUSE DES OBJECTIFS FIXÉS ET DES MAÎTRES D’ŒUVRE QUI, PAR LEURS RÉPONSES, ONT SU BÂTIR PHYSIQUEMENT CE QUI AVAIT ÉTÉ PENSÉ. IL S’AGIT BIEN LÀ, ET D’UNE BELLE MANIÈRE, DE LA CO-CONSTRUCTION DU RENOUVEAU DE CE TERRITOIRE.”

LE JURY



opération	Salle de compétition pluri-sport
lieu	COLOMBELLES (14)
maîtrise d'ouvrage	Ville de Colombelles
maîtrise d'œuvre	SARL Bernard Lepourry-Bernard
surface	2352 m ²
coût des travaux	3269000 € ttc

>110

La salle de compétition pluri-sport se situe dans l'enceinte du Stade Michel Hidalgo, à proximité immédiate du gymnase existant dit "Le Tonneau". Elle jouxte des rues résidentielles composées de pavillons et d'alignements d'arbres. L'accès se fait par un parvis en pente douce depuis la rue du Stade.

Les surfaces du projet se développent en simple rez-de-chaussée. La zone située à l'est abrite les locaux d'accueil dans le prolongement du parvis. Elle dessert l'ensemble de l'équipement. Cet espace se veut accueillant et flexible, intégrant les bureaux, hall, salle de réunion, réception, sas en transparence et de larges cadrages sur l'activité sportive. Au nord, le hall public dessert l'espace gradin dédié aux spectateurs. Au sud, le hall joueurs, sous contrôle du gardien, dessert la zone vestiaires/sanitaires. La zone vestiaires/sanitaires dessert l'aire de jeux face aux gradins.

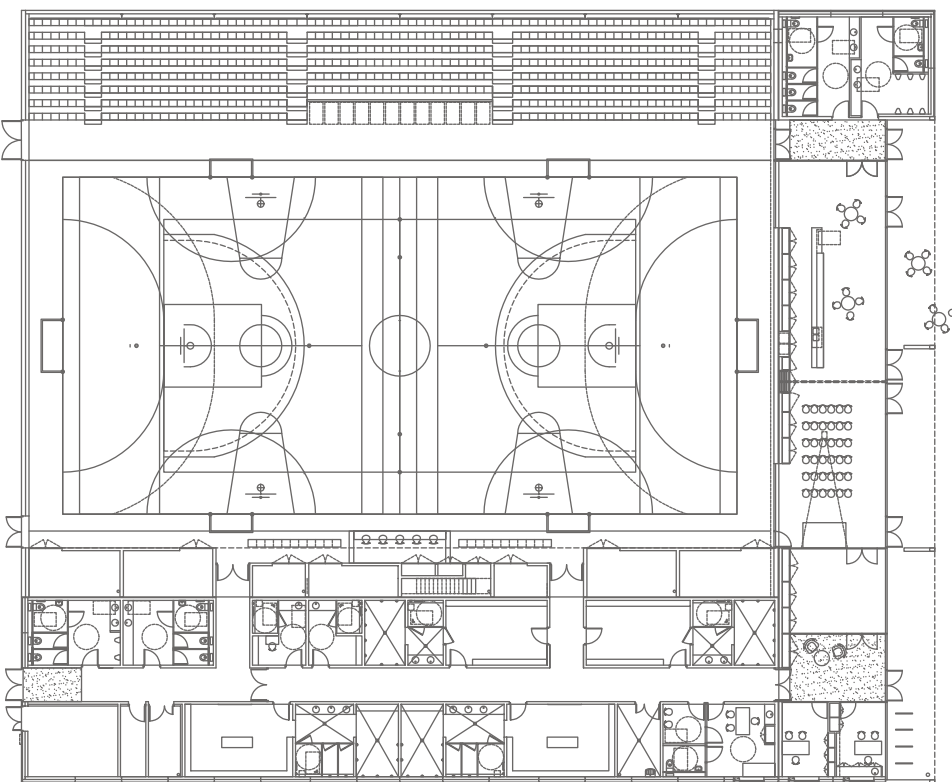
Ce nouvel équipement présente une volumétrie parallélépipédique simple. Il est composé de deux volumes juxtaposés: un volume haut abritant l'aire de jeux et les gradins, les dépôts de matériels et les locaux des trois cen-

trales de traitement d'air, et un volume bas abritant les surfaces d'accueil à l'est ainsi que les vestiaires, les sanitaires et les annexes au sud. Le volume bas, jouxtant la rue de La Renaissance, permet de mettre en retrait le volume haut et d'en minimiser la hauteur par rapport aux pavillons situés en vis-à-vis.

Un retrait de façade en prolongement du parvis d'accès marque l'entrée de l'équipement. Ce retrait offre un auvent pour l'accès du public et un abri pour le stationnement des deux roues. La façade entièrement vitrée dévoile l'activité intérieure et confère au bâtiment son statut public.

L'éclairage naturel de l'aire de jeux se fait essentiellement par la façade nord, en vitrage armé type profilé, situé au dessus des gradins, apportant une lumière naturelle stable sans risque d'inconfort solaire pour les joueurs et les spectateurs.

L'acoustique intérieure est traitée par des habillages bois ajourés sur les trois autres murs. Le même habillage bois est utilisé en plafond du volume accueil et de l'auvent, ainsi que sur la banque d'accueil pour conférer à cette

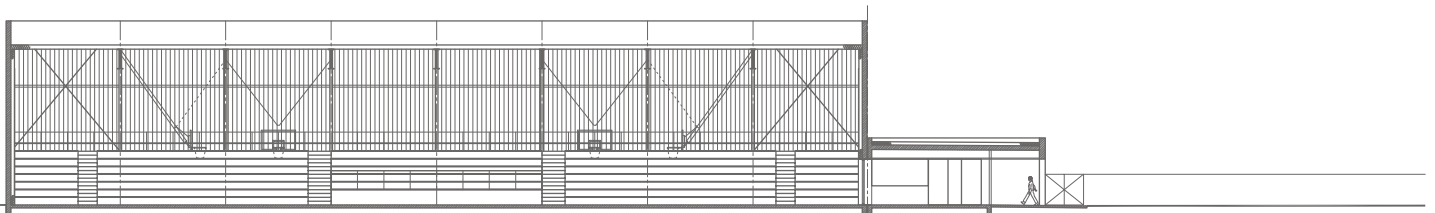
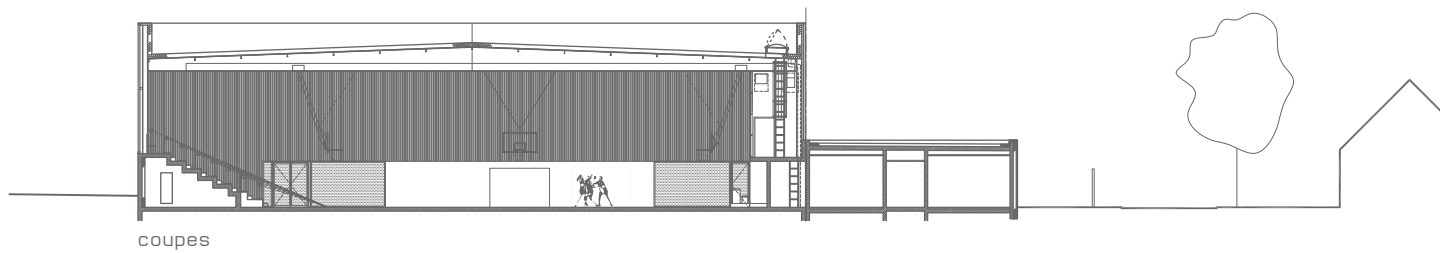
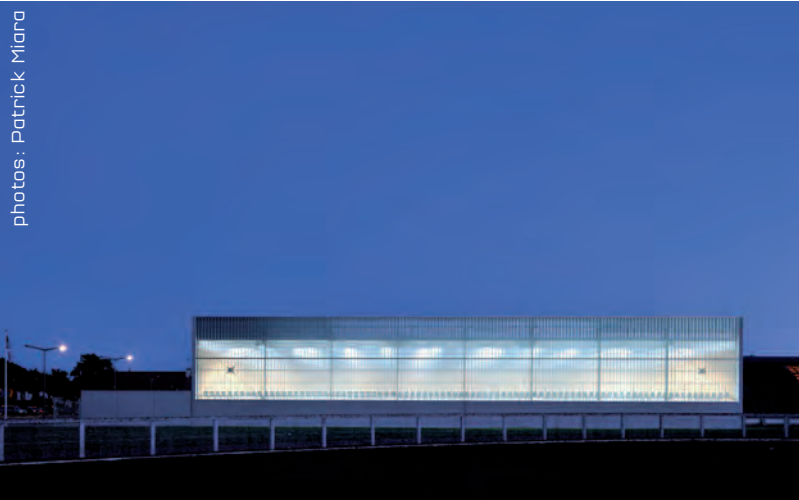


plan RDC

zone un caractère chaleureux. Les matérialités combinent le béton brut lasuré pour les volumes bas et les pignons de la grande salle, le bardage métallique en pose verticale sur sa façade sud, le verre armé en façade nord et le mur rideau en aluminium et double vitrage de l'accueil. L'histoire se répète souvent lorsque les projets paraissent évidents et simples. On oublie généralement la complexité des temps de conception, d'échange, de choix et de validation. Mais lorsqu'à la fin il est possible de mettre de l'architecture dans un tel équipement, c'est le reflet de la valeur, qu'ensemble, le maître d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre, ont souhaité défendre au bénéfice du public large qui en aura l'usage.



photos: Patrick Miara





invitation de la maison dans le collectif où le collectif est à l'image de l'individuel, dans son parcours, dans son vécu et son appropriation par l'habitant. Nous avons donc essayé de définir un cadre de vie individuel dans un univers collectif en privilégiant, dans un projet d'habitat groupé, les éléments qui caractérisent le bien-être de l'habitat individuel: l'absence de parties communes, des entrées personnalisées et des logements identifiables, des terrasses individuelles avec des pièces à vivre ensoleillées et des logements traversants, jusqu'à quatre orientations. C'est l'idée de la maison en ville individuelle, isolée, même sur le toit. Ensuite, tout en conservant l'échelle du projet à la dimension d'un collectif urbain, nous avons travaillé les volumes à la dimension et selon la forme d'une maison de notre inconscient collectif. De plus le bâtiment présente une harmonie de couleurs et de matériaux. Il y

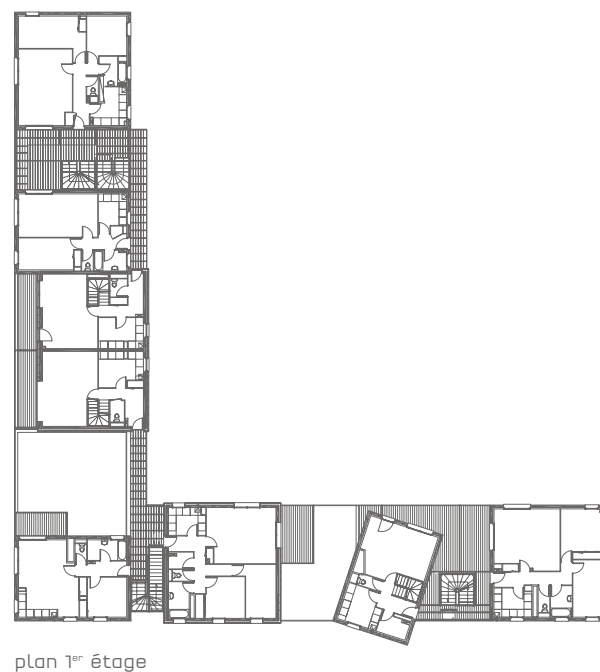
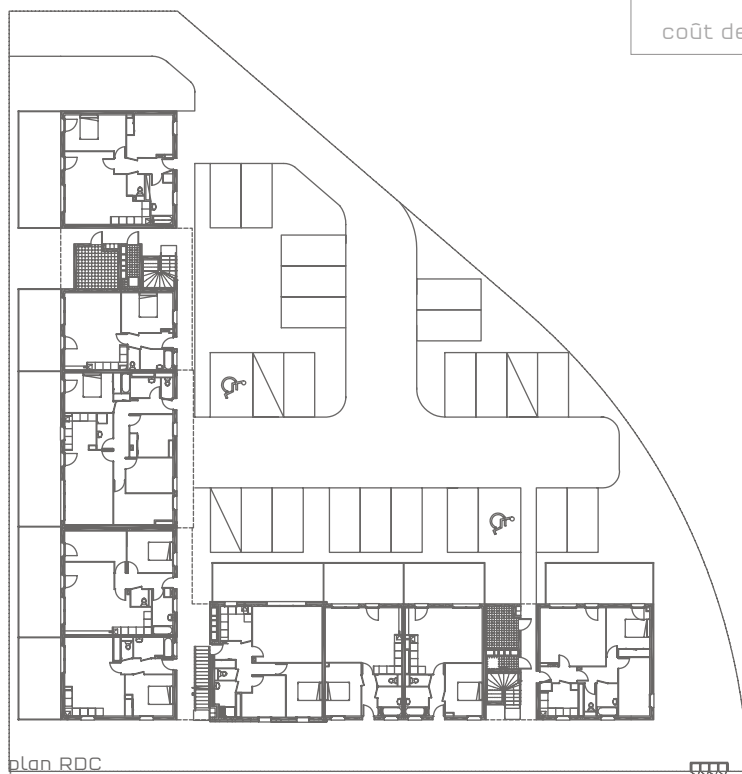
Quand on nous demande, aujourd'hui, ce que peut-être une bonne proposition urbaine, nous avons tendance à répondre que c'est d'abord un espace à vivre, fait de parcours, de promenades, de déambulations.

Nous percevons des perspectives, des vibrations. Il y a des espaces de différentes formes, il y a des couleurs, des mouvements, des bruits et des odeurs. C'est un espace à vivre qui doit embellir la vie de l'homme. Cet

espace-là est sculptural, il n'est pas et ne doit pas être simplement réglementaire. C'est avec cette façon de dialoguer avec son environnement urbain que nous avons bâti ce projet. Cet ensemble de logements est une

>112

opération Logements collectifs "Libéra"
 lieu COLOMBELLES (14)
 maîtrise d'ouvrage Les Foyers Normands
 maîtrise d'œuvre Atelier Po&Po
 surface 2 400 m²
 coût des travaux 3 295 006 € ttc



a au moins deux raisons à cela: la première est une nécessité de recomposer le bâti afin de mieux l'individualiser et de créer une échelle plus intimiste au bénéfice de l'individu; la seconde, utile surtout dans le locatif, de donner le sentiment d'appropriation, d'identification de son habitat: j'habite cette maison là et pas une autre, c'est chez moi. Puis, il y a ici la volonté de retrouver en nous cette part d'enfant qui fait qu'on se sente bien, tant les adultes que les plus jeunes.

Notre ville est ludique, gaie, colorée et ensoleillée. C'est une tentative de redéfinition du quotidien de l'urbain. Nous essayons de développer, les éléments nécessaires à ce que doit être la ville partagée.



photos: CYRIL SANCEREAU



façade nord



façade sud



façade est



façade ouest



L'opération se situe en centre-ville de Colombelles, sur la place de l'Hôtel de Ville, et s'inscrit dans un vaste projet de renouvellement urbain. La parcelle qui s'étend sur plusieurs hectares, contient de nombreuses

constructions qui seront, pour certaines conservées et, pour d'autres, déconstruites. Le bâti environnant est essentiellement constitué d'immeubles de logements et de commerces occupant les rez-de-chaussée.

Le projet est constitué de deux bâtiments en forme de "L", sur un sous-sol commun, dont les corps principaux constituent un front bâti sur la place de l'Hôtel de Ville. Les deux retours accompagnent la rue des Frères Wilkin et le passage piéton marquant l'axe de la place, qui se poursuivra au nord au-delà de notre opération.

Les gabarits sont de R+2, avec un R+3 partiel. Le corps principal des deux constructions constitue un front bâti et confère au projet un caractère très urbain, notamment grâce aux commerces implantés en rez-de-chaussée. Il n'est toutefois ni rigide, ni imposant grâce à l'écriture architecturale toute en rythmes et en contrastes: rythme des volumes bas et des volumes hauts, alternés à l'image d'un clavier de piano.

L'enduit, de teinte beige ou blanc cassé, recouvre la grande majorité des façades, et les toitures sont la plupart du temps recouvertes d'ardoises ou de matériaux de teintes similaires, lorsqu'il ne s'agit pas de toits-terrasses.

>114

opération	Logements collectifs et commerces "Les Foyers Normands"
lieu	COLOMBELLES (14)
maîtrise d'ouvrage	Les Foyers Normands
maîtrise d'œuvre	Billard Durand & Associés Architectes
surface	3 300 m ²
coût des travaux	5 132 394 € ttc

-N-

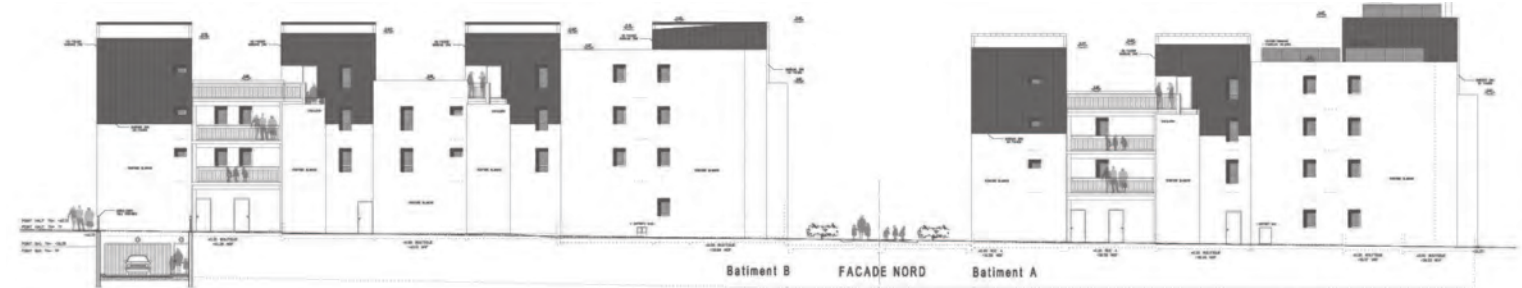


plans RDC

Les matières sont fortement contrastées, entre les panneaux, le béton, le bardage en zinc et les garde-corps en métal perforé. Les bâtiments affichent une animation colorée, de par leurs parois blanches, les lasures colorées brillantes, ainsi que les émergences grises et mates qui se succèdent ou s'enchevêtrent. Les volumes, en retour, accompagnent la voie piétonne qui poursuit l'axe central de composition de la place.



photos: Daniel RoussetLot



façades



voirie lourde à créer sur emprise commune sous-sol

> LES AUTRES PARTICIPANTS



>1



>2



>3



>4

LOGEMENT COLLECTIF >1 opération Cité Lecomte lieu FLERS maîtrise d'ouvrage Orne Habitat maîtrise d'œuvre Atelier JSA >2 opération Réhabilitation BBC de trois immeubles lieu GRANVILLE maîtrise d'ouvrage SA HLM Coutances Granville maîtrise d'œuvre Jean-Pierre Colas >3 opération 75 logements du Amont-Quentin lieu CHERBOURG-OCTEVILLE maîtrise d'ouvrage Presqu'île Habitat maîtrise d'œuvre Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud >4 opération Habitat groupé participatif "Les Z'écobâtisseurs" lieu LOUVIGNY maîtrise d'ouvrage SCCC les Z'écobâtisseurs maîtrise d'œuvre KVA/Nicolas Knapp & François Versavel architectes



>9



>10



>11



>12

LOGEMENT INDIVIDUEL RÉHABILITÉ/EXTENSION >9 opération Rénovation d'une habitation et extension lieu SAINT-PAIR-SUR-MER maîtrise d'ouvrage privé maîtrise d'œuvre EURL Michel Gourion >10 opération Extension et rénovation d'une maison lieu BAYEUX maîtrise d'ouvrage privé maîtrise d'œuvre Scpa Daligaux Van Nieuwenhuysse >11 opération Extension d'une maison lieu MANVIEUX maîtrise d'ouvrage Thierry Barret maîtrise d'œuvre Scpa Daligaux Van Nieuwenhuysse **BÂTIMENT DE SANTÉ ET D'HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉ** >12 opération Extension-restructuration de la résidence Les Tilleuls lieu SAINT-JAMES maîtrise d'ouvrage Hôpital Local de Saint-James maîtrise d'œuvre Marc Nicolas Architectures



>17



>18



>19



>20

BÂTIMENT ADMINISTRATIF/SERVICES PUBLICS >17 opération Caserne de Gendarmerie et douze logements lieu VALOGNES maîtrise d'ouvrage CdC du Bocage Valognais maîtrise d'œuvre Atelier SHA (Serge Hamon Architectes) >18 opération Station d'eau potable lieu ROULLOURS maîtrise d'ouvrage Ville de Vire maîtrise d'œuvre Agence Dauchez Architectes/SA Cabinet Bourgeois >19 opération Maison de la Vie Associative lieu ALENÇON maîtrise d'ouvrage Commune d'Alençon maîtrise d'œuvre Jean-François Chavois >20 opération Réhabilitation d'un bâtiment PEOF et du Foyer de Jeunes Travailleurs lieu HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR maîtrise d'ouvrage Caen la Mer maîtrise d'œuvre CBA Architecture



>25



>26



>27



>28

>25 opération Administration du lycée Mezen lieu ALENÇON maîtrise d'ouvrage Conseil régional de Basse-Normandie maîtrise d'œuvre ACAU Architectes >26 opération Internat pour la Maison familiale rurale lieu POINTEL maîtrise d'ouvrage MFR Pointel maîtrise d'œuvre Gil Dauchez >27 opération Bibliothèque et Maison de l'étudiant lieu CHERBOURG-OCTEVILLE maîtrise d'ouvrage Communauté Urbaine Cherbourg maîtrise d'œuvre Billard Durand et Associés Architectes **BÂTIMENT DE LOISIRS ET DE CULTURE** >28 opération Halle de sport lieu GACÉ maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes de la Région de Gacé maîtrise d'œuvre Bernard & Thouin Architecte



>33

>33 opération Médiathèque Jean Marot lieu MATHIEU maîtrise d'ouvrage Commune de Mathieu maîtrise d'œuvre Sarl Bernard Lepoury-Bernard



>5



>6



>7



>8

LOGEMENT INDIVIDUEL NEUF >5 opération Maison individuelle ossature bois lieu QUETTREVILLE SUR SIENNE maîtrise d'ouvrage Marie Richard maîtrise d'œuvre Jean Philippe Laquaine >6 opération "Maison La Couraerie" lieu AGON-COUTAINVILLE maîtrise d'ouvrage Éric Le Corvec maîtrise d'œuvre Antoine Fournier >7 opération Maison en bois lieu GONNEVILLE-SUR-MER maîtrise d'ouvrage Rihaoui maîtrise d'œuvre Barrault & Pressacco >8 opération Boîte en Bois/Boîte en Fer lieu LE PERRON maîtrise d'ouvrage Piveteau Ischan maîtrise d'œuvre L'Archivolette sarl



>13



>14



>15



>16

>13 opération Construction d'un pôle de santé libéral et ambulatoire lieu LESSAY maîtrise d'ouvrage Communauté des Communes du canton de Lessay maîtrise d'œuvre Camélia Alex-Letenneur **BÂTIMENT D'ACTIVITÉS** >14 opération Cidrerie avec habitation HQE lieu LE THEIL maîtrise d'ouvrage Dominique et Nathalie Plessis maîtrise d'œuvre SICA Orne >15 opération Hôtel d'entreprise lieu HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR maîtrise d'ouvrage SHEMA maîtrise d'œuvre Platform Architectures >16 opération Réhabilitation d'un ancien garage en Pôle d'Architecture et de Paysage lieu BAYEUX maîtrise d'ouvrage SCI DVL maîtrise d'œuvre Scpa Daligaux Van Nieuwenhuyse



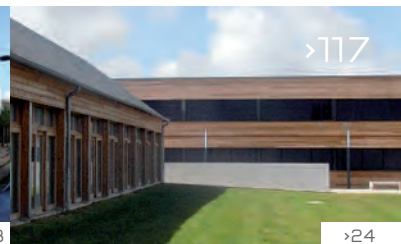
>21



>22



>23



>117

>24

>21 opération Centre social du Tôt lieu ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE maîtrise d'ouvrage Mairie d'Équeurdreville maîtrise d'œuvre Hubert Masson >22 opération Office de Tourisme et Vitrine des Métiers d'Art lieu VILLEDIEU-LES-POÊLES maîtrise d'ouvrage Communauté de communes de Villedieu-Les-Poêles maîtrise d'œuvre EURL Michel Gourion >23 opération Gendarmerie lieu BARNEVILLE-CARTERET maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes de la Côte des Isles maîtrise d'œuvre Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud **BÂTIMENT DÉDIÉ À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT** >24 opération Transformation du lycée professionnel de La Côte Fleurie en lycée polyvalent et construction d'un restaurant scolaire lieu HONFLEUR maîtrise d'ouvrage Conseil Régional de Basse-Normandie maîtrise d'œuvre ACAU Architectes



>29



>30



>31



>32

>29 opération La Manufacture Bohin lieu SAINT-SULPICE-SUR-RISLE maîtrise d'ouvrage EPF Normandie/CDC du Pays de l'Aigle et de la Marche maîtrise d'œuvre Jean-Marie Mandon >30 opération Médiathèque lieu SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT maîtrise d'ouvrage Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët maîtrise d'œuvre Serero Architectes >31 opération Rénovation et extension du Centre d'animation lieu COUTANCES maîtrise d'ouvrage Ville de Coutances maîtrise d'œuvre Scpa Daligaux Van Nieuwenhuyse >32 opération Restructuration et extension du Centre Régional du Nautisme lieu GRANVILLE maîtrise d'ouvrage Mairie de Granville maîtrise d'œuvre Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud

>LE PALMARÈS

ORIGINE

En 2002, le C.A.U.E. de la Manche met en place son premier Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement, avec la volonté de promouvoir les réalisations de qualité qui

valorisent le département et de rassembler en un moment fort l'ensemble des partenaires qui œuvrent au quotidien à la construction et à l'embellissement du cadre de vie...

2004, 2006, 2008, tous les deux ans, une nouvelle édition voit le jour dans la Manche. Le Palmarès prend de l'envie...! En 2010, Le C.A.U.E. de la Manche propose de faire voter le



>118

Le jury s'est réuni le 22 janvier 2015 à l'IMEC, Abbaye d'Ardenne.

grand public via internet et organise parallèlement un prix du jeune public auquel s'inscrivent une dizaine de classes du département. Mais 2010 est surtout l'année de l'innovation régionale: les C.A.U.E. du Calvados et de l'Orne décident de se lancer dans l'aventure et organisent leurs premiers Palmarès départementaux... Le Palmarès de l'architecture et de

l'aménagement en Basse-Normandie est né! Ce premier Palmarès à l'échelle de la région, a reçu le soutien de la DRAC, des différents Conseils départementaux et a été largement relayé par la Maison de l'architecture de Basse-Normandie à l'occasion des mois de l'architecture contemporaine en Basse-Normandie en mars 2011 et 2012.

L'année 2010 a ainsi vu se confirmer l'ambition exprimée par les C.A.U.E.: instaurer une manifestation commune, destinée à promouvoir des réalisations particulièrement abouties, en aménagement et en architecture, afin d'honorer les différents acteurs publics et privés qui les ont initiées, mises en œuvre ou aidées.



Les primés du palmarès de l'architecture 2015 du Calvados.

GRANDES ÉTAPES

Chaque C.A.U.E. a réunis un jury interprofessionnel qui a distingué des projets dans chacune des catégories. Ces rencontres ont eu lieu en octobre 2014, le 9 dans l'Orne, le 14 dans la Manche et le 16 dans le Calvados. Les réalisations primées dans les trois départements ont été sélectionnées pour le Palmarès interdépartemental dont le jury s'est réuni le 22 janvier 2015 à l'IMEC. Les C.A.U.E. ont ensuite organisé leurs propres proclamations des résultats, le 22 juin 2015 dans l'Orne, le 23 juin dans la Manche et le 9 septembre 2015 dans le Calvados. Le 26 novembre 2015, les résultats du Palmarès de l'architecture 2015 bas-normands étaient proclamés à l'IMEC (Abbaye d'Ardenne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe).

CANDIDATS

La participation aux Palmarès de l'architecture départementaux est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, publics ou privés, qui le souhaitent. La réalisation qui concourt doit être située dans l'un des départements bas-normands et la réception des travaux avoir été faite

dans les cinq années précédant le 31 décembre de l'année d'inscription. Les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre ont la possibilité de présenter plusieurs projets.

En 2014, dans le Calvados 104 réalisations sont candidates, 24 dans l'Orne et 58 dans la Manche. Sur ces 186 projets, les mentionnés et lauréats de chaque département concourent au Palmarès interdépartemental. Cette seconde édition interdépartementale aura donc rassemblé 53 équipes réparties sur l'ensemble de la région, comprenant des maîtres d'ouvrage (collectivités, particuliers, chefs d'entreprises) et des maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, bureaux d'études du secteur privé comme du secteur public) qui ont présenté ensemble leurs réalisations. Car c'est bien le tandem "donneur

> QUELQUES CHIFFRES

6621 votes en ligne pour les prix du public départementaux

1456 enfants ont voté pour élire les prix du jeune public

186 candidatures dans les trois départements

53 participants bas-normands

10 mentions spéciales du jury

8 catégories

7 lauréats

1 prix spécial

>119



Les primés du palmarès de l'architecture 2015 de la Manche.



Les primés du palmarès de l'architecture 2015 de l'Orne.

d'ordre/concepteur" que ce Palmarès interdépartemental vise à récompenser, l'un et l'autre étant bien évidemment solidaires dans l'accomplissement des projets, symbiose nécessaire permettant de répondre aux exigences d'un projet politiquement et socialement partagé. Cet ouvrage leur est aussi dédié en forme de remerciements.

COLLÈGE DES ÉLUS

Jean-Yves Guillou

Danièle Blanchet

Jean-François de Caffarelli

COLLÈGE DES PROFESSIONNELS

Jean-Yves Bonnemains

Samuel Craquelin

Patrice Duny

Eric Germain

Dominique Laprie-Santenac

Henri Le Pesq

Arnauld Lorgeoux

Jean-Claude Montaille

Pascal Perrichot

Anne-Marie Piolet

AVEC LA PARTICIPATION DE

Emmanuel Fauchet

Thierry Loyer

Hervé Rattez

> LES ACTEURS

LES COMMUNES

ALENÇON.....	École du Point du Jour.....	72
	Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques de l'Orne.....	60
CAEN.....	"L'Embellie" - 26 Logements collectifs en zone ANRU.....	6
	Transformation d'un garage en maison d'habitation.....	30
CAGNY.....	Maison "Philippe-Stags House".....	18
CHERBOURG-OCTEVILLE.....	"L'envolée" - 41 logements collectifs.....	12
COLOMBELLES.....	Logements collectifs "Libéra".....	108
	Logements collectifs et commerces "Les Foyers Normands".....	108
	Salle de compétition pluri-sport.....	108
COUTANCES.....	Construction d'un Complexe Parking-Cinéma.....	96
FLERS.....	Pôle des services de la maîtrise d'œuvre et du développement urbain et social.....	66
GRANVILLE.....	Bâtiment de stockage de voiles du Centre Régional du Nautisme.....	90
HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR.....	Village artisanal et pôle médical d'Hérouville.....	48
	Usine OTC des laboratoires Gilbert.....	54
HUDIMESNIL.....	Construction d'une école maternelle en extension du groupe scolaire existant.....	84
L'AIGLE.....	Pôle de Santé.....	42
LUC-SUR-MER.....	Maison individuelle.....	24
MORTAGNE-AU PERCHE.....	Médiathèque et cinéma.....	102
OMONVILLE-LA-PETITE.....	Restructuration d'une maison d'habitation.....	36
SAINT-DÉSIR.....	Extension de l'école maternelle.....	78

LES ARCHITECTES

Camélia Alex-Letenneur.....	Construction d'une école maternelle en extension du groupe scolaire, HUDIMESNIL.....	84
Archi-Triad.....	Médiathèque et cinéma, MORTAGNE-AU PERCHE.....	102
Atelier d'architecture Philippe Challes.....	École du Point du Jour, ALENÇON.....	72
Atelier Po&Po.....	Logements collectifs "Libéra", COLOMBELLES.....	108
Didier Besuelle.....	Restructuration d'une maison d'habitation, OMONVILLE-LA-PETITE.....	36
Billard Durand & Associés Architectes.....	Usine OTC des laboratoires Gilbert, HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR.....	54
	Logements collectifs et commerces "Les Foyers Normands", COLOMBELLES.....	108
Billard Durand et Associés Architectes.....	"L'envolée" - 41 logements collectifs, CHERBOURG-OCTEVILLE.....	12
Jean-François Chavois.....	Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques de l'Orne, ALENÇON.....	60
Pierre Chican.....	Construction d'un Complexe Parking-Cinéma, COUTANCES.....	96
Gil Dauchez.....	Pôle des services de la maîtrise d'œuvre et du développement urbain et social, FLERS.....	66
Jean-Christophe Quinton Architectes.....	Maison "Philippe-Stags House", CAGNY.....	18
Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud.....	Bâtiment de stockage de voiles du Centre Régional du Nautisme, GRANVILLE.....	90
	Village artisanal et pôle médical d'Hérouville, HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR.....	48
Hubert Masson.....	Pôle de Santé, L'AIGLE.....	42
Plages Arrière Architectes.....	"L'Embellie" - 26 Logements collectifs en zone ANRU, CAEN.....	6
Sarl Bernard Lepourry-Bernard.....	Extension de l'école maternelle, SAINT-DÉSIR.....	78
	Salle de compétition pluri-sport, COLOMBELLES.....	108
Sarl Charpentier Architectes.....	Maison individuelle, LUC-SUR-MER.....	24
	Transformation d'un garage en maison d'habitation, CAEN.....	30

LES ÉQUIPES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET LES ENTREPRISES

LOGEMENTS L'EMBEILLIE - CAEN

Architecte: Plages Arrière Architectes | gros œuvre: LELUAN | charpente-bardage: LELUAN MAP | pierre: ROCAMAT | ravalement: ATV | vrd: AUBREE | menuiseries extérieures et intérieures: IZABELLE | métallerie: AEL | étanchéité: ASTEN | Fluides: CPES | sols durs: MARTIN | parquets: PDF | peintures: PEINTURE NORMANDIE | chapes: PLANICHAPPE | garages: AFC | Ascenseur: SCHINDLER | espaces verts: LEBLOIS |

L'ENVOLÉE - CHERBOURG

Architecte: Billard Durand Et Associés Architectes | Gros-Œuvre: LEDUC | Terrassement: MOULIN | Étanchéité/Bardage zinc: AT2N | Menuiseries extérieures: B'PLAST | Menuiseries intérieures - Métallerie: HUBERT MENUISERIES | Isolations - Cloisons doublages: ENP | Chape - Carrelage faïence: CAIRON CARRELAGE | Parquet: PARQUETEURS de France | Peinture - Ravalement: LES PEINTURES RÉUNIES | Serrurerie - Porte de garage: GUÉRIN | Plomberie - VMC - Chauffage: TABARIN | Électricité: GUÉRIN | Ascenseurs: SCHINDLER | VRD - Espaces verts: MOULIN

MAISON PHILIPPE STAGS HOUSE - CAGNY

Architecte: Jean-Christophe Quinton Architectes | Couverture à Zinquerie: CASTEL | Charpente & Bardage bois: SOSSON | Peintures: NICHET | Cheminée: MAGNAN | Électricité: CAUTRU | VRD: VOISIN TERRASSEMENT | Béton Cellulaire: GARCIA | Gros-œuvre Béton: SARL CARNEIRO

MAISON INDIVIDUELLE - LUC-SUR-MER

Architecte: Sarl Charpentier Architectes | Gros Œuvre: MAHIER | Étanchéité: RENAULT ÉTANCHEITE | Charpente/Bardage: BOULAND | Menuiseries Extérieures: LEBAILLY | Menuiseries Intérieures/ Plâtrerie Isolation: MAFTAH | Plomberie: CPES HOUSSET | Électricité: ÉLEC+ | VRD: BARIL TP

TRANSFORMATION GARAGE EN MAISON D'HABITATION - CAEN

Architecte: Sarl Charpentier Architectes | Gros Œuvre: MAZZERI | Couverture Zinc /Étanchéité : JULIEN COUVERTURE | charpente/Bardage: CPL BOIS | Menuiseries/Plâtrerie Isolation: MAFTAH | Électricité: ADIE

RÉHABILITATION D'UNE MAISON - OMONVILLE-LA-PETITE

Architecte: Didier Besuelle | gros œuvre: ALPINO AGOSTINIS | menuiseries bois: YVES LEMAUX | cloisons carrelage: MAURICE GOURBESVILLE | menuiserie aluminium: LECARDONNEL | électricité: DANIEL DURAND | chauffage PAC: ROBINE | plomberie: MICHEL LAUNEY | Peinture: VIGER

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL ET AMBULATOIRE - L'AIGLE

Architecte: HUBERT MASSON | BET structure: SIGMA INGÉNIERIE | Fondations spéciales: ROMAGNÉ | Gros œuvre: BET SEMO | Charpente bois - couverture - bardage: CCV, BET Chaumont | Étanchéité: SEB | Menuiseries extérieures: PODYMA | Serrurerie: R2C | Menuiseries intérieures: SMA | Platerie - isolation-étanchéité - l'air: MAILHES POTTIER | Faux-plafonds: MFI | Électricité - courants forts et faibles: MCTI | Plomberie - sanitaire: LEVILLAIN | Chauffage ventilation: SANI CHAUFFAGE | Carrelage - faïence: PCF | Revêtements de sols souples: EURL ALBERT CHAMPS | Peinture - revêtements muraux: LA PEINTURE RILLOISE | Ascenseurs: ORONA | Portes automatiques: PORTALP | Jardins: PAYSAGES JULIEN & LEGAULT | Nettoyage: ACI Développement

VILLAGE ARTISANAL ET PÔLE MÉDICAL - HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Architecte: Atelier Nord Sud | Gros œuvre: ZANELLO | Traitement des façades: LUCAS - REHA | Étanchéité: CORBET | Menuiseries extérieures alu: STAB | Serrurerie: LEBAILLY | Menuiseries intérieures: SNER | Cloisons intérieures - doublages: IPS | Plafonds suspendus: SNER | Revêtement de sol souple et dur Faïence: TRAGIN | Peinture - revêtements muraux: DECORITEC | Électricité: SNEF | Chauffage - Ventilation - Plomberie: SANI CHAUFFAGE | Vainie - assainissement: EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST | Réseaux souples: CEGELEC BASSE NORMANDIE | Espaces verts: CASSIGNEUL PAYSAGE | Ascenseur: ALTI LIFT

USINE OTC DES LABORATOIRES GILBERT - HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Architecte: Billard Durand & Associes Architectes | Terrassements/VRD: EUROVIA | Aménagement du parvis - Marché complémentaire: EUROVIA | Gros-Œuvre: EIFFAGE | Charpente métallique: SERRU | Étanchéité: DELAUBERT | Bardage métallique: FOUCAULT | Menuis. Alu: CTI BAT | Serrurerie: CTI BAT | Portes sectionnelles: PORTIS | Menuiseries bois: MBHN | Plâtrerie Isolation: CIP | Plafonds suspendus: DESBONT | Carrelages - Faïences: LAINE | Revêt. Sols souples: LAINE | Peinture revêt. muraux: LAINE | Ascenseur: OTIS | Plomberie Chauffage VMC: COURTIN | Vapeur eau glacée - Traitement air: FOUCHARD | Sprinklage RIA: TPI

CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ORNE - ALENÇON

Architecte: Jean-François Chavois | BET structure: CRÉA HOME | Économistes: CABINET FOURNIGAULT | BET électricité: BADER | BET fluides: BOULARD | Maçonnerie: ISCI | Charpente-couverture: DENIS MARIÉ, SEMALLÉ | Menuiseries extérieures: SPBM | Plaquisterie-doublage - menuiseries intérieures: SPPM | Plomberie - sanitaires - VMC: FRÉDÉRIC PELÉ | Électricité: EBI | Carrelage: DELOBETTE | Peinture: GAGNEUX DÉCORS | Rayonnage: LAPOUYADE |

PÔLE DES SERVICES DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL - FLERS

Architecte: Gil Dauchez ET THIERRY CHALAUX ARCHITECTES | Économiste de la construction: ECOLA | BET thermique/fluides: HAUGUEL COQUIÈRE | Coordination SPS: APAVE | Contrôleur technique: APAVE ARGENTAN | Terrassement gros œuvre: R.POTTIER & FILS | Structure bois bardage: J. JAMAULT | Étanchéité: SOPREMA | Menuiseries aluminium Serrurerie: LEBAILLY FILS | Cloisons doublages isolation staff Menuiseries intérieures: LOUISE | Carrelage faïence: LORET | Peinture sols souples: DUBOURG DÉCO | Menuiserie cloison modulaire: GÉRAULT | Ascenseur: CFA DIVISION DE NSA | Électricité: GMTB | Chauffage ventilation: OZENNE | Agencement mobilier: CHANU HD

ÉCOLE DU POINT DU JOUR - ALENÇON

Architecte: Atelier d'architecture Philippe Challes | Économiste: CABINET FOURNIGAULT | BET structure: SIGMA INGÉNIERIE | BET thermique: BET BOULARD | BET électricité: BET BADER | Conseil HQE: SYNAPSE INGÉNIERIE | Gros-œuvre - serrurerie - ascenseur: QUINCE | Charpente: MICARD | Ossature bois, bardage - isolation extérieure: LORET | Menuiserie alu: SPBM | Menuiseries intérieures bois - cloison/doublage: LOUISE | Faux-plafonds: QUALIPROFIL | Électricité sous-traitant: SCF DESSAIGNE | CVC: SANI CHAUFFAGE | Plomberie:

SCF PLOMBERIE | Peinture - sols souples: GAGNEUX | Carrelage Faïence: CHAUDET | VRD: CLAEYS | Démolition: LESUEUR TP | Cuisine: DEBCIA |

EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE - SAINT-DÉSIR

Architecte: Sarl Bernard Lepourry-Bernard | VRD espaces verts: EIF-FAGE | GO démolition, menuiserie bois, plâtrerie isolation: SEEL LAUGEOIS | charpente mixte bois-métal: DESCHAMPS | étanchéité: S.E.B. | bardage métallique: FOUCAULT | menuiserie aluminium: S.P.B.M. | serrurerie: S.C.M. | aménagement, plafonds suspendus: LEGOUPIL | revêtements sols souples: C.R.L.C. | peinture: GILSON | plomberie sanitaire chauffage ventilation: COURTIN | électricité: LAFOSSE

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - HUDIMESNIL

Architecte: Camélia Alex-Letenneur | Économiste: ECIB | Ingénieur structure: ECB | BET Thermique: A. LENESLEY | Fondations spéciales: PRISER | Gros-œuvre: LB LEPIONNIER | Charpente bois: FOUILLEUL | Couverture: MARIE & CIE | Menuiseries ext. Alu: LECARDONNEL | Menuiseries bois: DRQUIN | Cloisons isolation: ORQUIN | Plomberie Ventilation: HCPES | Électricité chauffage: SPIE | Carrelage faïences: LEBLOIS | Peintures: PICHELOT | Sols souples: PIERRE | VRD: LEHODEY TP | Panneaux isothermes: NORMANDIE CALORIFUGE

BÂTIMENT DE STOCKAGE VOILES DU CENTRE DE NAUTISME - GRANVILLE

Architecte: ATELIER NORD SUD | Démolition -Gros œuvre -Charpente: ZANELLO | Étanchéité: SOCIETE ÉTANCHÉITE DU BOCAGE | Menuiseries intérieures: GOUELLE

COMPLEXE CINÉMA-PARKING - COUTANCES

Architecte mandataire: Pierre Chican | Gros-œuvre: TISIN | Charpente métallique: SERRU | Bardage zinc: RAIMOND | Couverture/Étanchéité: SMAC | Menuiseries extérieures: LECARDONNELSARL | Cloisons, doublages, plafonds/Menuiseries bois: GOUELLE | Métallerie, serrurerie: CMC | Plomberie, sanitaire/CVC: FOUCHARD | Électricité courants forts et faibles: JOUBIN ÉLECTRICITÉ | Revêtements de sols souples/Tenture: HTI - ESPRIT & MATIÈRES | Peinture: MARIGNY DÉCOR | Fauteuils: DELAGRAVE | Écrans de projection: CINÉQUIP | Ascenseur: KONE | Signalétique: SIGMA SYSTEMS |

MÉDIATHÈQUE - MORTAGNE-AU-PERCHE

Architecte: Archi-Triad LAURENCE CORMIER-LOUIS | BE thermique et électricité: DELAGE COULIOU | Maçonnerie gros œuvre: RONGÈRE | Cloisons isolation: MAILHES POTTIER | Charpente métallique - serrurerie: DORISON | Charpente couverture: LETERTRE | Menuiseries extérieures: MGP | Menuiseries intérieures: MOUSSET JP & FILS | Chauffage - plomb: SANI-CHAUFFAGE | Électricité ventilation: EIF-FAGE ÉNERGIE | Peinture: DURAND | Revêtements de sols: DELAVAL-LÉE | Ascenseur: C.F.A. DIVISION NSA ZE GRAND LARGE | Mobilier: SCHLAPPMOBEL FRANCE |

SALLE DE COMPÉTITION PLURISPORT - COLOMBELLES

Architecte: Sarl Bernard Lepourry-Bernard | VRD espaces verts: TOFFOLUTTI | GO: GTN | charpente métallique: SATIM | étanchéité bardage: S.E.B. | menuiserie aluminium: SV MIROITERIE | serrurerie: LE COGUIC | menuiseries intérieures bois, habillage bois intérieur, cloisons doublages plafonds: ORQUIN, revêtements sols faïence: FANELLO | sol sportif: ENVIROSPORT | peinture: PIERRE | plomberie sanitaire chauffage ventilation: COURTIN | électricité: LÉVÊQUE | équipements sportifs: NOUANS-SPORT

LOGEMENTS COLLECTIFS "LIBÉRA" - COLOMBELLES

Architecte: Atelier Po&Po | Gros-œuvre: ZÉNONE BARDAGE | couverture: MARIE TOIT | Menuiserie extérieure: NORMEN | Électricité: CPES | Menuiserie intérieure: IZABELLE VRD | espaces verts: EUROVIA

LOGEMENTS COLLECTIFS ET COMMERCE "LES FOYERS NORMANDS" - COLOMBELLES

Architecte: Billard Durand & Associes Architectes | Gros-Œuvre: GTN | Couverture zinc: DELAUBERT | Étanchéité: DELAUBERT | Menuiseries aluminium: CTI BAT | Métallerie: CTI BAT | Menuiseries PVC: CPL BOIS | Menuiseries bois: CPL BOIS | Plâtrerie isolation: CIP | Plafonds suspendus: LEGOUPIL | Carrelages - Faïence: GTN | Revêtements sols souples: CYJOCO | Peinture: CYJOCO | Ascenseur: CFA | Plomberie sanitaire-Chauffage-Production EC solaire-VMC: FOUCHARD | Électricité courants forts et faibles: DESTAIS | Télévision: DESTAIS

Les conseils
d'architecture,
d'urbanisme et
de l'environnement
bas-normands:

C.A.U.E. du Calvados 28, rue Jean Eudes 14000 Caen
t.02 31 15 59 60 contact@caue14.fr www.caue14.fr

C.A.U.E. de la Manche 2, place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô
t.02 33 77 20 77 courrier@caue50.fr www.caue50.fr

C.A.U.E. de l'Orne 54 rue Saint-Blaise 61000 Alençon
t.02 33 26 14 14 contact@caue61.fr www.caue61.fr

›textes d'après les notes d'intention des agences.

›crédits photos: maîtres d'œuvre et/ou maîtres d'ouvrage sauf mentions contraires,
reproduction interdite.

›comité technique: Mike BROUNAI, Antoine DELANGE, Eugénie DERAMOND, Inès FABRY GARCIA,
Emmanuel FAUCHET, Inès FÉREY, Frédéric FONTAINE, Hélène JANDRICEK, Véronique JOSSET,
Bertrand LEGUILLON, Cécile LORANT, Géraldine LOUVEL, Thierry LOYER,
Brigitte NOTRAMY, Hervé RATTEZ, François ROBLIN, Brigitte TOSTAIN.

›conception graphique: Frédéric Fontaine, C.A.U.E. de la Manche.

›novembre 2015.

Les C.A.U.E. bas-normands remercient les membres des jurys pour leur travail riche et pertinent,
ainsi que l'ensemble de leurs équipes pour leur participation à ces actions départementales et
interdépartementales dont le présent ouvrage est issu.

Les C.A.U.E. bas-normands tiennent tout particulièrement à remercier Johann Koullépis, animateur-
présentateur-conférencier, pour sa disponibilité et son professionnalisme. Il a été le maître de
cérémonie des proclamations départementales dans le Calvados et la Manche et de la proclamation
interdépartementale, cérémonies qu'il a animé avec brio, nous lui en sommes reconnaissants.



Direction régionale
des Affaires culturelles
Basse-Normandie



MAN
CALV
OR

MAN
CALV
NOR

MAN
CALV
NOR

BA
NORM

CHE
ADDS
NE

CHE
ADDS
NE

CHE
ADDS
NE

AS-
ANDS

C.A.U.E.
BAS-NORMANDS

www.palmarescauebasnormands.fr